

Bourassa insistera sur 'la qualité de la vie'

par Michel Roy

QUEBEC — Convaincu d'avoir beaucoup accompli pour le Québec depuis 1970, M. Bourassa invitera les électeurs à le laisser poursuivre son œuvre, tel Maurice Duplessis en 1952 et Louis Saint-Laurent en 1953. En 1970, a-t-il expliqué hier à la presse parlementaire, il fallait aller à l'essentiel, rétablir les finances, relancer l'économie, "sauver les meubles". La tâche est bien engagée. Mais la marge de manoeuvre est désormais plus

grande et il faut se tourner vers d'autres objectifs: tenir compte davantage de la "sécurité et de la qualité de la vie" des citoyens, du sort des familles et des défavorisés, des classes moyennes, "qui ont payé la note de la modernisation depuis 15 ans", de la société des loisirs.

"Alors, en un mot, la qualité de la vie sera une priorité plus importante qu'elle ne l'a été en 1970".

Durant plus d'une heure, le chef du

gouvernement a répondu aux nombreuses questions de la presse parlementaire. Mais il avait peu de choses à annoncer: en effet, le premier ministre avait déjà fait connaître la veille, à la télévision, les raisons pour lesquelles il a décidé de recourir au peuple et la date des élections; d'autre part, il ne publiera que la semaine prochaine le programme électoral du Parti libéral sur la nature duquel il s'est montré plutôt discret hier.

Les courriéristes parlementaires — un peu vexés d'avoir appris comme tout le monde la nouvelle des élections à la radio et à la télé sans pouvoir interroger le premier ministre au moment même où il faisait part de sa décision — ont vainement tenté de connaître les thèmes et les slogans de la campagne libérale que M. Bourassa doit ouvrir lundi soir dans sa circonscription de Mercier. Ils ont insisté d'autant plus qu'une partie de ce programme était hier reproduite dans le

"Montreal Star".

N'ayant pas encore pris connaissance de l'article du quotidien, le premier ministre n'a pu confirmer l'authenticité du document. Mais ses collaborateurs ont plus tard reconnu qu'il s'agit bien, en effet, d'une partie du programme. "D'une partie seulement", ont-ils insisté. Ils promettent "autre chose" qui sera plus percutant.

"Il est évident qu'ayant été au pouvoir durant presque quatre ans a dit le premier

ministre, on va demander à la population de considérer nos résultats, mais également de regarder l'avenir, de regarder notre programme, ce que nous voulons lui offrir, cette stabilité que, je pense, nous pouvons lui donner; cette paix et cette prospérité que nous lui avons apportées".

Stabilité, paix, prospérité, sécurité, qualité de vie, tels sont les mots qui viennent à présent aux lèvres du premier

Voir page 6: Robert Bourassa

C'est notre première vraie chance (le PQ)

par Pierre O'Neill

Fort de la percée réussie en 1970, le Parti québécois voit dans les élections générales du 29 octobre prochain la première vraie chance de prendre le pouvoir et de former le premier "gouvernement national".

Au cours de la conférence de presse qui marquait hier à Montréal le lancement de la campagne électorale, le président du parti, M. René Lévesque, a notamment déclaré que le budget du PQ sur l'indépendance sera publié d'ici

quelques jours. Il a annoncé le début d'une campagne spéciale de financement et il a exprimé la crainte d'un nouveau coup de propagande terroriste semblable à ce que fut "Quoi de neuf" en 1970.

Selon le président du PQ, plusieurs facteurs et indices permettent de croire à une très forte probabilité de devenir le premier gouvernement indépendantiste légitime. Soulignant que les libéraux fédéraux aussi bien que provinciaux en sont conscients, cela l'amène à expliquer les tentations que leur panique pourrait susciter.

L'optimisme de M. René Lévesque est d'abord fondé sur la prémisse que le PQ, après avoir recueilli 24 pour cent des suffrages en 1970 ne peut aujourd'hui que profiter de la conjoncture politique, profiter de la nouvelle compréhension populaire autour de l'idée de l'indépendance politique, se laisser porter par la nouvelle vague de popularité et nécessairement multiplier le pourcentage du vote pour parvenir à faire élire un nombre suffisant de nouveaux députés et former l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Puis M. Lévesque fait encore ressortir que le PQ récolte aujourd'hui la semence de six ans de mobilisation populaire. Il trouve significatif que des ministres changent de camp pour éviter la défaite aux mains du PQ. Il révèle enfin que des sondages effectués dans une quarantaine de comtés concluent à des gains péquistes substantiels et placent le PQ loin avant les libéraux. "Il y a dix ou quinze ans que l'idée de l'indépendance politique a fait travailler des milliers de Québécois et exigé de coûteux sacrifices. Il n'est plus question de faire une percée. C'est la première vraie chance d'atteindre notre objectif."

Accompagné de l'économiste Jacques Parizeau, du chef parlementaire, le Dr Camille Laurin, ainsi que des députés Guy Joron et Marcel Léger, le président du PQ a ensuite réitéré que la liste permanente dans plusieurs comtés de Montréal, dont Dorion, est entachée d'irrégularités. Aussi, il souhaite et exhorte le président des élections à intervenir, vérifier et corriger la situation.

Le coup d'envoi de la campagne électorale du PQ aura en outre été l'occasion de l'énumération des maux de la société sous le régime Bourassa et de rappeler les éléments de solutions que l'on peut retrouver dans le programme du parti.

● les fondements mêmes de la démocratie sont viciés. Le parti gouvernemental vit dans des couloirs financiers, au milieu d'un "grouillement d'influences innuovées";

● le poids des taxes est excessif et injuste. Les mieux nantis payent toujours moins que leur part, alors que les contribuables à revenus moyens ou modestes se font égorger;

Voir page 6: Parti québécois

Trois Canadiens sur 100 ont abandonné la cigarette

OTTAWA (PC) — Sur 100 Canadiens, on dénombrait en 1972, 40 fumeurs de cigarettes, trois de moins qu'en 1965.

Ces chiffres ont été communiqués hier par le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, qui a annoncé en même temps que son ministère intensifierait sa lutte contre l'usage du tabac.

Les chiffres sur le nombre de fumeurs au Canada ont été compilés par Statistique Canada à la demande de M. Lalonde, qui s'inquiétait au début de l'année de la hausse de la consommation des cigarettes. On a d'ailleurs établi que la production de cigarettes au Canada a



Atmosphère de crise en Argentine où deux assassinats de personnalités liées au régime péroniste, après la mise hors-la-loi de l'armée révolutionnaire du peuple, semblent hypothéquer le troisième mandat du président Juan Peron - voir page 11 (Téléphoto AP)

L'ambassadeur canadien au Chili presse Ottawa de reconnaître le nouveau régime

Deux jours après le renversement du gouvernement de M. Allende au Chili par une junte militaire, l'ambassadeur du Canada à Santiago, M. Andrew Ross, informait Ottawa par câblogramme confidentiel que le Canada n'aurait pas avantage à nier au nouveau régime militaire la reconnaissance diplomatique.

Qui plus est, écrivait M. Ross à Ottawa, tout retard apporté à la reconnaissance diplomatique du nouveau régime

par le Canada pourrait freiner le retour éventuel de la démocratie au Chili.

Interrogé par des journalistes hier aux Nations Unies, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a déclaré que le Canada avait choisi d'attendre avant d'accorder la reconnaissance diplomatique au nouveau régime.

Quant nous reconnaitrons le nouveau régime, et si nous le faisons, a ajouté M. Sharp, cela n'impliquera pas, d'après les usages diplomatiques du Canada, que nous "approuvons" le nouveau gouvernement ou la façon dont il s'est emparé du pouvoir.

La reconnaissance de la junte, a poursuivi M. Sharp, voudrait dire que le Canada pourrait traiter à l'aise avec le gouvernement chilien dans le but de protéger ses ressortissants et ses intérêts au Chili.

Dans son câble, l'ambassadeur du Canada au Chili, qui se trouvait en Argentine la journée même du renversement du gouvernement, explique à Ottawa qu'à cause de l'intransigence des hommes politiques chiliens et de la détérioration des institutions, le coup d'état militaire était l'alternative à la guerre civile.

M. Ross exprime l'avis que la junte militaire, s'il faut croire certains de ses membres, a l'intention de remettre le gouvernement entre les mains des autorités civiles dans les plus brefs délais,

au contraire de ce qui s'est déjà passé au Pérou ou au Brésil.

Il ne faut pas voir dans ce coup d'état, poursuit M. Ross, un geste de la droite. Le parti démocrate chrétien, le plus important et le plus démocratique des nombreux partis politiques chiliens, s'est déjà opposé officiellement au renversement du pouvoir par les forces militaires. Ce même parti, quelques jours avant le coup d'état, avait suggéré la démission de M. Allende et de tous les

membres du Congrès. Depuis le renversement, le parti démocrate chrétien a recommandé à ses membres de ne pas accepter de poste dans le nouveau gouvernement.

On peut en déduire, estime M. Ross, que si le PDC ne veut pas s'impliquer avec le régime militaire, en pratique, il coopérera avec la junte pour organiser des élections.

L'ambassadeur canadien au Chili, tout

Voir page 6: L'ambassadeur

Abandonné de toutes parts, Agnew veut combattre seul

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Lâché par la Maison-Blanche et ayant essuyé un refus de la Chambre des représentants à sa demande d'enquête sur le dossier que le procureur général portera dès aujourd'hui devant une chambre de mise en accusation, le vice-président Spiro Agnew est décidé à aller jusqu'au bout et à combattre tout seul.

Le vice-président a lui-même annoncé aux journalistes qu'il tiendrait une conférence de presse dans les prochains jours et, a-t-il précisé: "je veux qu'il soit clair que je ne démissionne pas."

Tandis que le président de la Chambre des représentants, M. Carl Albert, annonçait que, pour le moment, il n'allait pas donner suite à la requête du vice-président demandant une enquête parlementaire sur les accusations portées contre lui, le porte-parole de la Maison-Blanche soulignait de son côté à plusieurs reprises de M. Nixon n'a nullement l'intention de s'immiscer dans un processus résultant du "choix personnel" de M. Agnew.

Le vice-président "conduit lui-même" la stratégie qu'il était en droit d'adopter, et M. Nixon n'a ni prodigué "d'encouragement", ni exercé de "pressions" auprès du vice-président dont il respecte cependant le désir d'agir "personnellement", a déclaré le porte-parole présidentiel, M. Gerald Warren.

Les deux hommes, au cours du face-à-face qu'ils ont eu mardi, ont évoqué les différentes "options" qui s'offraient à M. Agnew, notamment la possibilité

d'une démission, a reconnu M. Warren. Il a cependant réaffirmé à ce propos que la démission du vice-président "n'a été ni sollicitée ni proposée."

Des avocats de M. Agnew chercheraient à livrer une bataille de dernière minute pour empêcher la communication des preuves réunies par les enquêteurs au "grand jury" qui, seul, détient le pouvoir d'inculper.

Dans la lettre qu'il avait adressée au président de la Chambre des représentants, M. Agnew faisait ressortir l'opinion de ses conseillers juridiques selon laquelle, en tant que vice-président, il

Voir page 6: Spiro Agnew

L'amendement Mills-Vanik passe

Pas de privilèges commerciaux pour Moscou tant qu'il ne libéralisera pas l'émigration

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Le développement des échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Union soviétique, dont les lenteurs impatientaient Moscou, a pris un sérieux coup hier soir.

En effet, au moment même où à New York (voir page 11) le nouveau secrétaire d'Etat déclarait que le problème de l'émigration des "dissidents" et des Juifs soviétiques n'affecterait pas pour le moment la détente avec Moscou, la

commission des Voies et moyens de la Chambre des représentants apportait un net démenti en approuvant un amendement qui interdisait l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'URSS tant et aussi longtemps qu'elle ne respectera pas la liberté d'émigration de ses citoyens.

Ce qui est plus symptomatique encore c'est que l'amendement, parrainé par les représentants démocrates Wilbur Mills et Charles Vanek, a été approuvé

à l'unanimité.

Le président Nixon et plus particulièrement Henry Kissinger avaient pourtant multiplié les mises en garde contre des prises de position en flèche, faisant valoir que le refus d'octroyer la clause de la nation la plus favorisée à l'URSS risquait d'avoir de sérieuses conséquences pour la suite de la détente entre les deux superpuissances.

L'amendement voté hier par la commission des voies et moyens a été at-

taché au projet de loi sur la réforme du commerce extérieur actuellement à l'étude au Congrès.

L'amendement Mills-Vanik adopté hier soir précise que l'Union soviétique ne pourra pas bénéficier de la clause de la nation la plus favorisée, à moins:

- qu'elle cesse de refuser aux Juifs et autres citoyens la liberté d'émigrer;
- qu'elle rappelle toute taxe autre

Voir page 6: Moscou

Rosé d'Anjou
Royal de
Neuville
Pétillant...
méthode
Champenoise.

Allez, dites à tous que je répondrai à leur désir par la bouche de mes architectes!



Le comte de Frontenac vient de faire trois tours dans sa tombe, surexcité du bonheur de voir le Vieux Québec redevenir un lieu privilégié de la vie québécoise.

“Vous allez”, lance Frontenac à ses bâtisseurs, “nous restaurer de fond en comble le Château qui porte mon nom. Il faut qu’on y soit plus confortable encore. Que chacun y soit le bienvenu pour manger, prendre un verre, flâner, s’amuser...”

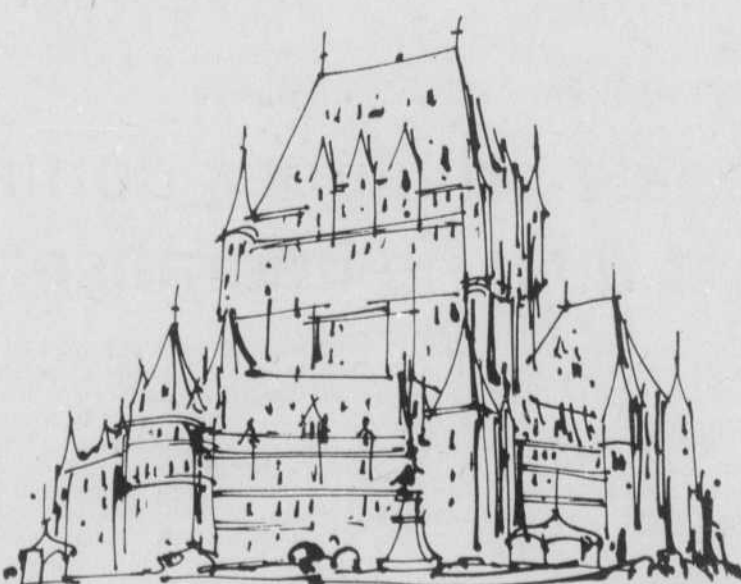
Restaurer le Château Frontenac! Entrer au Château sans, cesser de se sentir au coeur du Vieux Québec. S’y amuser à la québécoise... “Que tous entrent au Château par la grande porte!”

Prolongement du Vieux Québec, le Château laissera voir davantage la pureté ancienne de son architecture. Il révélera son âge véritable. Et il offrira en même temps le confort le plus moderne.

Les travaux sont en cours. Dans peu de temps, le Château Frontenac aura “refait peau vieille”.

CP Hôtels

Le Château Frontenac



Des savants rêvent d'acclimater la vigne au climat du Québec

par Gilles Provost

Le jour approche-t-il où l'on verra les fabricants de vin canadiens s'alimenter à de grands vignobles cultivés dans la région de Montréal?

C'est en tout cas le rêve audacieux que caressent les chercheurs de l'université McGill qui ont convoqué hier les médias d'information à fêter avec eux le succès relatif obtenu dans leur tentative d'acclimater au Québec des plants de vignes européens ou américains.

Il s'agit assurément d'un succès parce que ces chercheurs ont réussi à implanter des plants de vigne à Sainte-Anne-de-Bellevue depuis trois ans et que ces plants ont prospéré suffisamment pour donner une première récolte cette année. (Malheureusement, elle a été complètement mangée par les oiseaux qui se sont moqués des dispositifs sonores chargés de les éloigner).

Le responsable de ces expériences, le professeur Gérard Millette, a expliqué que les plantations actuelles sont simplement expérimentales pour le moment, on cherche surtout à étudier les moyens de protéger les plants de vigne et à accélérer leur mûrissement. En même temps, on poursuit diverses expériences pour sélectionner des variétés qui seraient particulièrement adaptées au climat canadien après avoir été croisées avec des vignes autochtones.

M. Millette met beaucoup d'espoir dans les moyens techniques qui permettraient de pallier les rigueurs du climat canadien: jus-

qu'à maintenant, on a découvert que les clôtures destinées à briser le vent n'ont aucune utilité. On a aussi découvert que le fait de noircir le sol entre les rangs de vigne permet d'augmenter un peu la température autour des plants.

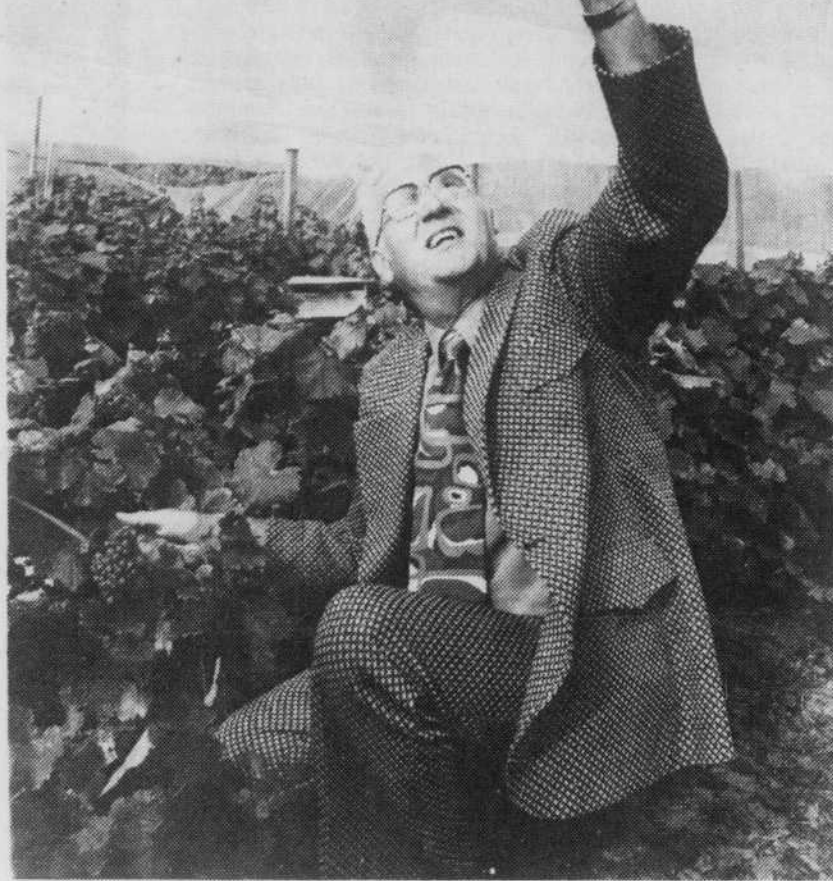
Malheureusement, le moyen utilisé expérimentalement (le pavage du terrain entre les vignes) est trop dispendieux et que le rendement laisse à désirer à la fin de l'été quand le soleil baisse. On envisage présentement la possibilité d'utiliser des produits synthétiques qu'on étendrait sur le sol avec des herbicides et qui reviendraient moins cher.

On tente aussi d'étudier à quel point des "serres" améliorées en plastique (qui laisseraient passer la pluie) peuvent augmenter la chaleur autour des vignes à un prix abordable. Jusqu'à maintenant, ces expériences ont rencontré un certain succès mais l'augmentation de la température reste réduite.

Il y a enfin un essai pour utiliser des hyperfréquences (micro-ondes) pour chauffer directement les plants quand il fait froid. Malheureusement, cet essai exige un système de protection et on doit retarder l'expérience parce que la clôture qu'on avait installée à cet effet a été volée.

Dans une autre ligne de pensée, on a cherché à étudier l'influence du phosphore sur les vignes parce que ce produit a

Voir page 6: Des savants



Ce beau raisin a été photographié hier à Sainte-Anne de Bellevue sur une ferme expérimentale de la faculté d'agriculture de l'université McGill. Le professeur Gérard Millette nous montre ici un des divers dispositifs expérimentaux utilisés pour protéger les plans délicats: il s'agit d'un toit en polythène tressé qui fait office de serre tout en laissant passer la pluie et le soleil. (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

La FTQ propose un "sommet" pour crever l'abcès des rivalités intersyndicales dans la construction

par Pierre Richard

Sainte-Marguerite — Dans l'espoir de crever l'abcès des rivalités intersyndicales dans l'industrie de la construction, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a décidé d'inviter les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) à une rencontre au sommet pour vider ce problème.

Le conseil général de la FTQ, qui re-

groupe les représentants de tous les syndicats affiliés, a résolu de "rechercher avec les dirigeants de la CSN et de la CEQ et avec ses syndicats de la construction les moyens pour empêcher que l'animosité outre la CSN — construction et la FTQ — construction grandisse".

D'autre part, M. Louis Laberge, président de la FTQ, a réitéré que sa centrale ne participera à aucune action con-

jointe avec la CSN tant que celle-ci n'aura pas désavoué la "campagne de salissage" menée par M. Michel Bourdon, président de la Fédération du bâtiment et du bois (CSN), contre la FTQ-construction.

"Nous souhaitons ardemment et sincèrement d'en venir à une solution avec la CSN sur ce problème pour le plus grand bien de tous les travailleurs syndiqués", a déclaré M. Louis Laberge.

En assurant toute l'action de la FTQ dans la construction aux activités de la pègre, Michel Bourdon, selon la FTQ, contribue à créer dans la population "l'écœurement, le désabusement et la suspicion face au syndicalisme de façon aussi efficace que les politiciens les plus retrogades, de façon aussi délibérée que les employeurs les plus anti-syndicaux".

Voir page 6: La FTQ

La FTQ invite les travailleurs à "se souvenir", le 29 octobre

SAINT-MARGUERITE — Tout en ne prenant officiellement position pour aucun parti, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a invité les travailleurs québécois à se souvenir, le 29 octobre prochain, que le gouvernement Bourassa a été l'un des gouvernements les plus anti-syndicalistes que le Québec ait connus.

"Que les travailleurs se souviennent que jamais un gouvernement n'a adopté autant de lois d'exception pour briser des grèves légales. Qu'ils se rappellent le conflit dans le secteur public, l'emprisonnement des chefs syndicaux et le bill 89", a déclaré M. Louis Laberge, président de la FTQ, à l'issue d'une rencontre de deux jours des permanents et représentants des syndicats affiliés à la FTQ.

L'annonce des élections n'a pas manqué d'animer cette rencontre dont le principal but était de préparer le congrès général que doit tenir la FTQ au début de décembre.

Le président de la FTQ a par ail-

leurs demandé aux travailleurs d'appuyer les candidats issus du mouvement syndical.

"Il arrive que la plupart de ces candidats se présentent sous la bannière du Parti québécois", a mentionné avec un sourire en coin, le leader syndical.

D'autre part, M. Laberge a souligné que pour des milliers de travailleurs, le 29 octobre est l'anniversaire de la manifestation contre Power Corporation dans le cadre du conflit de La Presse, au cours de laquelle "nous courions sous les matrasques des policiers à Drapeau et au cours de laquelle une femme a trouvé la mort".

C'est de l'arrogance et de la provocation que de tenir des élections ce jour-là", a lancé le leader syndical.

Et celui-ci de poursuivre: "Le gouvernement n'avait aucune raison sérieuse de déclarer des élections cet automne. Cela révèle l'état de grande faiblesse de ce gouvernement. La seule explication à ces élections précipitées, c'est la peur du Parti libéral de retour-

ner devant l'Assemblée nationale et d'être embarrassé par de nouvelles questions sur les liens plutôt douteux qu'il entretient avec certains milieux".

M. Laberge a conclu sur ce sujet: "Le gouvernement Bourassa est sans aucun doute l'un des gouvernements les plus faibles que nous ayons connus. Si les travailleurs s'occupent de leur affaire, nous aurons peut-être un gouvernement qui se tiendra debout le soir du 29 octobre".

Dans un autre ordre de préoccupations, les différents syndicats membres de la FTQ ont décidé de participer activement et de contribuer financièrement à la vaste campagne de boycottage des produits Firestone que viennent de lancer les grévistes de l'usine de Joliette de cette firme multinationale.

■ aujourd'hui

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 29 septembre, colloque sur "La littérature dans la culture d'aujourd'hui" à l'Université Laval. Invités: MM. Albert Memmi, Jean-Pierre Faye, Francis Bodey, José A. Valente, Jean Paris, Gérard Bessette, Victor Levy-Beaulieu et Naim Kattan.

A 9h30, ouverture du congrès d'orientation de l'Association des psycho-éducateurs du Québec, au Holiday Inn de Longueuil.

A 22h, reportage-interview de CBMT-TV (canal 6) sur Sept-Îles et le maire Gallienne, député libéral de Duplessis.

Frankel paiera l'amende pour n'avoir pas respecté l'impôt

Un témoin à l'enquête sur le crime organisé, l'homme d'affaires Joe Frankel, de Côte-Saint-Luc, a plaidé coupable hier, en Cour des sessions de la paix de Montréal à trois accusations relatives à la Loi de l'impôt provincial. Il a été condamné sur-le-champ à trois amendes totalisant \$900.

Frankel, qui a admis en février dernier avoir été preneur aux livres pendant quelques années, avait reçu cet été un avis du ministère provincial du Revenu lui donnant 12 jours pour fournir ses déclarations d'impôt des années 1969, 1970 et 1971.

Le contribuable ayant négligé de se conformer à ses obligations, le ministère du Revenu décida de porter l'affaire devant les tribunaux.

Hier, le juge Cyri Morand a condamné Frankel à \$25 d'amende pour chaque jour de retard, cela pour les trois chefs d'accusation, ce qui ne traduit pas trois amendes de \$300 chacune.

Joe Frankel, qui avait reconnu avoir des intérêts dans les compagnies Hygienio Laundry Ltd., Location Bonaventure Ltd., Trans-World Sanatary & Chemicals Products, Canadian Coat & Apron et Fat Joe's Restaurant, a obtenu trois délais de trois mois pour payer ses trois amendes.

M. Frankel est associé dans Hygienio Laundry Ltd. avec Angelo Lanzo, témoin actuellement recherché par la police en vertu d'un mandat d'amener émis mardi par la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Pour la CUM, la date du scrutin est mal choisie

par Jean-V. Dufresne

Les élections provinciales tombent comme un pavé dans la mare de la Communauté urbaine de Montréal. Le président du comité exécutif de la CUM, M. Lawrence Hanigan, a reconnu hier "qu'il eût été certainement préférable pour les affaires de la CUM que les élections ne soient pas déclenchées au moment où la Communauté est en train de préparer son budget pour l'exercice de l'an prochain".

"Evidemment, les intérêts de la province passent en premier lieu. J'avais déjà commencé des discussions avec le gouvernement provincial en vue de la préparation du budget, et elles devront se poursuivre maintenant après les élections."

"Quant aux résultats de la campagne, ils ne changeront rien à la réalité de la Communauté urbaine. Aucun gouvernement, minoritaire ou non, ou quel que soit le parti au pouvoir, ne peut ignorer la CUM ou ignorer le problème des contribuables de la Communauté".

Deuxième tuile. C'est le mois prochain que la Commission parlementaire sur les affaires municipales devait commencer l'examen du rapport Hanigan, une somme de 165 recommandations destinées à améliorer le fonctionnement des municipalités intégrées de l'île de Montréal.

Celles-ci ont fait l'objet d'une étude point par point hier à l'occasion d'une réunion organisée par la Chambre de commerce du district de Montréal.

Au sortir de la séance, le président de la CUM a reconnu que les élections en reportant maintenant l'examen par le gouvernement au début de l'année prochaine, ce qui retarderait d'autant tout un jeu de réformes jugées essentielles pour la normalisation des rapports entre les municipalités elles-mêmes, et aussi entre la CUM et le gouvernement provincial, lequel constituait la communauté urbaine de Montréal en 1969, mais ne sut jamais lui donner des ressources financières proportionnelles à ses responsabilités. Or, à l'expérience, celles-ci se sont avérées beaucoup plus coûteuses que prévu, les charges aux contribuables ont atteint un point de rup-

ture, et la CUM n'a toujours pas mis en marche tous les mécanismes essentiels à l'administration d'un bassin urbain qui représente en gros le tiers de la population québécoise.

Le rapport Hanigan, officiellement le rapport du Comité d'étude de la Communauté urbaine de Montréal, fut créé en mars 1972 par Me Maurice Tessier, alors ministre des Affaires municipales, pour examiner la crise qui commençait déjà de se manifester au sein du gouvernement métropolitain après deux années d'existence, à peine.

A lire le document (et ses annexes), on a quasiment l'impression de parcourir le rapport d'une commission royale d'enquête. Tous les aspects, toutes les fonctions du gouvernement métropolitain y sont scrutés à la loupe, et le dossier est assorti de recommandations très précises à l'intention du législateur.

On sait déjà que le rapport Hanigan propose de réduire de 29 à 19 le nombre des municipalités dans la CUM, et de regrouper celles-ci en cinq secteurs géographiques bien déterminés, lesquels constitueraient l'assise d'une politique de déconcentration administrative devenue essentielle pour articuler une machine devenue si imposante, que non seulement les citoyens qu'elle doit servir, mais les municipalités qui la composent, n'arrivent plus à communiquer avec elles.

Telle est la situation notamment des services policiers qui relèvent aujourd'hui d'un conseil de sécurité sur lequel la CUM elle-même n'a aucun droit de regard, ni même budgétaire, cependant que ses activités représentent 80% de dépenses de ses contribuables.

On connaît la-dessus la position de M. Hanigan: "La police est un service et non un pouvoir. Il importe que ce service communautaire soit placé sous la responsabilité de ceux qui sont mandatés par la population qui doit en défrayer le coût."

Il faut assurer une plus grande satisfaction des besoins locaux et rapprocher l'autorité policière de l'autorité muni-

Voir page 6: La CUM

Une entente à l'IATA sur une augmentation moyenne de 6% des tarifs passagers

MONTE-CARLO (AFP) — La conférence de l'IATA sur l'Atlantique-Nord est arrivée à un accord de principe sur une augmentation "moyenne" des tarifs passagers de 6% à compter du 1er janvier 74.

Un ajustement des nouveaux tarifs s'est toutefois révélé difficile à établir en fonction du flottement actuel des monnaies.

Les délégués de l'IATA ont donc décidé de se réunir de nouveau le 8 octobre, à Monte-Carlo, afin de laisser le temps à leur direction de consulter les

gouvernements concernés sur la décision définitive à prendre.

On indique, de source officielle, que les relevements envisagés seraient de l'ordre de 12% pour les tarifs préférentiels appliqués aux jeunes, de 4% pour les 1ères classes et de 2% pour la classe "touriste", ce qui donnerait donc une augmentation moyenne de 6%.

La conférence tarifaire de l'IATA pour l'Atlantique-Nord groupant une quarantaine de compagnies aériennes avait commencé ses travaux à Nice, le 6 septembre, et les avait poursuivis à Monte-Carlo.

Université Laval

LA LITTÉRATURE DANS LA CULTURE D'AUJOURD'HUI (EN PARTICULIER AU QUÉBEC ET DANS LES PAYS FRANCOPHONES)

27-28-29 SEPTEMBRE 1973

Judi, 27 sept. 20 hres

Conférence d'ouverture de Edgar Morin (Paris)

Vendredi, 28 sept. 9:30 hres

Situation de la lecture

(Commentaires sur une enquête menée à Québec)

Alain Bergeron (Laval)

Jacques De Guise (Laval)

Lucius Laliberté (Québec)

Danielle Ros (Montréal)

13:30 hres

Littérature et idéologies

Naim Kattan (Ottawa)

Albert Memmi (Nanterre)

Denis Saint-Jacques (Laval)

16:00 hres

Littérature et contre-cultures

Pierre Aubery (Buffalo)

Victor Levy-Beaulieu (Montréal)

Jean-Charles Falardeau (Laval)

Cedomil Goic (Santiago du Chili)

20:00 hres

Projection d'un long métrage réalisé par Francis Bebey (Cameroun), directeur de la section de musique à l'Unesco.

Samedi, 29 sept. 9:30 hres

La création littéraire aujourd'hui

Gérard Bessette (Queen's)

José Angel Valente (Genève)

Lucette Finas (Vincennes)

12:00 hres

Réception offerte par l'Université Laval au Pavillon Pollack

13:30 hres

Littérature et arts plastiques

Jean Paris (Baltimore)

Fernande Saint-Martin (Montréal)

16:00 hres

Littérature et audio-visuel

Francis Bebey (Cameroun)

André Gardies (Orléans)

Colloque organisé par le Département des littératures de l'Université Laval, Pavillon de Koninck, Québec.

Ce Colloque s'adresse principalement aux professeurs et étudiants de littérature et de sociologie.

PROCEDURE CIVILE

TOME I

CONTIENT: LA LOI DE L'AIDE JURIDIQUE ET L'EXPLICATION

par Réginald SAVOIE, avocat et professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal et Louis-Philippe TASCHEREAU, avocat et professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal

EN VENTE PARTOUT OU CHEZ L'ÉDITEUR

183 pages - Relié \$8.50

GUÉRIN

4440, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL 131 — TÉL.: 843-6241 - 843-6242

éditorial

Une campagne de positions

Contrairement à la campagne de 1960 où il fallait en finir avec le vieux régime Duplessis, ou à celle de 1962 qui plébiscita la nationalisation de l'électricité, le scrutin du 29 octobre prochain n'annonce pas d'enjeux majeurs propres à passionner l'électorat. Aucun scandale d'envergure n'a éclaté au sein du gouvernement; l'équipe au pouvoir ne pèse pas encore vraiment comme un vieux régime; la dégradation économique paraît conjurée du moins pour un temps; pour la majorité des Québécois l'imminence d'un choix décisif ne semble pas encore s'imposer entre l'indépendance et la confédération canadienne; bref, tout annonce un octobre qui pourra être haut en couleurs mais, malgré tout, guère plus capital que la dernière élection provinciale. Et pourtant, la campagne qui s'ouvre s'annonce vive, sinon féroce. Pourquoi?

Si l'enjeu n'est pas encore de trancher le statut politique du Québec ni le régime socio-économique qui prévaudra dans les prochaines décennies, la lutte qui vient de s'engager va néanmoins écarter de la scène politique ou y consolider les acteurs qui prétendent façonner le destin de la province d'ici l'an 2.000. Le Parti québécois ne saurait faire de cette élection l'équivalent d'un référendum sur la souveraineté, ni le Parti libéral y trouver l'occasion d'en finir avec le séparatisme; le Crédit social ne pourra pas davantage stopper le "socialisme" que M. Yvon Dupuis déceale dans le gouvernement libéral. Plutôt, les partis devront se battre pour garder la place qui, au minimum, consolidera leur emprise politique. A ce jeu, tous pourraient chanter victoire, mais tous aussi pourraient connaître des surprises le soir du 29 octobre.

L'élection du 29 octobre, en effet, risque d'abord d'être décisive pour l'existence même de l'Union nationale. Perdant ses appuis ruraux aux mains des créditistes, voyant passer au Parti québécois nombre de ses nationalistes, ne pouvant plus retenir ses affairistes désormais intéressés à rallier les libéraux ou Yvon Dupuis, l'Union nationale est dévorée de toutes parts sans être capable, en contrepartie, de compenser ces pertes par des gains significatifs aux dépens de ses adversaires. Ayant précipité plutôt que ralenti le déclin de son parti, M. Gabriel Loubier, malgré sa contenance, est dans une position dramatique, et c'est à lui que fait d'abord le plus de dommages la décision de M. Robert Bourassa de hâter l'appel au peuple. Le chef de l'Union nationale ne peut plus aspirer à former le prochain gouvernement. Le successeur de Jean-Jacques Bertrand va devoir même, selon tous les indices, céder à un autre le fauteuil du chef de l'Opposition officielle. Lui-même serait menacé

dans son comté de Bellechasse.

Seule l'élection d'un gouvernement minoritaire permettrait à M. Gabriel Loubier et à l'Union nationale de garder, avec la balance du pouvoir, un rôle politique d'importance dans un proche avenir. Or, il n'est même plus certain que le parti puisse contribuer à affaiblir à ce point les libéraux de Robert Bourassa ni même à conserver assez de sièges pour détenir à Québec ce nouveau pouvoir que les néo-démocrates ont acquis à Ottawa lors du dernier scrutin fédéral. L'Union nationale doit donc combattre avec l'énergie du désespoir pour ne pas disparaître de l'Assemblée nationale, parlement qu'elle domina si puissamment jadis.

Menacée par les créditistes, l'Union nationale va livrer au parti de M. Yvon Dupuis le combat de la dernière chance. N'ayant plus rien à perdre, M. Gabriel Loubier, fort d'une caisse électorale millionnaire, ne va rien ménager pour stopper et, si possible, refouler ça et là les vagues d'assaut qui ont commencé de l'étouffer. La manière contournée avec laquelle le chef de l'Union nationale a "confirmé" la nouvelle que certains de ses organisateurs ont pu contribuer financièrement à la victoire d'Yvon Dupuis donne une idée des coups qui pourraient ponctuer cette contre-attaque.

Pour le chef du Parti créditiste encore plus peut-être que pour ses députés et ses militants, le 29 octobre sera également crucial. Les créditistes ordinaires, en effet, aspirent plus à conseiller le gouvernement qu'à gouverner eux-mêmes; ils affichent le détachement d'une minorité sincère et prophétique; l'éternelle minorité caouettiste réelle à Ottawa est un fidèle reflet de cette humble ambition. L'ancien ministre libéral n'a pas cette retenue. Il réclame le pouvoir mais vise l'anti-chambre qui lui permettrait d'y accéder: l'Opposition officielle.

Si les créditistes supplantaient l'Union nationale et devançaient le Parti québécois, à la moindre difficulté économique et sociale du gouvernement libéral; ils auraient le pouvoir à portée de la main. Or, ni les pronostics économiques, ni les soubresauts récents que le Québec a connus ne peuvent nous permettre de croire, avec M. Robert Bourassa, que la province a enfin trouvé la douce somnolence d'une heureuse croisière économique et sociale. Pour rien au monde, M. Yvon Dupuis ne voudrait laisser au Parti québécois la vague qui renverserait alors le gouvernement en place.

L'enjeu immédiat du Parti québécois est moins simple mais il est de même nature. Rien ne lui serait plus dangereux que de battre le gouvernement libéral actuel, car il ne pourrait lui succéder qu'à la tête d'un gouvernement minoritaire, c'est-à-dire dans une

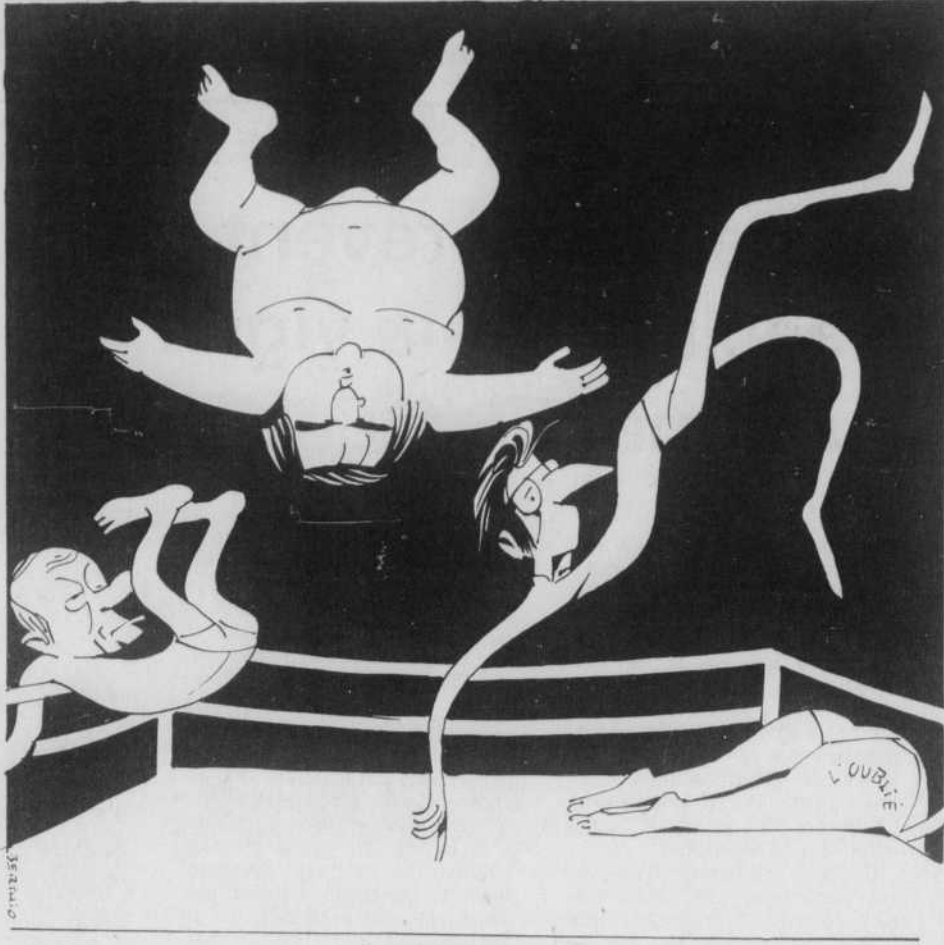
période d'instabilité politique propice à tous les troubles, et donc à tous les reculs de l'attribution souverainiste et de la voie démocratique qu'il prétend emprunter jusqu'à la fin. On ne lance pas des militants dans une campagne en leur disant qu'on ne vise pas le pouvoir mais l'opposition; tel est pourtant l'enjeu réel que peut et doit viser, dans la conjoncture actuelle, le Parti québécois. S'il devait reculer dans l'électorat, ou se voir sérieusement concurrencé par le Crédit social, la commotion qui s'en suivrait serait encore plus grande que l'indignation et la révolte avec laquelle les péquistes accueillirent l'injuste représentation du 29 avril 1970. Les débordements qui surviendraient alors feraient reculer le parti et jetteraient plus de citoyens dans les bras d'Yvon Dupuis. La vraie république de banane se profilerait pour de bon à l'horizon du Québec.

Quant aux libéraux, misant sur la reprise économique et la division des forces d'opposition, ils partent gagnants. Certes, n'étant plus dans l'opposition comme sous le gouvernement Bertrand, ils doivent avoir une stratégie différente et atténuer notamment l'odieuse qui, tôt ou tard, accompagne le pouvoir. Ils peuvent malgré tout se permettre de perdre quelques points dans la répartition du suffrage populaire ainsi qu'une dizaine de sièges sans pour autant être battus. Un gain modeste au profit du Parti québécois ne serait pas catastrophique pour eux; une stabilisation de l'électorat souverainiste leur permettrait de se rendre indispensables aux partisans de la confédération, au Québec comme à Ottawa; un recul péquiste leur vaudrait moins de hantises.

La seule crainte de l'équipe Bourassa pourrait être que dans une lutte à trois ou quatre partis, l'opposition se divise mais de manière à rendre les libéraux minoritaires. Autant le gouvernement Trudeau avait les hommes et la nervure politique nécessaires pour faire face à ce défi, autant le cabinet Bourassa, dans son état actuel, serait aux abois. Aussi les libéraux vont-ils veiller attentivement, de semaine en semaine et de sondage en sondage, à laisser les trois partis d'opposition se partager et se repartager les clientèles qu'ils ont déjà, mais à ne pas déborder trop en terre libérale.

Les libéraux retournés au pouvoir, les péquistes devenus l'Opposition officielle, le Crédit social ayant supplanté l'Union nationale, Gabriel Loubier conservant quelques sièges, tous les partis auraient quelque motif de se réjouir du résultat du scrutin. Mais le moindre mouvement de l'électorat peut être fatal à l'un ou à l'autre. C'est pourquoi la guerre des positions va être vive dans toutes les circonscriptions québécoises, jusqu'au lundi 29 octobre.

Jean-Claude LECLERC



Les corps célestes

lettres au DEVOIR

Un ministre trop lointain

Il y a des choses dans les discours de la rentrée du Ministre de l'Éducation qui m'ont souverainement déplu. Il a dit entre autre que les enseignants, dans leur ensemble, paraissent désenchantés et malheureux... Mais pour qui se prend-il, ce ministre? Est-il dans les écoles pour porter ce jugement? Côté-t-il tous les jours les enseignants comme moi je les ai côtoyés et admirés tout au long de ma carrière? Remarquez ce verbe: "paraissent"? Comme il est révélateur de l'état d'esprit de ce ministre. Ce psychiatre juge sur des apparences. Quand l'a-t-on vu venir se mêler aux enseignants, leur parler en toute

loyauté? Quand l'a-t-on vu prêter une oreille attentive aux plaintes formulées par quelques-uns des nôtres? Mais non, il ne les a jamais écoutés. Derrière son bureau, dans le haut de sa tour, il assène des coups sur nos chefs syndicaux qu'il dit être de "type révolutionnaire"... Mais, qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu pour avoir un tel homme à la tête du monde de l'enseignement? J'ai été enseignant toute ma vie. J'ai côtoyé des collègues débordant d'enthousiasme et de dynamisme. J'ai vu des institutrices pleines de dévouement travailler le soir et les fins de semaines pour préparer leur classe, des institutrices qui

aiment leur travail et qui aiment les enfants. Et ce ministre qui vient nous dire que nous sommes désenchantés et malheureux? Et ce sont les mots de Corneille qui en la circonstance me reviennent à la mémoire: "O rage, O vieille ennemie! N'ai-je donc vécu que pour cette infamie?" Monsieur le ministre, voulez-vous vraiment améliorer vos relations avec les enseignants? Venez donc leur parler en toute franchise. Venez les écouter. Mêlez-vous à eux. Vous verrez bien qu'ils ne sont pas si noirs que vous les mettez.

Oscar MALTAIS
Montréal, le 24 septembre 1973.

A quand un syndicat des consommateurs?

Monsieur,
Si le client était conscient de sa toute puissance et s'il se dotait de structures adéquates, il pourrait prévenir une multitude d'abus, de la part des petits, des moyens et des gros requins de l'industrie et du commerce.
Clients et clients, vous êtes, en réalité, les patrons des patrons, si puissants soient-ils. C'est parce qu'ils vous redoutent, qu'ils dépendent des sommes astronomiques, pour vous faire acheter par réflexes conditionnés, comme des robots sans pensée et sans pouvoir de réflexion, contre votre bon sens et votre intérêt.

Savez-vous que c'est le consommateur qui, dans notre système, paie la note, si une augmentation de prix intervient, à quelque niveau qu'elle se produise?

Quand osez-vous opposer un "NON" collectif quand vous constatez que ces augmentations sont arbitraires et injustifiées? Si les supposés animaux intelligents que

nous prétendons être avaient eu le courage d'opposer des "NON" individuels et des "NON" collectifs, chaque fois qu'une situation n'était pas acceptable, depuis les trois dernières décades, nous n'en serions pas où nous sommes aujourd'hui. Comme le dit un vieux proverbe: "Les moutons bêlent quelquefois; mais ils se suivent stupidement vers la porte de l'abattoir". Nous agissons de même, face aux abus de ceux qui contrôlent, à leur guise, les prix des biens de consommation.

Toute la population nord-américaine a besoin de structures qui lui permettraient de distinguer, parmi ceux qui fabriquent et distribuent les biens de consommations et vendent des services, les humains des requins, et de faire leurs achats chez ceux qui veulent vivre et laisser vivre.

Pour atteindre ce but indispensable à la survie économique et au bonheur de la masse, il nous faut un organisme puissant, bien struc-

turé et efficace. Cet organisme, depuis si longtemps attendu, serait un bon syndicat des consommateurs, ou un personnel compétent et intégré pourrait faire enquête sur les cas de gonflements anormaux de prix. Après ces enquêtes sérieuses et honnêtes, les syndicats pourraient prendre action commune, en n'achetant pas les produits de ceux qui veulent abuser de leurs semblables, et en encourageant ceux qui oeuvrent à l'intérieur de normes reconnues par tous, restent des humains, dignes d'être reconnus et appréciés comme tels.

Lorsque notre société se sera dotée d'un tel organisme et qu'elle sera pleinement consciente de ses possibilités, non seulement elle exercera un auto-contrôle efficace sur ses activités économiques, mais elle contribuera à diminuer les maux de tête de nos gouvernants au sujet de l'inflation.

L.G. BERTRAND
St-Jérôme, le 22 septembre 1973.

POINT DE VUE

Sermon sociologique aux oecuménistes canadiens

par JEAN-GUY VAILLANCOURT

Dans une lettre publiée le 19 septembre, un correspondant de Québec, s'appuyant sur un texte du théologien protestant français Roger Mehl, critiquait des propos tenus par le sociologue Jean-Guy Vaillancourt lors d'une rencontre oecuménique récente. M. Vaillancourt s'étonne de l'interprétation ainsi donnée à son intervention, signalant qu'il a précédemment voulu mettre en valeur "l'unité dynamique entre la foi et les oeuvres que Mehl suggère comme voie de l'avenir pour l'oecuménisme". Voici des extraits de l'exposé fait par M. Vaillancourt à la Consultation oecuménique qui eut lieu du 10 au 12 septembre.

(...) Le sociologue de la religion ne doit pas se contenter d'examiner les déclarations orales ou écrites des personnes qui se disent religieuses. Il doit essayer de scruter aussi les comportements réels, le fonctionnement véritable des structures, pour y déceler les dilemmes et les contradictions entre les paroles prononcées et la réalité sociale elle-même. Dans le cas des églises et des chrétiens du Canada, le gouffre entre ce qui est dit et ce qui se fait est considérable. Les églises prêchent la justice et l'amour, et pratiquent souvent le contraire, par leurs investissements, leurs complications, leurs silences stratégiques, leur manque d'engagement concret. La plupart des églises ont vis-à-vis les groupes opprimés et exploités une attitude paternaliste, parfois même discriminatoire, et souvent hypocrite. La libération de la femme par exemple n'est-elle pas considérée de facto comme quelque chose qui va à l'encontre de l'ordre naturel et divin, si l'on en juge par le statut réel de la femme dans les églises. Les ins-

titutions religieuses sont parmi des rares institutions qui refusent encore, de droit et de fait, d'accorder à la femme une place égale à celle de l'homme.

Les chrétiens officiels

Quels sont les chrétiens officiels au Canada et au Québec qui au lieu de se taire ou de prêcher vaguement contre le racisme et la torture, travaillent effectivement et efficacement pour faire cesser la présence genocidaire des imperialistes américains en Indochine, la suppression brutale des libertés humaines en Grèce et au Brésil, l'exploitation coloniale ou néocoloniale en Afrique portugaise et australe et en Amérique latine, la collusion éhontée des classes possédantes et du crime organisé avec leurs fantoches politiques au Canada et au Québec. Les leaders religieux et les fidèles les plus attachés à l'institution ecclésiastique ne sont-ils pas souvent, si on se fie à leur praxis plutôt qu'à leurs paroles, parmi les citoyens les plus conservateurs, les plus fades, les plus tièdes, au plan de l'engagement social et politique? Les chrétiens que l'on rencontre par hasard dans les batailles pour la justice ont peu de liens avec les pouvoirs religieux officiels et sont souvent considérés par ces derniers comme des énergumènes aux idées farfelues et peu solides. Le mode diplomatique plutôt que le mode prophétique n'est-il pas la norme courante dans les églises tant protestantes que catholiques de chez nous?

La plupart des valeurs que les écritures et la tradition judéo-chrétiennes considèrent comme fondamentales (fraternité, respect de l'autre, secours envers les faibles et les pauvres) sont souvent vécues beaucoup plus intensément par des gens avec des attaches très ténues ou tout à fait nulles vis-à-vis les églises établies que par les piliers de l'institution religieuse. Je ne suis pas un spécialiste de questions bibliques, mais j'ai l'impres-

sion que Jésus de Nazareth et Jean le Baptiste n'étaient pas en très bonne grâce auprès des imperialistes et des collaborateurs de l'establishment de leur pays, qu'ils ne passaient pas leur temps en très bonne compagnie. Et il me semble que les chrétiens des origines entraient facilement en conflit avec les autorités politiques quand ces dernières étaient inhumaines. Les dirigeants des églises canadiennes sont en trop bon termes avec l'État, et quand elles sont en conflit, c'est souvent parce qu'ils défendent des intérêts encore plus particularistes que ceux que les politiciens défendent.

Durant l'infâme loi des mesures de guerre au Québec, parmi les centaines de personnes innocentes qui ont été enlevées et emprisonnées à cause de leur engagement dans la lutte pour la libération sociale et nationale du peuple québécois, il n'y a pas eu, à ma connaissance, un seul évêque, un seul pasteur, un seul prêtre, un seul religieux d'arrêté. Quelques-uns, il est vrai, y compris des évêques, ont élevé la voix publiquement, mais encore là, c'était la plupart du temps des paroles prudentes, volontairement ambiguës plutôt que des actes. Et au Canada anglais, c'est dans les milieux universitaires, journalistiques et syndicaux, bien plus que dans les milieux ecclésiastiques, que quelques voix se sont élevées pour condamner l'injustice ou pour soulever des questions embarrassantes.

Le racisme plus ou moins hypocrite des anglophones vis-à-vis la minorité francophone, et des Blancs vis-à-vis les Indiens et les Esquimaux, n'a pas été déraciné, bien au contraire, par les institutions chrétiennes de chez nous. Elles ont plutôt fait leur humble part pour laisser subsister, pour seconder et même pour promouvoir des états de faits scandaleux. Ce n'est pas quand la situation sera arrivée au point où elle en est rendue en Irlande qu'il sera temps pour les Églises de se réveiller pour corriger les injustices. Comment peut-on prendre au sérieux les appels à la non-violence de certains chefs religieux quand on les voit cautionner quotidiennement la violence des pouvoirs établis contre les faibles, les vieillards, les pauvres, pour protéger les privilèges avec lesquels l'État les garde en laisse?

L'école à Montréal

Un autre exemple entre mille: le problème de la démocratisation des structures scolaires sur l'île

de Montréal. La confessionnalité des structures administratives est un mécanisme par lequel le groupe sur-favorisé des riches anglophones protestants en connivence avec les catholiques conservateurs, maintient des privilèges que les francophones sous-favorisés n'ont pas dans le reste du Canada. Nous avons ici un cas évident de l'utilisation de la religion chrétienne pour légitimer un désordre social. Les catholiques conservateurs craignent la sécularisation des structures scolaires, à l'élémentaire et au secondaire (serait-ce surtout à cause des salaires des amonieurs et professeurs de religion?) et ils sont prêts pour maintenir ces privilèges à consacrer de vastes inégalités entre les écoles francophones catholiques de l'est de la ville et les écoles anglophones protestantes de l'ouest. Les protestants ne croient pas à la confessionnalité scolaire, mais ils l'utilisent pour maintenir des privilèges socio-économiques. Cette collaboration réactionnaire entre catholicisme et protestantisme, si c'est ça l'oecuménisme, il n'y a pas à se surprendre que l'oecuménisme soit en crise. C'est comme lorsque Spellman et Billy Graham contribuent au succès des activités de Johnson et de Nixon en Indochine: leur collaboration est pire que la désunion de leurs Églises.

En d'autres mots, ce n'est pas n'importe lequel genre d'unité entre protestants et catholiques qui vous rendra crédibles, mais plutôt l'unité dans la vérité, l'amour et dans la lutte pour la justice. Il me semble qu'il est mieux d'être désunis dans la lutte pour la justice, que faire de l'oecuménisme genre "Université Concordia". On a l'impression que c'est surtout parce que les Églises sont en perte de vitesse qu'elles sentent l'urgence de s'unir, un peu comme les différentes communautés religieuses dans l'Eglise catholique rassemblent leurs effectifs quand le nombre de leurs recrues diminue. Ce n'est pas dans cette direction, il me semble, qu'il faut aller. Ce ne sont pas vos divisions qui éloignent de vous l'homme contemporain. La religion est devenue repoussoir parce qu'elle passe à côté des vrais problèmes, parce qu'elle a trahi en n'apportant pas la bonne nouvelle aux pauvres, la délivrance aux captifs et la liberté aux opprimés et qu'elle camoufle cette trahison par des homélies ronflantes et des réunions rassurantes.

Voir page 6: Sermon

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont (incorporée) dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année, six mois: \$19, À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Éditions du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 30 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste: détermine sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0838. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Fondateur: Henri Bourassa
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

Michel DESMARAIS
Montréal, le 21 septembre 1973.

Des propos qui rappellent les femmes savantes

MM. Louis Dussault et George Torfan

J'ai beaucoup rigolé à lire votre libre opinion sur Culture et politique parue dans la livraison du DEVOIR du 20 septembre 1973, page 5. Je n'ai jamais vu, en si peu de paragraphes, trancher cette question de culture et politique. Je vous préfère Louis-Philippe Lacroix qui parle des défenseurs de la langue comme de "pelleteux de nuages". Léon Dion que vous attaquez à dû se désoler un peu la rate surtout que dans le journal du même jour il avait dû accumuler de la bile en lisant que M. Bourassa accusait le Parti québécois d'avoir volé les documents de M. Castonguay et affirmait aussi, contredisant son sous-ministre Arthur Tremblay, que le bilan des relations fédérales provinciales n'avait pas été publié pour des raisons de négociations. (Chers amis, comme cette dernière phrase doit vous paraître politiquement inculte).

Moi qui m'intéresse beaucoup à l'histoire, à la culture et chose bien bizarre aussi à la politique, j'en ai appris de bien bonnes. Je n'aurais jamais pensé que la culture avait de la dignité sans l'animal politique qui s'appelle l'homme. Est-ce pour cela que vous affirmez que "par-dessus tout, la culture est individuelle"? J'ignorais aussi que la Grèce et l'Italie avaient méprisé la culture. Avez-vous déjà entendu parler de Jules II (deux)

ce grand papa mérenne qui rêve avant Garibaldi d'unifier l'Italie? Et la France des Rois qui "unifia culture et politique". En tout cas, Louis XIV n'a pas politisé les arts, ce me semble. Et comme j'ai apprécié votre souverain mépris de la politique qui vous fait trouver des expressions presque de femmes savantes: "La politique avec sa jactance a maintes fois esquissé un attentat aux bonnes moeurs de la culture, une espèce d'outrage à la pudeur des musées. L'Etat viole trop souvent le génie". Je pourrais longuement vous citer, tout votre article est à relire. Même les Jesus Freaks jouiront de vous voir parler de l'immortalité de la culture. Dit par l'artiste révolutionnaire et philosophe, je le prends mieux. (Puis-je vous suggérer de relire le dialogue entre Scali et Garcia dans l'Esprit?)

Vous ne m'en voudrez pas de ne pas m'amuser plus longtemps, je ne suis pas le grand docteur Ferron. Et je n'ai pas cette chance de Kant, Goethe et Beethoven, "génies de province" comme vous dites (quelle nostalgie de Paris!) d'être à l'abri de l'Etat fédéraliste. Car c'est là le sommet de votre précieux plaidoyer à la ressource duquel vous appelez Descartes (Est-ce que lui n'a pas écrit dans une langue "fédérale"?); vous terminez votre violent réquisitoire — violent à force d'être obséquieux — sur la

liberté de la culture face à la politique par l'éloge du fédéralisme: "Le fédéralisme offre à la province l'unique occasion d'être belle (mon doux, mon doux) en même temps que rentable" (ma chère)! Vraiment, je comprends pourquoi je me suis levé en pleine nuit pour vous écrire ces lignes. Ottawa et moi, nous veillons. Si j'étais Bourassa, je vous engagerais pour défendre la thèse loufoque de souveraineté culturelle et nous redire "qu'après d'un Etat québécois incommodé, l'intelligence languira dans les langes".

Pourrais-je, en terminant, vous rappeler que contrairement à tous les exemples historiques que vous nous donnez — ou du moins pour la plupart — vous n'avez pas fait allusion à la langue comme élément de cohésion culturelle et nationale? Pourrais-je vous rappeler aussi que nous sommes une minorité française en marée anglo-saxonne et que dans votre merveilleux fédéralisme, nous vivrions en été de diglossie? Enfin, je termine en vous invitant à rejoindre le juge Philippe Ferland qui voit le jolai comme un convoyeur du marxisme. Je ne vous dit pas cela par moquerie mais parce que je pense que vous n'êtes pas loin de penser comme lui. Si ce n'est déjà fait.

André GAULIN
Québec, le 22 septembre 1973

des idées

des événements

des hommes

Le coup d'envol de la campagne du PQ

Le temps est venu de bâtir un vrai gouvernement

● Texte intégral de la déclaration émise hier par le Conseil Exécutif national du Parti québécois à la suite de l'annonce, par le premier ministre Bourassa, de la tenue d'élections générales le 29 octobre prochain.

Dans l'histoire du Québec, si nous le voulons, le mois qui vient sera le plus fécond des tournants. Curieusement épuisés par l'abandon tranquille du pouvoir québécois, vides à force d'inaction, les libéraux sortants voudraient escamoter en vitesse un second mandat qu'ils ne méritent pas. Mais ils fournissent ainsi aux électeurs l'occasion de franchir plutôt la plus importante et la plus rentable des étapes politiques.

Comme on l'a dit d'un autre événement historique: un petit pas modeste pour chacun d'entre nous, mais un pas gigantesque pour notre avenir collectif.

Cette campagne électorale, elle peut d'abord amorcer un élan nouveau et nécessaire de la société québécoise. Ces progrès que nous proposons, on les trouve dans le seul programme politique qui ait été préparé et voté démocratiquement. C'est ce qui leur confère leur qualité d'engagement ferme et réfléchi.

Et l'ensemble de ces propositions constitue, nous semble-t-il, la feuille de route la plus claire et la plus fiable que le Québec puisse adopter pour les années qui viennent.

Les maux dont il faut se libérer

Tout le monde sait par exemple que les fondements mêmes de notre démocratie sont viciés. On a continué encore, jusqu'à la dernière minute, à faire vivre un parti de gouvernement dans des couloirs financiers, au milieu d'un grouillement d'influences inavouées dont la seule existence, cachée mais trop connue, est en soi délétère pour la santé politique d'une société. Jusqu'aux listes électorales qui, de toute évidence, ont été polluées par des omissions et des inclusions aussi injustifiables que systématiques. Il faut sortir enfin de ce

climat qui dégrade la collectivité. Le Parti Québécois a été le premier et demeure le seul à s'y engager fermement et sans ambiguïté.

Tout le monde sait que le poids des taxes est non seulement excessif mais injuste. Les mieux nantis, à commencer par les plus riches entreprises, payent toujours moins que leur part — alors que les revenus moyens ou modestes se font pratiquement égorger. C'est l'imposition la plus régressive, c'est-à-dire la moins équitable, qui trop souvent est celle qui augmente le plus. C'est le cas en particulier de la taxe foncière. Depuis les années que s'accumulent études et rapports sur cette jungle fiscale, on n'a fait d'ordinaire que mieux la camoufler. Il faut sortir de cette iniquité qui est la source privilégiée de l'injustice sociale. Le Parti québécois a été le premier et demeure le seul à s'y engager.

Tout le monde sait que parmi les facteurs les moins excusables de l'inflation galopante ou s'abîment le pouvoir d'achat et le niveau de vie, se trouvent les profits excessifs et la véritable exploitation organisée que tolèrent et souvent même que subventionnent nos dirigeants politiques traditionnels. En même temps, on laisse le consommateur, c'est-à-dire chacun de nous, se débattre avec moins de protection, moins d'information et moins de recours que n'importe où ailleurs en Amérique du Nord. Il faut mettre fin à cette tolérance des abus et à ce mépris du citoyen. Le Parti québécois a été le premier et demeure le seul à s'y engager.

Tout le monde sait que la vitalité même de notre peuple est gravement minée. Il suffit de voir s'accroître une natalité qui n'a plus d'équivalent dans le monde occidental. Derrière ce phénomène

se profilent tout un ensemble de problèmes et de lacunes socio-économiques qu'on ne cesse de négliger et de laisser s'aggraver. Nous manquons tragiquement de logements convenables et accessibles aux jeunes couples comme aux familles le moins nombreuses; on a noyé interminablement dans les chicaneries fédérales provinciales une politique civilisée de compensation des charges familiales et de garantie d'un revenu minimum décent pour les gens démunis dont ce n'est pas la faute: les personnes âgées, les femmes chefs de famille, les handicapés et les autres personnes incapables de travailler; on refuse de reconnaître en pratique cette évolution de la vie féminine qui appelle clairement des mesures de bon sens comme un réseau complet et abordable de garderies et de jardins d'enfance aussi bien qu'un revenu d'appoint pour la femme au foyer.

Il faut sans plus de délai qu'on donne l'importance qu'elles méritent à ces questions qui touchent aussi bien le sort de chacun que le bien-être de tous. Au sujet des allocations familiales, le Parti québécois a été récemment le premier à proposer un programme complet et articulé, ce qui a contribué à faire cesser au moins électoralement les tergiversations du gouvernement sortant. Et sur le reste, nous demeurerons les seuls à présenter des engagements concrets et précis.

Tout le monde sait également que ces objectifs, et d'autres que nous avons inscrits à notre programme, peuvent être copiés fébrilement à la dernière minute par des partis qui improvisent faute d'avoir travaillé. Mais nous avons confiance que, cette fois, la majorité des Québécois verra clairement à quel point la réalisation de ces mesures, non pas en pièces détachées et incohérentes mais comme un progrès continu sur tous les fronts, exige d'abord et avant tout l'avènement à la souveraineté nationale.

La souveraineté dans l'interdépendance

La campagne électorale qui commence est ainsi l'occa-

sion, démocratiquement et sans hostilité contre personne, de montrer que nous sommes désormais cette nation normale à laquelle plusieurs générations ont aspiré en vain. Il y a maintenant, chez nous, la maturité d'un peuple qui n'a plus de raison de demeurer dans la dépendance des autres; depuis longtemps, il n'y trouve ni son vrai profit ni le développement dont il a besoin.

Comme tant d'autres communautés nationales, dont le total a grimpé de 50 à plus de 140 en 27 ans, notre évolution nous a menés jusqu'au point où le Québecois doit traiter d'égal à égal avec les autres. Ce n'est pas seulement affaire de fierté mais aussi de santé.

Si nous voulons sortir de la perpétuelle et démolissante incertitude qui nous ronge au sujet de la langue, de la culture qu'elle véhicule et de l'identité même que ces "différences" nous ont forgée en Amérique, il n'est pas d'autre chemin que celui qui passe par la souveraineté politique.

Si nous voulons que notre structure sociale, bousculée par les changements rapides de notre époque, résiste aux pressions et aux secousses qui se multiplient, tout en répondant aux exigences d'une vraie justice et d'une répartition acceptable des ressources et des services, le seul encadrement assez solide qu'on puisse lui donner est encore celui de la souveraineté politique.

Si nous voulons que notre vie économique connaisse enfin autre chose que les retards, les servitudes et les fragilités, plus encore que sur les autres plans la souveraineté politique est l'unique façon d'y parvenir.

C'est par elle, et pas autrement, que nous rapatrierons ces milliards annuels d'impôts et d'autres revenus que nous payons pour nos besoins mais qui sont loin de nous revenir complètement et encore plus loin de nous revenir à temps et comme il faudrait, soumis qu'ils sont aux priorités comme aux caprices d'un gouvernement fédéral qui nous sera toujours foncière-

ment étranger.

Sans la souveraineté, jamais nous ne posséderons non plus le contrôle essentiel de nos banques et des autres institutions financières qui manipulent l'épargne et manipulent le crédit de nos citoyens.

Le régime actuel nous prive également, en tout ou en partie suffisante pour nous garder dans l'impuissance, des compétences sans lesquelles on perd son temps quand on parle d'aménagement du territoire, ou de développement régional, ou de "stratégie" industrielle, ou de maîtrise de nos marchés agricoles, ou de commerce extérieur.

Alors que l'épanouissement harmonieux du Québec, le relèvement de nos régions et de nos groupes défavorisés, le rythme d'activité et les horizons qu'il faut assurer à nos nouvelles générations, tout cela la forme un chantier global que seul un peuple chez lui peut faire marcher.

Ce qui n'exclut pas, bien sûr, l'interdépendance, que tous aujourd'hui doivent accepter et pratiquer de leur mieux.

Depuis le début, le Parti Québécois en propose d'ailleurs une version qui permettrait d'établir avec le Canada, sans rien briser des liens économiques essentiels, une association que l'Ontario et les Maritimes en particulier ne sauraient refuser. Mais justement, cette interdépendance ne se conçoit, ne se négocie et ne se pratique qu'entre interlocuteurs libres et égaux.

Le statut économique où nous sommes en est un, au contraire, de pure dépendance coloniale. Quand ça va un peu moins mal ici parce que ça va mieux ailleurs, quand par exemple le chômage a baissé tout en demeurant deux fois celui de l'Ontario, nos mineurs coloniaux se dépêchent de faire des élections en se parant des plumes du paon. Dans quelques mois, quand le ralentissement économique amorcé aux États-Unis aura son impact douloureux sur la dépendance québécoise, ces mêmes coloniaux s'empresseraient comme d'habitude de s'en laver les mains en disant qu'ils n'y

peuvent rien et que tout dépend de l'extérieur. Ce n'est pas ainsi qu'on fait des enfants ni un peuple forts!

Or, on n'a plus le droit d'ignorer que, depuis 20 ans et plus, les enfants qui ont grandi ont désormais en nombre plus que suffisant la formation et les capacités qu'il faut pour assumer toutes les responsabilités d'une société moderne.

On n'a plus le droit d'ignorer que ce peuple dépendant est en réalité un peuple riche et qu'en assumant lui-même la direction de cette richesse il se rangerait d'emblée parmi le groupe encore si restreint des pays économiquement forts.

Bientôt, un premier budget péquiste

Dans quelques jours, le premier budget que nous avons préparé pour un Québec indépendant viendra démontrer à tous ceux dont la partisanerie ou la peur ne bouchent pas les yeux à quel point nous en sommes capables.

Et capables démocratiquement, encore une fois, ce qui interdit toute bousculade de la population. Un gouvernement du Parti Québécois s'est engagé d'avance à considérer son mandat comme celui de préparer et d'éclairer soigneusement, étape par étape, cette accession à la souveraineté — et de la réaliser constitutionnellement, au moment décisif, par cette consultation de tous les citoyens que constitue un référendum. Mais alors, au lieu des deux tronçons d'Etat qui conspirent l'un et l'autre pour nous garder impuissants, il y en aura un qui sera la conclusion pour que se concrétisent cette conscience de tout le potentiel québécois et cette volonté de le prendre en mains.

Voilà l'étape que nous pouvons aujourd'hui proposer avec la plus entière confiance aux électeurs québécois. Avec confiance et avec joie, car rien n'est plus sainement joyeux que le moment où une nation se sent prête à commencer sa carrière normale. Un tel départ, aucun groupe, aucun parti n'est jamais vraiment digne d'en être le moteur. Dans toute entreprise humaine, il faut bien se résigner à ce que même les plus grandes choses soient accomplies par des instruments imparfaits.

Mais ces imperfections inévitables n'empêchent pas le Parti québécois d'avoir cette qualité fondamentale: depuis six ans, il a réussi à lancer puis à maintenir et accroître patiemment une vraie mobilisation populaire dont la somme d'efforts et de sacrifices n'avaient jamais eu de précédent politique dans notre société.

C'est d'abord et avant tout cette action tenace et contagieuse de nos dizaines de milliers de militants, avec l'appui des sympathisants aujourd'hui tellement plus nombreux que les 660.000 de 1970, qui nous permet cette fois d'aller au scrutin avec l'espoir sérieux de constituer bientôt le premier gouvernement national du Québec.

La chance qui ne passera pas toujours

Nous croyons qu'une majorité des Québécois savent désormais que cela doit arriver.

Nous croyons par exemple que la plupart des "unionistes" authentiquement Québécois et capables d'évoluer se rendent compte que l'Union nationale n'a plus sa raison d'être. Ce n'est plus guère que l'emploi d'une caisse accumulée dans le passé et qui, en se maintenant artificiellement dans le présent, ne sert qu'à entretenir encore un peu de confusion sur le chemin de l'avenir...

Nous croyons aussi que la plupart des créditistes sincères, qui ont mis un si long et tenace acharnement à se débarrasser des vieux partis, savent que leur mouvement leur a échappé pour devenir à son tour un très vieux parti sous la direction qu'on lui a imposée.

Ce n'est pas dans ces cul-de-sac que l'électorat québécois trouvera la direction qu'il cherche pour les années qui viennent.

Et ce n'est pas non plus avec les libéraux sortants, qui tâchent de faire vite avant que soit trop visible la décomposition d'un état-major décimé et divisé et de troupes qui menacent de s'effriter.

Une multitude d'électeurs qui, à force de propagande franchement terroriste et de fictions soufflées à 100.000 exemplaires, avaient voté en 1970 pour cette dernière chance d'un statu quo dépassé, savent maintenant qu'il faut que ça change.

Un Québec moderne ne saurait plus se satisfaire d'un gouvernement sous-développé, dont la vision est celle d'une petite succursale de province qui attend les instructions du bureau-chef fédéral, comme celles aussi des gros bonnets d'une minorité dominante et des intérêts de toutes sortes qui grenouillent autour de l'assiette mal défendue des fonds publics.

Et à ce propos, on comprend fort bien aujourd'hui tous les prétextes et les faux-fuyants qui ont permis d'enterrer jusqu'au bout la plus importante de toutes les réformes électorales, celle du financement des partis, dont le chef libéral soulignait pourtant l'urgence avant même d'être élu!

Sur presque tous les points essentiels ou stratégiques, c'est ainsi qu'on vient de subir pendant trois ans et demi un trio de recettes auxquelles aucun estomac collectif ne peut résister indéfiniment: le gouvernement par omission, par démission et par dissimulation. Après les éternités sans lendemain du rapport Gendron, l'attrape-nigaud d'une absurde souveraineté culturelle. Après les grandioses revasseries super-portuaires et super-pétrolières, le réveil brutal qu'inflige le coup de sifflet "senior" qui retentit à Ottawa. Après les refrains berceurs sur le fédéralisme rentable, tous ces ministres en miniature qui jettent l'éponge à la queue-leu-leu en apprenant — d'ordinaire par les journaux — que ça se décide ailleurs et en dehors de leurs veilles: pour le pain comme pour l'essence, pour le téléphone comme pour la télévision, pour nos aéroports comme pour nos chemins de fer, et pour notre chômage aussi bien que pour nos mesures sociales.

La seule chose cruciale qu'ait maîtrisée cette équipe de liège mineure, c'est l'art consommé de recevoir et de transmettre les signaux que lui font parvenir en coulisse ses véritables patrons. De ces signaux, le plus constant, multiplié sur tous les tons, c'est celui qui nous veut à perpétuité dépendants et quémandeurs, hyperconscients de la moindre difficulté et soigneusement vaccinés contre toute tentation de nous évaluer enfin à notre juste valeur. Bref, ce demi-gouvernement des autres, par les autres et pour les autres, ne joue plus que le rôle classique des fins de régime en colonie: celui d'un instrument de rapetissement collectif.

C'est cet instrument pernicieux qu'il s'agit de remplacer, car il pourrait en continuant saboter la chance nationale qui ne repassera pas toujours et, au bout du compte, faire du Québec français une minorité à jamais rembarquée dans son déclin et vouée aux oubliettes, comme une pièce de musée dans un coin pour touristes pressés.

En combattant ce système, en présentant surtout de notre mieux ce qu'on peut devenir en — en sortant, il ne faut pourtant pas oublier que ceux qui en demeurent captifs sont des Québécois comme nous et qu'il est vital de leur inspirer aussi le goût d'un Québec qui s'appartient.

C'est pourquoi le Parti Québécois se permet de considérer comme une authentique urgence nationale l'appel qu'il lance à tous ceux que leur étiquette passée ou présente n'empêche pas de voir que le temps presse si nous voulons une bonne fois nous bâtir un vrai gouvernement québécois.

Le reboisement systématique du Brésil

par PAUL RUTLER

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le Brésil se reboise. Depuis trois ans exactement, et contrairement à la croyance générale, on plante davantage d'arbres que l'on en coupe dans ce pays qui comprend l'une des plus grandes réserves forestières du monde, indiquent des statistiques publiées récemment.

Et pourtant, jamais depuis cinq siècles, la cadence de destruction de la forêt ne semble avoir été aussi élevée qu'actuellement, en majeure partie en raison de la conquête de l'Amazonie: chaque jour, un million d'arbres sont détruits, ce qui fait annuellement 30.000 kilomètres carrés de forêts dévastées une étendue grande comme la Belgique.

Mais en même temps, on replante chaque jour 1,5 million d'arbres (530 millions l'an dernier contre quelque 360 millions de coupes) et cela grâce à une habile politique d'allègements fiscaux menée par les autorités.

Cet effort reste insuffisant, estime M. Joaquim De Carvalho, secrétaire général de l'Institut brésilien du développement fores-

tier" (IBDF) qui multiple régulièrement ses mises en garde contre le déboisement de l'Amazonie.

Le reboisement, souligne M. De Carvalho, ne s'effectue pratiquement que dans le sud du pays, alors qu'en Amazonie on procède au contraire à un déboisement par trop intensif. "Le remplacement de la forêt par des zones de pâturage ou de culture, est prématuré et risque d'être dangereux", explique-t-il. Car la couche nutritive, très mince, qui recouvre le sol amazonien, risque après la disparition de la forêt d'être emportée par l'érosion. Puis, peu à peu, même les cours d'eau s'assèchent.

Jusqu'à présent, 100.000 kilomètres carrés de forêt amazonienne sur un total de 2,5 millions ont déjà été détruits, indiquent les dernières statistiques.

"La où meurt la forêt, naît le désert", dit le dicton. L'exemple le plus éclatant en est l'aride Nord-est du Brésil en proie à une immense misère, et c'est là le résultat du nomadisme forestier: pendant des dizaines d'années, les colons défrichaient un coin de forêt et cultivaient. Quelques années plus tard, le sol érodé ne produisant plus, ils partaient plus loin et recommençaient créant ainsi d'immenses étendues désertiques. Pour nombre d'experts, cette erreur menace toujours de se répéter, malgré les moyens modernes existant pour éviter ou freiner l'érosion des sols.

Aussi, pour l'IBDF, est-il nécessaire de rationaliser la pénétration de l'homme blanc dans l'univers amazonien et d'accélérer au maximum la réalisation des projets de reboisement, non seulement au sud du pays, mais aussi en Amazonie où 45 millions d'arbres seulement ont été replantés dans les zones désertiques.

Mais il faut également modifier la mentalité des colons et leur inculquer le respect des

arbres: au début, certes, la forêt était un obstacle à la pénétration des premiers colons. C'est dans les feuillages que se cachaient les fauves et les serpents et de derrière les troncs que venaient les flèches des Indiens. Et pourtant cette année encore certains organisateurs du Carnaval de Rio avaient suggéré de couper les palmiers de l'avenue Beira Mar pour faciliter le passage des écoles de samba...

Il appartient donc aux autorités de convaincre les Brésiliens de l'utilité de l'arbre sur le plan écologique et sur le plan économique, le bois étant l'unique matière première qui peut être reproduite indéfiniment — si l'on y veille.

Dès 1965, le gouvernement brésilien avait décidé d'exempter de l'impôt rural tout terrain qui serait reboisé. Les résultats, néanmoins, furent médiocres, les propriétaires terriens refusant de faire des investissements à long terme. C'est alors que les autorités ont créé l'Institut pour le développement forestier (1967) et ont trouvé le stimulant qui allait renverser le courant: tout individu investissant dans une entreprise de reboisement pourra déduire de ses impôts la somme équivalente à celle investie — et cela avec l'espoir de recouvrer son argent à moyen terme et avec intérêt.

Les résultats furent étonnants et, trois ans plus tard, pour la première fois depuis cinq siècles, le Brésil a commencé à se reboiser. L'Etat de Sao Paulo vient en tête avec 346.000 hectares replantés, puis le Paraná et les Minas Gerais. L'Etat le moins reboisé est le Maranhao avec dix petits hectares de forêt replantés.

Mais, à travers le pays, plus de 2,4 milliards d'arbres ont surgi. Et l'espoir, maintenant, est de voir les nouveaux "Bandeirantes": ceux de l'Amazonie, devenir des "Reflorestadores".

ART FLORAL

Cours de décoration florale:

Centres de table.
Arrangements fleurs et fruits.
Décors de Noël.
Fleurs séchées.

Octobre - les jeudis, 4 - 11 - 18 - 25
de 14h. à 16h.

Se renseigner à: 738-1487

VIENT DE PARAÎTRE...

LA CIVILISATION TRADITIONNELLE DE L'HABITANT AUX XVII^e et XVIII^e SIÈCLES

par ROBERT-LIONEL SEGUIN

Exposé des us et coutumes relatifs à la formation, à l'exploitation, à la conservation et à la transmission du patrimoine terrien; inventaire détaillé des mille et une choses nécessaires à la vie quotidienne du campagnard de l'époque. 701 pages. Illustrations. Bibliographie. Relié. \$16.00

EN VENTE PARTOUT ET CHEZ FIDES, 245 EST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL 129 — TÉL.: 861-9621

2e ÉDITION REVUE

AUX ÉDITIONS

FIDES

Mauch restera avec les Expos jusqu'en 1975

Jim Fanning, directeur général des Expos de Montréal, a annoncé, hier soir à New York avant la partie que l'équipe montréalaise devait jouer contre les Mets au stade Shea, que le contrat du gérant Gene Mauch avait été renouvelé. Ce-lui signé l'an dernier devait se terminer à la fin de la prochaine saison. Le nouveau est bon pour jusqu'à la fin de la saison 1975, ce qui met fin aux rumeurs ayant circulé à l'effet que Mauch deviendrait le pilote du club Califormie de la ligue Americaine. On sait qu'il demeure dans cet état américain.

En révélant la bonne nouvelle, Fanning a dit: "Il a inspiré notre club de façon

extraordinaire cette saison et nous croyons que nous aurons bientôt, grâce à lui, une équipe championne."

Pour sa part, Mauch a déclaré: "Il est toujours agréable de se sentir désiré. Je n'aurais pas accepté ce nouveau contrat si je n'étais pas convaincu qu'un avenir plein de promesses attend les Expos".

Après Walter Alston, des Dodgers de Los Angeles, et Léo Durocher, du club Houston, le populaire Mauch est le pilote ayant le plus d'expérience dans les ligues de baseball de calibre majeur. Mauch, 47 ans, a commencé sa carrière de gérant dans les majeures avec les Phillies de Philadelphie en 1960.

créditiste; dans d'autres régions, cela pourrait être l'Union nationale. Tout dépend des régions. Ce sont des partis régionaux."

M. Bourassa compte faire un usage systématique de la radio et de la télévision au cours de cette campagne, comme en 1970. Mais, contrairement à 1970, la campagne sera beaucoup moins longue, environ trois semaines. Il sera lundi soir dans son comté et, le lendemain, rendra public le programme du Parti. La semaine prochaine également, il lancera un ouvrage qu'il vient de terminer sur la Baie James.

Invité à donner son avis sur les slogans des autres partis — "J'ai le goût du Québec" "Il faut arrêter ça" et "Ça n'a plus de bon sens" — M. Bourassa a exprimé l'opinion que ce sont "des slogans à l'eau de rose".

A ces appels, M. Bourassa préfère des formules concrètes qui répondent à ces préoccupations: création d'emplois, développement des ressources, mise en valeur des richesses naturelles, relèvement du niveau de vie des Québécois.

PARTI QUÉBÉCOIS

● parmi les facteurs les moins excusables de l'inflation se trouvent les profits excessifs et l'exploitation organisée que tolèrent et souvent même subventionnent les dirigeants politiques traditionnels;

● la vitalité même du peuple est gravement minée; la dénatalité s'accroît. Il manque de logements convenables et accessibles aux jeunes couples et familles nombreuses;

● l'évolution de la vie féminine n'est pas reconnue; il faut des mesures de bons sens dont un réseau complet de garderies et de jardins d'enfance ainsi qu'un revenu d'appoint pour la femme au foyer;

● il y a maintenant la maturité d'un peuple qui n'a plus raison de demeurer dans la dépendance des autres; depuis longtemps il n'y trouve ni son vrai profit ni le développement dont il a besoin;

● il faut sortir de l'incertitude concernant la langue et la culture qu'elle véhicule; il faut rapatrier des milliards de dollars d'impôts annuellement et d'autres revenus qui ne reviennent pas ou sont soumis aux caprices du fédéral; il faut contrôler les banques et les institutions financières; il faut pouvoir aménager le territoire, procéder au développement régional, élaborer une stratégie industrielle, maîtriser les marchés agricoles et le commerce extérieur;

Mais l'application de toutes ces solutions, dit le Parti québécois, passe par la souveraineté politique. Aussi, il s'engage d'avance à considérer son mandat comme celui de préparer et d'éclairer soigneusement, étape par étape, cette accession à la souveraineté et de la réaliser constitutionnellement, par la consultation populaire que constitue le référendum. "C'est d'abord et avant tout cette action tenace et contagieuse de nos dizaines de milliers de militants avec l'appui de sympathisants aujourd'hui tellement plus nombreux que les 660.000 de 1970, qui nous permet cette fois d'aller au scrutin avec l'espoir sérieux de constituer le premier gouvernement national du Québec."

Enfin, le Parti québécois lance un appel à tous les Québécois de bonne volonté; il croit que la plupart des "unionistes" authentiquement Québécois et capables d'évoluer se rendent compte que l'Union nationale n'a plus sa raison d'être; il croit encore que la plupart des créditistes sincères savent que leur mouvement leur a échappé pour devenir à son tour un très vieux parti sous la direction qu'on lui a imposée.

Après avoir accusé le gouvernement Bourassa de prétextes et faux-fuyants pour venir à enterrer la réforme électorale sur le financement des partis politiques, M. René Lévesque révèle que le Parti québécois entreprend une campagne de financement auprès de ses militants et dans la population. En 1970, le PQ avait entrepris la campagne avec seulement \$20.000 en caisse. Il démarre cette fois-ci avec environ \$100.000.

L'AMBASSADEUR

en déplorant que le gouvernement en place ait été renversé par des moyens extra-constitutionnels et anti-démocratiques, souligne qu'il aurait été difficile pour l'armée d'agir autrement, d'abord parce qu'elle avait épuisé toutes ses ressources de participation et de collaboration avec M. Allende, sans se compromettre et se laisser exploiter.

D'autre part, dit encore M. Ross, l'unité et l'impartialité de l'armée était menacée par des campagnes menées ouvertement à la fois par les marxistes et par la droite, campagnes qui se seraient traduites par une guerre civile.

Enfin, écrivait M. Ross le 13 septembre, il était impérieux de nourrir la population, et par le fait même de forcer le retour au travail des camionneurs en grève pour assurer les semences et les récoltes.

M. Ross voit d'un bon oeil que le nouveau cabinet soit entièrement composé de personnalités militaires et en conclut que l'armée cherche ainsi à éviter un rapprochement avec les partis et les options politiques, ce qui lui facilitera

l'obtention de l'appui du peuple.

Aux Nations Unies, le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp a fait remarquer que le nouveau régime chilien avait remis aux autorités canadiennes de Santiago les trois Canadiens qui étaient détenus depuis le 11 septembre dans un stade étroitement surveillé.

Parmi ces trois Canadiens se trouve un Montréalais, M. Michel Beaubien. Les deux autres sont MM. Robert Everton, de Burnaby, C.-B. et William Patterson, de Vancouver. Les trois hommes seront rapatriés sous peu.

LA CIGARETTE

plus, 50% des hommes fumaient régulièrement en 1972 en comparaison de 58%. Chez les femmes dans la même catégorie d'âge, on comptait en 1965 et on a compté en 1972 33% de fumeuses.

Le ministère de la Santé est d'avis que l'usage du tabac est nuisible à la santé et directement responsable du cancer du poudron, de maladies du cœur, de la bronchite chronique et d'emphysème.

Les statistiques publiées hier indiquent une recrudescence dans l'usage de la cigarette chez les adolescentes et un nivellement de cet usage chez les jeunes gens.

C'est en Ontario et en Colombie-Britannique qu'on a noté la plus grande augmentation dans le nombre de non-fumeurs tandis que c'est au Québec qu'on compte les plus gros fumeurs, tant chez les hommes que chez les femmes.

M. Lalonde a annoncé hier que son ministère était à reviser ses programmes sur l'usage de la cigarette et la santé et à mettre au point de nouvelles directives.

Le ministère de la Santé, a précisé hier M. Lalonde, a établi de nouvelles liaisons avec les provinces et divers autres groupes pour lutter contre l'usage de la cigarette.

Le rapport dont les résultats ont été rendus publics hier souligne que la petite proportion des fumeurs occasionnels (3,4% en 1965 et en 1972) montre bien comment il est facile de contracter l'habitude de fumer. "Les gens en général fument régulièrement ou ne fument pas du tout".

En 1972, Statistique Canada a constaté que 6,5% de la population masculine fumait seulement la pipe ou le cigare, alors que cette proportion était de 7,3% en 1965.

Parmi les catégories d'âge, on retrouve le plus grand nombre de non-fumeurs chez les femmes âgées de 65 ans et plus (88%) et le plus petit nombre de non-fumeurs (37%) chez les hommes âgés de 25 à 44 ans.

LES PRIX

touchent les cultivateurs canadiens.

Si les consommateurs canadiens doivent déboursier beaucoup plus maintenant pour leurs aliments, il faut tenir compte aussi du fait que les Canadiens bénéficient de l'augmentation des prix des produits qu'ils écoulent sur les marchés mondiaux.

Le rapport, souligne Mme Plumtre, n'exonère pas complètement tous les marchands au détail, et nous nous inquiétons aussi du manque de concurrence dont profitent certaines régies et organismes de commercialisation.

Les revenus croissent moins rapidement que les prix des aliments et les gouvernements doivent demeurer sur le qui-vive pour protéger les Canadiens qui pâtissent de cette situation.

Dans son rapport trimestriel, la Commission donne un aperçu de la situation qui prévaudra au cours des prochains mois.

Le prix du pain devrait augmenter très légèrement; celui du boeuf, exception faite de la viande hachée, a baissé. Les prix du porc sont à la baisse. On devrait noter en octobre une réduction dans le prix des oeufs. Dans un avenir rapproché, le prix de la volaille devrait diminuer, suite à une baisse du prix de la moule.

Le prix du lait devrait se stabiliser tandis que les prix de denrées importées comme le sucre, le café, le chocolat, les raisins et les noix devraient continuer à fluctuer selon les cours internationaux.

La Commission souligne d'autre part que jusqu'à maintenant, chez les détaillants, les coûts d'exploitation ont augmenté en même temps que les prix des denrées et que tout indique que certains d'entre eux ne réalisent pas les bénéfices de neuf pour cent sur les investissements, bénéfices considérés normaux au cours des dix dernières années.

Dans l'industrie de la transformation, la situation est à peu près la même. Chez les cultivateurs, on a noté une augmentation des bénéfices, mais cette augmentation vient compenser le retard qu'accusaient les cultivateurs dans ce domaine.

SPIRO AGNEW

ne peut pas être inculpe sans avoir au préalable été destitué par le Congrès, démarche dont l'initiative revient à la Chambre, et qui doit ensuite être approuvée par le Sénat par une majorité de deux-tiers.

En adoptant cette stratégie, M. Agnew ne faisait que suivre l'exemple du président Nixon lui-même, qui, lui aussi, refuse en se retranchant derrière des "prérogatives" constitutionnelles, le droit à la justice d'examiner d'éventuels éléments de preuve que pourraient contenir certains enregistrements de conversations présidentielles portant sur le Watergate.

L'attitude adoptée par le "speaker" de la Chambre, M. Albert, semble cependant rendre maintenant inéluctable l'action de la justice ordinaire, ce qui n'exclut pas cependant la possibilité de voir M. Agnew s'engager à son tour dans une bataille juridique et constitutionnelle de longue haleine.

Le porte-parole de M. Nixon a déclaré que les responsabilités et les fonctions du vice-président restent "inchangées" malgré l'enquête dont il fait l'objet.

La Maison-Blanche, a-t-il ajouté, refuse de "discuter des mérites de la procédure choisie par le vice-président".

De même, a souligné le porte-parole, le président entend ne pas interférer avec la décision de M. Elliot Richardson, de communiquer le dossier Agnew à une chambre de mise en accusation.

Le vice-président est soupçonné d'avoir trempé dans une affaire de trafic d'influence avec des entrepreneurs du Maryland quand il était gouverneur de cet Etat, avant 1969.

Malgré l'apparence de neutralité de M. Nixon, il semble que le chef de l'Exécutif ait appuyé cette initiative d'un homme qui, après tout, est son ministre.

Ce nouvel imbroglio politique, juridique et constitutionnel, sur lequel experts et commentateurs restent indécis et divisés, risque lui aussi de traîner pendant des semaines avant d'aboutir devant la Cour suprême des Etats-Unis.

Dans sa lettre à la Chambre, le vice-président avait appelé le "précédent Calhoun". En 1826, le vice-président John Calhoun avait refusé de prendre en considération une affaire semblable dans laquelle a été impliqué le vice-président Schuyler Colfax, estimant que le dossier, qui portait sur des faits antérieurs à l'élection de M. Colfax, était du ressort exclusif de la Justice. Justement, les accusations dont M. Agnew fait l'objet portent sur une période pendant laquelle il n'était pas encore le second personnage de l'Etat.

MOSCOU

que symbolique à la sortie;

● qu'elle cesse d'imposer des taxes en fonction du pays de destination, comme par exemple Israël pour les Juifs.

L'amendement Mills-Vanik, est, en principe, applicable à tous les pays mais vise en particulier l'Union soviétique.

On sait que conformément à l'accord déjà signé entre Moscou et Washington, les Soviétiques s'étaient engagés à payer la somme de \$722 millions en dettes de guerre en contre-partie de la clause privilégiée.

L'échec de la politique de "diplomatie discrète" préconisée par MM. Nixon et Kissinger sera d'autant plus vivement ressenti par Moscou, même si le vote d'hier soir n'a rien de définitif, qu'il suit de près la campagne de presse lancée contre les dissidents tels Soljenitsyne et Sakharov. A ce propos, le père de la bombe H soviétique avait adressé il y a quelques jours une lettre au Congrès pour que soit refusée à l'URSS cette clause privilégiée tant que Moscou n'aura pas pris des mesures de libéralisation sur le plan interne. Andreï Sakharov estime que la détente sur le plan extérieur préconisée par le Kremlin n'est qu'un leurre tant qu'elle ne s'accompagne pas, sur le plan intérieur, d'un assainissement du climat intellectuel et politique.

Ce refus de suivre le président Nixon dans "la détente sans humanisation" est aussi une première défaite pour M. Kissinger qui, hier encore affirmait que l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée "faisait partie des engagements pris" par les Etats-Unis envers l'Union soviétique dans le cadre de leur accord commercial.

LA CUM

Suite de la page 3

capale..."

En clair, cela veut dire que le service de police soit placé sous le contrôle de la CUM, et aussi que le rôle du conseil de sécurité se limite à celui d'une commission de police, ayant une juridiction à l'échelle de l'agglomération mont-réaleise.

Ici, on perçoit les intentions du comité lorsqu'il propose le regroupement des municipalités-membres de la CUM en cinq secteurs: la déconcentration policière s'accomplirait précisément à ce niveau. En somme, entre la petite police locale mal équipée, et la lourde mais épurante organisation qui risque de devenir l'extension d'un éventuel ministère de l'Intérieur, une force policière citoyenne plus contrôlable, qui correspondrait aux besoins des différentes parties du territoire.

Un examen minutieux des fonctions policières permettrait notamment de partager celles-ci entre les divers paliers de responsabilité, soit le secteur de regroupement, soit la communauté elle-même, soit le gouvernement de Québec.

La position du rapport à l'égard d'un autre organisme "para-municipal" n'est pas différente: "Il est pour le moins anormal, signale le rapport, que la CUM doive aujourd'hui absorber le déficit de la Commission de transport pendant qu'elle n'a pas le droit de gérer son budget. La CUM doit être en service de la Communauté, et elle doit relever du conseil de la CUM."

Aucune de ces réformes ne peut être accomplie sans un nouveau partage des ressources fiscales. Après tout, rap-

pelle M. Hanigan, c'est le gouvernement de Québec qui a créé la Communauté, et si elle n'existait pas, c'est le gouvernement qui serait obligé d'assumer les fonctions qui lui ont été dévolues par le bill 75.

Si l'on songe que le budget de la CUM pourrait atteindre en 1986 près de \$700 millions, sans y ajouter une seule nouvelle responsabilité, il est évident que la Communauté ne peut compter sur les seules ressources fiscales de ses contribuables. En aucun cas, estime M. Hanigan, le contribuable devrait-il être appelé à déboursier plus d'un dollar par cent dollars d'évaluation foncière pour défrayer les services de la CUM. Or, là où les municipalités partagent les frais d'exploitation de la Commission de transport, ce seuil est déjà dépassé.

LA FTQ

Suite de la page 3

Le président de la FTQ, a noté que "la direction de la CSN a été, ou bien silencieuse ou bien carrément approbatrice face à ces procédures".

En s'acquittant avec le ministre de la Justice et les milieux policiers, les dirigeants de la CSN — construction torpille les possibilités d'action commun des centrales syndicales, souligne la FTQ.

Et pourtant, mentionne le texte adopté par le conseil général, "ces actions unitaires sont commandées par des situations qui en font des nécessités; elles permettent de sortir du cul-de-sac où nous laisseraient les stratégies traditionnelles de lutte isolée."

Enfin M. Laberge a mentionné que si la CSN — construction poursuit sa campagne, la FTQ répliquera par un dossier noir sur les activités de la CSN dans cette industrie.

DES SAVANTS

Suite de la page 3

tendance à accélérer le murissement des fruits de certaines plantes. Malheureusement, il est très difficile de comparer les résultats des plants qui ont un régime particulier en phosphore à cause des oiseaux qui mangent les raisins aussitôt qu'ils approchent de la maturité.

Le collaborateur de M. Millette, M. Vo Quang, a toutefois avoué son scepticisme devant les efforts de son professeur pour protéger les plants du climat. A ses yeux, les travaux qui visent à trouver une race de vigne hybride adaptée au climat est beaucoup plus prometteuse. Malgré tout, il est certain que les approches peuvent être complémentaires.

Le principal problème rencontré jusqu'à maintenant vient du fait que plusieurs bourgeois de la vigne ne survivent pas à l'hiver. La taille de la vigne devient alors inopérante parce qu'on ne sait pas quels bourgeons survivront et produiront du fruit à la fin de la saison. De plus, comme plusieurs bourgeois meurent, la plante produit de nouvelles pousses sur sa tige centrale. Ces tiges sont peut productives.

C'est presque un cercle vicieux parce que l'absence d'un nombre suffisant de fruits permet à la vigne de poursuivre sa croissance au début de l'automne au lieu de se préparer à l'hiver comme elle devrait le faire.

Pour contrer ce problème, il faudra connaître beaucoup mieux la physiologie de la plante et les facteurs qui l'influencent, a conclu M. Millette.

SERMON

Suite de la page 4

Quand les chefs des Eglises canadiennes et québécoises feront-ils quelque chose pour faire cesser la scandaleuse participation canadienne à l'OTAN, organisme militaire qui a contribué plus que n'importe quoi à étouffer la liberté du peuple grec et des colonies portugaises en Afrique, et qui n'est qu'un fer de lance de l'impérialisme américain et nord-atlantique? Quand s'éleveront-ils contre la concubinage éhonté entre les grandes entreprises et les partis politiques tel qu'il se manifeste dans les caisses électorales et le tripotage des fonds publics, contre l'immoralité flagrante des activités d'espionnage et de provocation de certaines agences gouvernementales et policières?

God Save the Queen

Bénir les ponts et les troupes, brandir les drapeaux dans les églises et chanter "God Save the Queen", organiser des bingos et gérer des investissements, étouffer les prophètes par des petites manœuvres bureaucratiques, se faire appeler Père et Révérend dans les banquets et les places publiques, prononcer des discours pieux et creux qui ne veulent rien dire, vivre au crochet des travailleurs, ne pas ouvrir les édifices

religieux pour les besoins réels de la population, se taire prudemment devant l'injustice en prétextant le manque d'information, sont des comportements ecclésiastiques bien plus répandus que l'engagement concret, soutenu, dans les luttes pour la libération des pauvres, des captifs et des opprimés.

Quant aux oecuménistes des différentes Eglises canadiennes, on a l'impression qu'ils préfèrent prier ensemble et dialoguer entre eux de questions théologiques désuètes que de collaborer ensemble au développement et à la libération des peuples. L'oecuménisme apparaît souvent comme un diplomate ou un agent de relation publique, un délégué négociateur à la Kissinger entre des établissements ecclésiastiques. L'oecuménisme, il me semble, pourrait être un agent de changement à l'intérieur de son Eglise et dans le monde, un animateur dont l'action pourrait s'étendre vers la base autour que vers le sommet, vers les non-chrétiens autant que vers les chrétiens.

L'oecuménisme n'est-il pas encore beaucoup trop une affaire de spécialistes, une activité ou les simples fidèles ne doivent pas trop s'aventurer seuls à cause de leur manque de préparation doctrinale. Quoi qu'en disent certains oecuménistes, je pense que le mouvement oecuménique est arrivé à une impasse et qu'il ne pourra probablement s'en sortir que par la mise en sourdine temporaire des discussions doctrinales et structurelles. Il ne suffira pas de prier ensemble, de se consulter, de négocier sur les questions théologiques et disciplinaires, et de collaborer dans des activités insignifiantes pour franchir la prochaine étape dans le mouvement vers l'unité. Les différences sont encore trop profondes pour que la prière et la négociation seules puissent les supprimer.

Il me semble qu'un renouveau de collaboration à la base, au plan de la pratique, en vue d'alléger la misère et la souffrance humaine, pourrait vous aider à en sortir. La lutte commune contre l'exploitation économique, la corruption politique, la détérioration écologique, l'aliénation culturelle, sont des questions plus vitales pour nos contemporains que les discussions entre spécialistes religieux sur le mode de transmission des pouvoirs ecclésiastiques, ou la façon la plus primitive de célébrer les fonctions liturgiques. Il ne suffit pas non plus d'établir des aumônières oecuméniques dans l'armée, la prison, voire l'université, et de parler, comme les réformistes conservateurs américains, des problèmes difficiles des pays "en voie de développement" et des personnes "défavorisées", pour être véritablement engagé. Il faudrait agir efficacement, plutôt que de parler seulement, pratiquer l'oecuménisme de libération plutôt que l'oecuménisme d'oppression. Aussi longtemps que les chefs des Eglises et les partisans de l'oecuménisme n'embarqueront pas publiquement et concrètement dans des actions comme les collectes pour le Vietnam et le boycott de la laitue "iceberg" et des raisins de Californie, dans les luttes légitimes pour la libération sociale et nationale, on ne pourra pas prendre leurs paroles et leur message au sérieux.

L'oecuménisme de l'avenir, il est déjà sous nos yeux peut-être, mais nous ne le reconnaissons pas suffisamment. L'Assemblée des Chrétiens Solidaires avec le Peuple Vietnamien (qui a eu lieu à Ste-Foye l'an dernier et que des autorités religieuses ont subtilement tenté de saboter), le Calgary Inter-Faith Community Action Committee, la campagne contre le café d'Angola, sont des exemples canadiens et québécois de ce que pourrait être un oecuménisme renouvelé. (...)



Décès du P. Lucien Matte, S.J.

Mardi, le 25 septembre, est décédé à Saint-Jérôme, le P. Lucien Matte, S.J., à l'âge de 66 ans.

Né à Québec en 1907, il avait fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, puis avait fait deux ans de théologie au Grand Séminaire. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1930, il fut ordonné prêtre à Montréal le 14 août 1938. Il fut professeur de chimie au scolasticat de l'Immaculée-Conception durant quelques années.

En 1942, il était nommé Recteur du Collège des Jésuites à Québec, charge qu'il exerça jusqu'en 1945, alors qu'il fut chargé d'aller fonder une institution d'enseignement à Ad-dis-Abeda, en Ethiopie, l'école Tafari Makonnen. En 1950, l'Empereur d'Ethiopie demanda au P. Matte d'organiser l'Université Haile Selassie I; il en fut le fondateur et le Recteur jusqu'en 1961.

La santé du P. Matte ne lui permettant plus de rester sur les hauts plateaux de l'Ethiopie, il revint au Canada et, en 1962, il fut nommé Recteur du Collège du Sacré-Coeur à Sudbury. Le Collège possédait une charte universitaire, les autorités de la Compagnie de Jésus demandèrent au P. Matte d'organiser l'Université de Sudbury, il entreprit la construction du campus universitaire. Il revint à Québec en 1968 en raison du mauvais état de sa santé. Depuis quelques années, il s'acquittait de divers ministères, dont celui d'aumônier à l'Hôpital Royal Victoria durant l'année 1970-1971.

La dépouille mortelle est exposée à la Maison des Pères Jésuites à Saint-Jérôme, Comté Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 septembre à deux heures p.m.

suites de la première page

ROBERT BOURASSA

ministre et qui revêtent encore un petit caractère inédit. Interrogé au sujet de la place que les préoccupations culturelles occuperont dans le programme du Parti, M. Bourassa a déclaré qu'il annoncera ce qu'il compte faire dans ce domaine afin d'assurer au Québec une plus grande "sécurité culturelle", thème évoqué déjà lors du colloque du mont Orford.

Au chapitre de la langue, M. Bourassa parle beaucoup plus de ce que le gouvernement a déjà accompli que des projets envisagés. L'objectif qui fera du français une langue de travail au Québec ne peut être atteint du jour au lendemain, a-t-il dit. Mais jamais un gouvernement n'avait autant fait celui-ci pour y tendre. "Et je vous dis que nous allons encore poursuivre cet objectif-là".

En matière de langue, l'extrait du programme publié dans le Star d'hier prévoit que l'Office de la langue française sera doté d'un statut nouveau et nanti de pouvoirs qui lui permettraient de procéder plus efficacement à l'implantation du français dans les milieux de travail.

Prié de commenter la déclaration faite lundi au DEVOIR par M. Trudeau qui, une fois de plus et sans équivoque, a rejeté sur le Québec les responsabilités de l'échec de Victoria, M. Bourassa a répondu que la question constitutionnelle n'est pas, à ses yeux, "d'une urgence absolue", mais qu'il faut "quand même considérer des solutions".

"J'ai bien l'intention, après son élection, de réexaminer le dossier afin de voir s'il n'y a pas lieu de l'ouvrir. Je pense qu'il est vraisemblable que mon gouvernement devra rouvrir le dossier constitutionnel".

Aux journalistes qui, une fois de plus, lui ont demandé s'il comptait publier le bilan des relations fédérales-provinciales réalisé par le ministère des affaires intergouvernementales, M. Bourassa a répondu, encore une fois, qu'il s'agit d'un document interne de travail et qu'il sera inopportun de le publier, compte tenu du fait que le Québec négocie et doit encore négocier avec Ottawa.

Le premier ministre a de nouveau pressé le Parti québécois de publier son budget. En réalité, il s'attend maintenant que le PQ le rende prochainement public et lui reproche d'avoir attendu la période électorale pour le faire.

M. Bourassa considère-t-il le Parti québécois comme son principal adversaire au cours de cette campagne?

"Non, pas du tout. Tout dépendra des régions. Dans certaines régions, ce pourrait être le Parti québécois; dans d'autres régions, ce pourrait être le Parti

la météo

Une crête anticyclonique continuera à influencer les régions de la vallée du St-Laurent. C'est pourquoi le ciel sera clair et les températures chaudes. Les régions centrales du Québec seront encore affectées par une perturbation mal définie. Le temps y sera nuageux accompagné de faibles pluies et des températures saisonnières. On prévoit vendredi un temps instable dans toutes les régions.

● Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: nuageux et pluie. Maximum près de 60. Aperçu pour vendredi: dégellement et plus frais.

● Chibougamau, Lac St-Jean, St-Maurice: nuageux et passages pluvieux. Maximum près de 60. Aperçu pour vendredi: éclaircies fréquentes et plus frais.

● Montréal, Cantons de l'Est, Québec: ensoleillé et humide. Vents du sud de 15 à 20 milles. Ennuagement progressif en soirée et averse ou orages possibles. Maximum 70 à 75. Aperçu pour vendredi: dégellement et plus frais.

● Ottawa, Laurentides: Ensoleillé et humide. Vents du sud de 15 à 20. Ennuagement progressif en soirée et averse ou orages possibles. Maximum 70 à 75. Aperçu pour vendredi: dégellement et plus frais.

● Baie Comeau, Rimouski, Sept-Îles, Gaspésie: quelques nuages. Maximum 60 à 65. Aperçu pour vendredi: ennuagement et plus frais.

Le cancer du sein est des plus difficiles à traiter

Le cancer du sein est un des rares types de cancer dont le traitement n'a fait aucun progrès important depuis 40 ans, a déclaré hier le docteur John Wolfe, de Détroit, dans le cadre du congrès annuel de l'American Roentgen Ray Society qui réunit présentement plus de 1,100 radiologistes nord-américains à Montréal.

Selon M. Wolfe, 95% des femmes atteintes d'un cancer du sein ont découvert elles-mêmes la tumeur et sont ensuite allées voir un médecin. Ce fait est particulièrement alarmant, a-t-il expliqué, parce que la tumeur peut difficilement être palpée si elle a moins d'un pouce de diamètre. A ce stade de la maladie, il y a déjà 60% de chances pour que le cancer ait atteint d'autres organes. La patiente a 50% de chances de ne pas survivre plus de cinq ans.

C'est pourquoi il a invité les femmes à se palper les seins de façon sérieuse au moins une fois par mois pour déceler les tumeurs le plus tôt possible. Quand la tumeur n'a pas dépassé un demi pouce au moment de sa détection, il y a 90 chances sur cent pour que la femme vive plus de cinq ans, a-t-il dit.

M. Wolfe a aussi insisté sur le fait que la radiographie des seins permet de détecter des cancers de façon extrêmement précoce. C'est pourquoi il s'est dit favorable à des programmes de détection généralisés. En contrepartie, il a admis que le Canada et les États-Unis ne disposent pas de l'équipement ou du personnel nécessaire présentement.

M. Wolfe s'est basé sur ses propres travaux pour énumérer certains critères qui permettraient d'identifier au moins les femmes les plus susceptibles d'être atteintes d'un cancer du sein. Il s'agit des femmes de 40 à 60 qui ont une poitrine, qui n'ont pas eu d'enfants ou qui les ont eu tar-

divement. De plus, les femmes susceptibles d'avoir un cancer du sein ont généralement des caractéristiques particulières lorsqu'on les examine aux rayons-X.

A vrai dire, rien de cela n'est bien nouveau et les médecins connaissent depuis longtemps ces constantes. A cet égard, le congrès est un peu décevant pour le profane parce qu'il n'y a pratiquement aucun élément nouveau susceptible de modifier considérablement l'évolution de la radiologie.

Certains radiologistes ont même confié au DEVOIR qu'ils se posaient de "sérieuses questions" en constatant que la plupart des travaux portent présentement sur des "détails" ou sur des procédures sophistiquées qui n'ont pas un grand intérêt pratique. "On a l'impression, ont-ils dit, qu'il y a un certain plafonnement dans la discipline."

Parmi les rares conférences qui peuvent présenter un intérêt pour le public, on peut citer celle d'un médecin du Texas, M. P. Smith. Celui-ci a insisté sur de nombreux cas d'enfants qui avaient des objets coincés dans l'œsophage (menant à l'estomac) sans que cela paraisse. Les symptômes ressemblent à ceux de la pneumonie et orientent à tort le médecin vers l'idée que la maladie est d'ordre respiratoire, a-t-il dit.

Un autre médecin américain, M. Thomas Jefferson (de Philadelphie), présentera demain une conférence sur les dangers du football et autres sports violents pour les adolescents. Il fera état de cas où certains types de plaquages ont tendance à provoquer un déchirement des ligaments du genou chez l'adulte alors qu'ils provoquent plutôt une fracture osseuse chez les adolescents ou les enfants. Il invitera ses collègues à être attentifs à de telles situations pour qu'on ne fasse pas des interventions chirurgicales alors qu'il suffirait de poser un plâtre.

Porte-parole du Conseil des sciences

M. Jim Mullin rejette les réformes que propose le rapport Lamontagne

par Gilles Provost

La réforme du gouvernement fédéral proposée par le comité sénatorial sur la politique scientifique canadienne (comité Lamontagne) est irréalisable parce qu'elle implique que les activités scientifiques sont un "en soi" alors qu'il s'agit en réalité d'outils mis en oeuvre par chaque organisme pour atteindre ses objectifs.

Telle est la critique qu'a formulée mardi le directeur exécutif adjoint du Conseil des sciences du Canada, M. Jim Mullin, à l'encontre du rapport Lamontagne qui propose de confier au ministère des Sciences et de la Technologie une autorité véritable sur les programmes scientifiques des autres ministères. M. Mullin a exprimé cette opinion à titre personnel dans le cadre d'un séminaire organisé par l'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences de l'Université de Montréal.

Selon M. Mullin, la réforme proposée ferait du ministère des Sciences une sorte de "superministère", alors qu'il est présentement "le plus petit parmi les plus petits". Ce ministère de création toute récente priverait aussi les gros ministères actuels d'une bonne partie de leurs moyens puisque leur effort de recherche ne serait plus considéré en fonction de leurs objectifs propres.

De plus, a-t-il dit, les fonctionnaires du ministère des Sciences par leur droit de re-

gard sur le budget de la recherche, pourraient agir comme arbitres en cas de conflit entre les priorités de deux ministères. A ses yeux, ce rôle revient au cabinet des ministres lui-même.

M. Mullin est pourtant d'accord avec le sénateur Lamontagne pour dire qu'il faut assurer une meilleure coordination entre les activités scientifiques des divers ministères et agences du gouvernement fédéral. A ses yeux, pourtant, cet objectif pourrait être atteint si le ministère des sciences s'attaquait à un petit nombre de conflits entre ministères et s'il proposait des moyens concrets de les résoudre.

A ses yeux, le ministre d'Etat aux Sciences devrait continuer à faire adopter des politiques scientifiques communes par tous les membres du cabinet. Il devrait aussi aller plus loin et surveiller concrètement comment chacun des ministères applique ensuite ces politiques. Le cas échéant, il devrait faire un rapport critique au niveau du cabinet qui a le pouvoir de remettre chaque ministre à sa place, si les autres moyens de conciliations ont échoué.

En somme, M. Mullin rejette carrément l'idée d'un budget particulier qui regrouperait toutes les activités scientifiques de tous les mi-

nistères et qui serait confié en grande partie au ministre des Sciences.

Deuxièmement, M. Mullin s'est formellement opposé à l'idée de dissocier complètement la recherche fondamentale et la recherche appliquée même si ces divers travaux de recherche suivent une logique distincte et même si tous les travaux de recherche fondamentale ne donnent pas naissance automatiquement à un effort de développement technologique.

Aux yeux de M. Mullin, il est indispensable d'assurer une "interfécondation" des

divers types de recherche en regroupant les divers types de chercheurs dans un même lieu.

Il a cité à cet égard l'exemple de l'Energie atomique du Canada et signalé des cas où la constitution de divers pays de chercheurs avaient permis d'éviter d'entreprendre de coûteux programmes de recherche.

M. Mullin s'est aussi dit d'accord avec une certaine "mise en veilleuse" du Conseil national de recherches du Canada qui, pense-t-il, fit trop de recherche fondamentale laissée à l'initiative

des chercheurs. Il a toutefois critiqué certains aspects de la réforme proposée par M. Lamontagne à cet égard.

M. Mullin a manifesté un certain embarras lorsqu'on lui a demandé de commenter une recommandation du rapport Lamontagne selon laquelle le Conseil des sciences et le ministère d'Etat aux Sciences font double emploi et qu'il faut donc supprimer le Conseil des sciences. Il a montré comment le Conseil a modifié progressivement son action depuis quelques années mais il n'a pas vraiment répondu à la question.

La centrale atomique Gentilly II sera mise en chantier en 1974

La première centrale atomique québécoise vraiment commerciale, la centrale Gentilly II, sera mise en chantier en 1974, coûtera environ \$350 millions et devrait produire une puissance d'environ 600 mégawatts électriques au début de 1979, a annoncé le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Gilles Massé.

Le communiqué du ministre indique qu'une entente de principe a déjà été conclue entre l'Hydro-Québec et l'Energie

atomique du Canada. De plus, le cabinet des ministres du Québec vient d'adopter un arrêté en conseil par lequel il autorise l'Hydro-Québec à aller de l'avant en signant formellement un contrat.

Aux termes de l'entente de principe, l'Energie atomique du Canada (EACL) se chargera de la partie proprement nucléaire de la centrale et y investira \$151 millions. Comme l'EACL est une compagnie de la couronne, cette somme sera prêtée par le gouvernement fédéral. De son côté, l'Hydro-Québec assurera la gerance du projet et assumera elle-même une bonne partie des travaux.

La nouvelle centrale sera construite à côté de la centrale expérimentale Gentilly I, qui a une puissance de 350 mégawatts. Gentilly I n'a pas vraiment eu le temps de faire ses preuves jusqu'à maintenant à cause de la pénurie d'eau lourde et c'est pourquoi la centrale Gentilly II est d'un modèle plus conventionnel.

L'emplacement de Gentilly permet encore l'érection de trois ou quatre autres centrales de 600 mégawatts, en plus des deux dont il est présentement question. Il est aussi fort probable qu'une usine de production d'eau lourde sera construite sur le même site dans un proche avenir.

L'Hydro songe à congédier 2,600 employés

L'Hydro-Québec a fait savoir hier dans un communiqué que la grève de 185 cols blancs contraindrait peut-être l'Hydro à effectuer quelque 2,600 mises à pied sur l'important chantier de Manic 3.

Les grévistes sont affiliés au Syndicat national interprofessionnel de l'Hydro-Québec, Manicouagan-Outardes (CSN). L'arrêt de travail remonte au 19 septembre. Les principales clauses qui achoppent sont celles des salaires et des vacances, selon l'Hydro-Québec qui dit avoir fait une dernière offre salariale équivalant à 23% de hausse, la première année.

L'Hydro-Québec a signé une convention collective le 30 août — un contrat de trois ans — avec le Syndicat national de la construction Hauterive (CSN) représentant 1,700 employés de métiers.

A Manic 3, les grévistes sont affectés au travail de bureau; à l'arpentage, aux magasins, à la mécanique, à la comptabilité ou au personnel médical. Hier à Baie-Comeau, patrons et représentants des grévistes tentaient de rétablir les ponts rompus le 19 septembre; il semble que cet ultime effort n'ait pas porté fruit immédiatement.

La police récupère le butin d'un important vol

Une minutieuse enquête de la Sûreté du Québec s'est soldée mardi soir par le recouvrement de \$100,000 d'appareils électroniques (téléviseurs, radios et tourne-disques) "flambants neufs" qui avaient été volés à la gare de Napierville dans la nuit du 18 au 19 septembre dernier.

La marchandise qui appartient à la compagnie Zenith était entreposée à bord d'un camion semi-remorque de la compagnie Fournier Transport

de Lacolle.

Mardi soir, les policiers ont fait irruption dans une résidence de Boucherville, sur la Rive-Sud, et ils ont trouvé les 468 appareils entreposés dans le garage et le sous-sol. Ils ont alors procédé à l'arrestation de trois présumés suspects, Gino Amodeo, 39 ans, du 8400 rue Neuville, à Montréal; Gérard Bolduc, 27 ans, du 79 ouest, rue Saint-Jacques, à Sainte-Thérèse; et Michel Duperron, 22 ans, du 8400 rue Neuville, à Montréal.

La Société pour le Progrès de la Rive-Sud "mettra le paquet" sur les transports

par Clément Trudel

Quand le transport ira, tout ira sur la Rive-Sud. Point de peage sur le pont Champlain, ni sur l'autoroute des Cantons de l'Est, une route 30 qui irait de Sorel à Valleyfield pour rejoindre plus facilement la 401 (accès à l'Ontario), un réseau de transport en commun sainement coordonné sans frais supplémentaires et, pourquoi pas? un arrêt obligatoire à Longueuil pour l'autobus qui entre de Québec, Drummondville ou Sherbrooke.

Ce sont là quelques-uns des objectifs de la Société pour le Progrès de la Rive-Sud dont le président, M. Roland Choinière, donnait hier une conférence de presse, précisant que l'organisme qu'il dirige "allait mettre le paquet" pour faire aboutir ces projets sur une Rive-Sud où, dit-il, la vie devrait tout de

même bénéficier de plus d'autonomie que maintenant alors que la CTCUM se charge de déposer les voyageurs au métro de Longueuil, sans plus.

La Commission de transport de la Rive-Sud (CTRS) vient tout juste de se voir désigner un président: M. J. J. Lemieux mais la Société pour le Progrès de la Rive-Sud n'entend pas rester étrangère à l'avènement d'un transport en commun rapide et avantageux pour la population — environ 300,000 citoyens vivent sur le territoire couvert par cet organisme.

Pour l'année qui débute, la société a prévu 25 diners-causeries dont le premier se tiendra mercredi prochain, le 3 octobre; l'invité y sera M. Jacques Parizeau, économiste et dirigeant du Parti

québécois. M. Choinière annonce que tous les partis seront invités à cette tribune offerte par des commerçants, des hommes d'affaires et des industriels intéressés à faire mûrir le progrès de cette région.

La société espère, avant la fin de 1973, doubler le nombre de ses membres, qui sont actuellement 150. Au nombre des projets à long terme que chérissent les dirigeants de ce groupement, l'on note: une université pour la Rive-Sud, la création de deux autres commissariats industriels, la construction d'un pont entre Lachine et la Rive-Sud et l'aménagement du Mont-Bruno en parc public à fins récréatives, de même qu'une utilisation à des fins collectives des emplacements suivants qui constituent une réserve d'espaces verts: îles de Boucherville, Bassin Laprairie, Bois de Verchères et Mont-Saint-Hilaire.

L'on n'oublie pas de continuer le combat sur l'épuration des eaux et sur l'équipement touristique de la région, en plus de réclamer la création d'un poste de douanes sur la rive sud et la disparition de certaines licences ou permis que les

municipalités exigent des entrepreneurs, — nous sommes dans une ère où les frontières comptent de moins en moins, soutient M. Choinière.

La Société pour le progrès de la Rive-Sud a retenu, pour son programme 1973-74, outre les objectifs déjà cités, de "promouvoir la régionalisation de certains services municipaux et de faire con-

L'Année sainte: opération ferveur

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI a consacré à l'Année sainte le discours qu'il a prononcé hier, à l'audience générale hebdomadaire, la première depuis son retour au Vatican mercredi dernier.

Le pape, qui fête également son 76ème anniversaire, a notamment proposé aux chrétiens de donner à l'Année sainte une appellation moderne et il a lancé l'expression "opération ferveur".

"L'Année sainte, a-t-il poursuivi, ne doit pas être une manifestation comme tant d'autres auxquelles nous nous contentons d'être spectateurs ou seulement momentanément participants pour la forme".

Le CRDEQ dissèque le manifeste de Matane

RIMOUSKI (Le Devoir) — Sur le manifeste de Matane auquel a donné naissance la troisième "Opération-Dignité" dans l'Est du Québec, le Conseil régional de développement (CRD) se dit à la fois encouragé et inquiet. Dans un avis rendu public ces jours-ci, le CRDEQ, dont le président est M. René Daigneault, voit dans ce manifeste la preuve encourageante que la population "perçoit les grandes dimensions" du développement de la région et de ses secteurs et qu'elle est prête à s'impliquer davantage.

Le conseil régional se dit tout de même inquiet puisque le manifeste, dévoilé lors d'une manifestation tenue le 3 juin, entraîne des responsabilités plus grandes pour le CRD vis-à-vis de ceux qui n'ont pas une voix aussi identifiable que celle des opérations "Dignité". Le CRD voit au surplus les complications prévisibles de sa tâche de concertation entre les tenants du manifeste de Matane et les autres organismes "intéressés et impliqués" dans le développement de la

région. Le CRDEQ dissèque le manifeste, qu'il prend soin de distinguer d'un "plan de développement". Le texte du manifeste de Matane manquerait de mordant "dans l'identification des ennemis", selon le CRDEQ, et contient des critiques assez sévères et parfois rapides de l'expérience de planification. Le manifeste, sur un ton agressif, reprendrait dans l'ensemble les avis donnés sur un ton "plus centré" par le CRDEQ.

Malgré quelques ambiguïtés et erreurs, dit le communiqué du CRDEQ, le manifeste de Matane est, sur l'essentiel, clair, correct, sain et répond aux idées de la population d'une région où le chômage atteint parfois 30% de la main-d'œuvre active; pour 1976, l'on prévoit que le taux de chômage dans l'Est oscillerait entre 18 et 25%. Tout cela est dû à l'incapacité des structures économiques d'offrir de l'emploi, pense le CRDEQ qui reprend la formule contenue dans le rapport Metra (1971).

Le Conseil régional de développement passe en revue les secteurs touchés par le manifeste de Matane, trouvant tantôt une identité d'objectifs avec le CRDEQ, tantôt la mention pas assez identifiable de plaies qui prennent du temps à se cicatriser — comme cela se retrouve à propos des expropriations de Forillon, par exemple.

A propos de l'avenir de l'industrie dans l'Est, le conseil se dit "pas trop rassuré" sur l'attitude des au-

torités de Québec face au développement économique de la région et à la nécessité de "mesures spéciales".

A la fois cri de détresse et appel à l'espoir, le manifeste, disent les dirigeants du CRDEQ, tend sans doute à court-circuiter l'appareil gouvernemental et ses lenteurs administratives, à mobiliser encore plus la population et à rappeler que les compétences formées à l'Est doivent servir à améliorer le sort de cette région.

Vous en avez assez de voir les prix augmenter?

Rejoignez les rangs de l'Association des Consommateurs du Canada

Chaque membre de l'ACC est automatiquement abonné au CONSOMMATEUR CANADIEN, la publication officielle de l'Association. Cette revue bimestrielle vous informe des résultats d'essais comparatifs pour vous aider à faire des achats plus judicieux. Elle vous renseigne également sur les lois protégeant le consommateur et sur les problèmes touchant à la consommation.

Ajoutez votre voix à celle de 110,000 autres Canadiens qui cherchent à se faire entendre auprès des gouvernements, de l'industrie et du commerce. Faites comme beaucoup de Québécois. Aidez-nous à vous aider... Abonnez-vous au CONSOMMATEUR CANADIEN. Remplissez ce formulaire et joignez-y votre cotisation par mandat-poste ou chèque bancaire.

ENVOYEZ FORMULAIRE ET COTISATION À:
Association des consommateurs du Canada
100, rue Gloucester, Ottawa K2P 2E5, Ontario

(En lettres moulées s.v.p.)

NOM _____

NUMÉRO ET RUE _____ APP. _____

VILLE _____ PROVINCE _____

CODE POSTAL _____

Veillez cocher l'abonnement et l'adhésion désirés: 1 an 2 ans 3 ans

LE CONSOMMATEUR CANADIEN, 6 nos par an	\$5.00	\$9.50	\$14.00
--	--------	--------	---------

L-D-9-73

COOPÉRANT OUTREMER ?

- * Êtes-vous désireux de coopérer outremer ?
- * Pensez-vous à préparer votre séjour à l'étranger ?
- * Alors, participez au stage de formation du



CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

4824, chemin Côtes des Neiges, Montréal 247 - Tél. 735-4561

CROYEZ LE OU NON

Nous avons pris la mesure de l'inflation !

NOUS MAINTENONS NOS PRIX de 1972



COMPLETS
100% LAINE
DEVRAIENT
SE VENDRE \$135.00
NOTRE PRIX
VEDETTE
\$99⁵⁰

d'après vos mesures personnelles !
Commandez dès maintenant pour
L'AUTOMNE et L'HIVER 1973-74

LÉO VADEBONCOEUR LTÉE

Auparavant chez H. PRÉVOST LTÉE
1285, rue Labelle — Tél. 288-6153

À cent pas de la sortie centrale du métro Stationnement gratuit Berri-Sainte-Catherine

COURS DU SOIR DESSIN - PEINTURE

D'APRÈS MODÈLES VIVANTS

Les cours commenceront au début d'octobre. Inscriptions reçues dès maintenant.

PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE

École d'Art du Mont-Royal

1062 ouest, Ave Laurier, Outremont 153
Tél.: 273-6148 ou 273-8184

Menus à prix fixe Faites votre choix

Choix de :

Crêpe au Homard - Sauce Moutardine
1/2 Doz. Escargots à la Provençale
ou à la Bourguignonne
Soupe aux Palourdes
Soupe à l'Oignon, au Gratin
Vichyssoise

Choix de :

Petonscles de Digby, Sauce Tartare
Eperlans de l'Atlantique, Meunière
Filet de Perche Océan, Grille
Croquettes au Thon, Sauce du Chef
Filet de Sole, Frit,
Pâtisserie

Choix de :

Crêpe au Homard - Sauce Moutardine
Coquetel de Crevettes

Choix de :

Soupe à l'Oignon, au Gratin
Soupe aux Huîtres, Crèmeuse,

Choix de :

Daurade de Floride filetée
Sauté aux Champignons
Sole Anglaise, Meunière
Steak Minute, Maître d'Hôtel
Scampi
Cuisses de Crabs Alaska Grillées, Beurre Fondu

Choix de :

Pâtisserie
Meringue Glacée

chez Desjardins

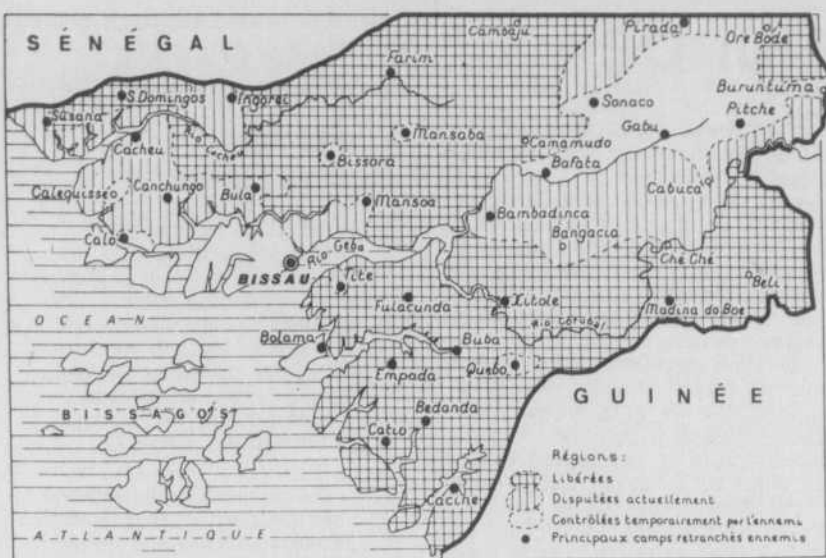
1175 rue Mackay, Montréal
RESERVATIONS : 866-9741

LPS® AUTOMNE

Cours de Conversation en ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND



Montréal 878-2821
Québec 529-0331
Étage "F" 4^e étage
Place Bonaventure 500 E. Grande Allée



La première assemblée nationale populaire proclame la république de Guinée Bissau

DAKAR (par l'AFP) — La première assemblée nationale populaire de Guinée Bissau, réunie les 23 et 24 septembre, dans les régions libérées du Boe, à l'est du pays, a proclamé la république de Guinée Bissau.

L'Etat de Guinée Bissau a été doté d'une constitution et l'assemblée a procédé à l'élection d'un conseil d'Etat constitué de 15 membres, dont la présidence a été confiée à M. Luiz Cabral, secrétaire général adjoint du PAIGC.

C'est ce qu'a annoncé un communiqué rendu public hier matin à Dakar par le PAIGC.

Selon des renseignements recueillis auprès du PAIGC, les documents les plus importants issus de la proclamation sont la constitution, la proclamation proprement dite et le discours prononcé par M. Luiz Cabral. Ces documents ne seront publiés que dans les prochains jours, de même que le discours d'inauguration prononcé par M. Aristides Pereira, secrétaire général du PAIGC.

La proclamation de l'indépendance dans les zones que les guérilleros contrôlent n'a pas constitué une surprise. Cette proclamation, qui aurait dû avoir lieu le 19 septembre (jour du 19ème anniversaire de la création du PAIGC), avait en effet été reportée en raison de la rupture des relations diplomatiques entre le Sénégal et la Guinée (18 septembre), deux pays où les instances du PAIGC commandent le lutte contre les Portugais.

Dès après l'assassinat de son secrétaire général, Amílcar Cabral, le 20 janvier 1973 à Conakry, le PAIGC avait annoncé officiellement que la république serait proclamée en Guinée Bissau avant la fin de l'année 1973 et récemment à la conférence d'Alger, un représentant du parti avait laissé entendre que cette proclamation était imminente.

La proclamation de la république de Guinée Bissau a été accueillie avec une joie particulière dans les milieux africains de l'ONU hier à New York.

La création d'un gouvernement de la Guinée Bissau apportera un élément nouveau au débat de la commission des territoires non autonomes sur les territoires portugais d'Afrique qui commence cette semaine.

On s'attend maintenant que le nouveau gouvernement demande son admission à l'ONU. Même si celle-ci se heurte à un veto au Conseil de sécurité, les pays africains estiment qu'elle donnera lieu à un débat et à une animation salutaires dans une situation qui s'était figée depuis trop longtemps.

C'est le moment pour les grandes puissances, déclare-t-on dans les milieux africains les plus responsables, de faire comprendre au Portugal qu'ils ne peuvent plus accepter la "fiction".

des "provinces portugaises d'Afrique".

Si la Guinée Bissau n'est pas admise cette année comme 136ème membre de l'ONU, elle pourra demander le statut d'observateur permanent aussitôt qu'elle aura été admise comme membre d'au moins une institution spécialisée telle que l'Organisation mondiale de la santé, l'UNESCO, ou l'Organisation des vivres et de l'agriculture.

Le Parti africain de l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert (PAIGC) est dirigé par un comité exécutif de lutte dont le secrétaire permanent de quatre membres a été élu en juillet dernier.

M. Aristides Pereira, nouveau secrétaire général du PAIGC, est né il y a 49 ans à Boavista, dans les îles du Cap-Vert.

Il a fait toute sa carrière professionnelle en Guinée Bissau, et, au moment où il a quitté son emploi pour entrer dans la lutte nationaliste, il était chef du service des télécommunications à Bissau. Aristides Pereira a été fondateur du PAIGC avec Amílcar Cabral et dès sa création en 1963, il a été nommé membre de la direction supérieure du parti (bureau politique et comité cen-

tral).

Les trois autres membres du secrétariat permanent du PAIGC sont MM. Luis de Almeida Cabral, Chico Mendes et Nino Vieira.

M. Luis de Almeida Cabral est âgé de 42 ans. Expert-comptable, il est né à Bissau. Fondateur du PAIGC, il fut, dès sa création, membre de la direction supérieure de ce parti dont il fut un des principaux organisateurs. Il s'enfuit en 1956 au Sénégal au moment où la police politique portugaise (PIDE) s'apprêtait à l'arrêter.

M. Francisco Mendes (dit Chico Mendes) est âgé de 34 ans et il est né à Enxude, dans le sud de la Guinée Bissau. Etudiant, il est entré au PAIGC en 1960. Après avoir suivi une formation militaire et politique, il a été successivement commissaire politique au foyer des combattants (60-62), cadre politique dans la région de Bafata, à l'est de la Guinée Bissau (62-63), commissaire politique et militaire des groupes de guérilla au nord de la Guinée Bissau (63-64). Membre du bureau politique du PAIGC à partir de son premier congrès en 1964, puis membre du conseil de guerre en 1965, il est devenu res-

pensable de l'idéologie dans la commission politique et de la formation idéologique du comité central et délégué politique pour le front nord. Depuis 1971, il est membre du comité exécutif de lutte et du conseil de guerre du parti.

M. Nino Vieira enfin est âgé de 34 ans et il est né à Bissau. Entré au parti en 1960, il a été chef politico-militaire sur divers fronts de 61 à 64 et est devenu vice-président du conseil de guerre en 1965.

Hier à Lisbonne, un porte-parole du gouvernement portugais a démenti le communiqué du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert selon lequel ce parti contrôlerait la région de BOE, à l'est de la Guinée Bissau, d'où il a proclamé la république.

"Il s'agit d'une fantaisie, a déclaré le porte-parole. Il n'y a pas de région en Guinée portugaise qui ne soit sous le contrôle des autorités portugaises." Il a souligné que la région de BOE, mentionnée dans le communiqué, était la région la moins peuplée du pays et qu'elle était très proche de la frontière de la république de Guinée.

Douze ans de guérilla

PARIS (AFP) — La proclamation, par la première assemblée nationale populaire de Guinée-Bissau, émanation du Parti africain de l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert (PAIGC), de l'instauration de la république dans les zones passées sous le contrôle des guérilleros donne une dimension nouvelle au conflit qui, depuis 12 ans, oppose les commandos du PAIGC aux forces armées portugaises.

On peut s'attendre en effet que la nouvelle république sera rapidement reconnue par un grand nombre d'Etats africains, absolument opposés à la "politique colonialiste" de Lisbonne qu'ils condamnent à l'occasion de toutes les réunions internationales, et qu'une aide accrue sera dès lors apportée au mouvement nationaliste pour parachever la libération de la "province portugaise" d'outre-mer qui qu'est la Guinée-Bissau.

Selon le PAIGC, ses forces occupent déjà les deux-tiers du territoire. Depuis que la guérilla a commencé, en août 1961, les nationalistes ont réussi à occuper, selon leurs propres communiqués, au nord la vallée du Rio Cacheu, la région de l'Oio et une mince bande qui suit toute la frontière du Sénégal. Ils affirment en

outre occuper au sud toute la région côtière ainsi que de nombreux points le long de la frontière de Guinée.

Les forces du PAIGC sont estimées généralement à quelque dix mille hommes qui agissent par petits groupes très mobiles dont l'action se manifeste par de rapides coups de main. Ces forces paraissent bien organisées, disposant d'hôpitaux de campagne, d'un service de renseignement efficace et d'armes modernes d'origine russe ou tchécoslovaque.

Pour endiguer le péril de la guérilla, les Portugais entretiennent en permanence en Guinée un effectif estimé à quelque 30.000 hommes de troupes, dont six à sept mille supplétifs. Pour un pays qui n'a que 36.000 km² et n'est peuplé que de quelque 600.000 habitants, c'est un effort militaire considérable que doit fournir le Portugal.

Dans ce pays déchiré depuis douze ans par la guerre, la production agricole a sensiblement baissé et nombre de paysans aspirent à la paix pour pouvoir cultiver et vendre leurs produits. C'est ainsi, selon des statistiques récentes, que les principales productions ont baissé de moitié environ.

Consultation soviéto-US à Genève

GENEVE (AFP) — La commission consultative permanente américano-soviétique chargée de surveiller l'application du traité que les deux pays ont signé en 1972 sur la limitation des armements stratégiques défensifs, s'est réunie mardi à Genève.

La commission, dirigée par M. Sidney N. Graybeal (Etats-Unis) et le général de brigade Georgi Ustinov (URSS) compare les informations sur les réseaux de missiles anti-missiles. Elle est également chargée de l'application du traité signé à Moscou en mai 1972 "gelant" pour cinq ans les parcs de fusées offensives des

deux pays. La réunion de mardi est la première de la seconde session.

Aucune information n'a filtré sur les discussions mais il est probable que l'on a traité de la modernisation imminente des fusées soviétiques dont certaines sont désormais capables de diriger avec précision des bombes thermonucléaires sur plusieurs cibles.

Jusqu'à présent, seuls les Américains disposaient de telles fusées, mais les Soviétiques viennent d'en expérimenter avec succès et les Américains ont découvert qu'une partie des leurs sont défectueuses et devront être modifiées.

Consensus sur la méthode de la 3e corbeille

GENEVE (AFP) — Les difficultés de procédure à la conférence sur la sécurité et la coopération européenne (CSCE) ont été surmontées. Tous les organes de la conférence ont donc fonctionné normalement dès hier.

Après de longues tractations, un consensus a été acquis sur la "méthode de travail" qui sera adoptée, notamment au sein des organes chargés de l'examen des problèmes humanitaires, culturels et d'information de la "troisième corbeille".

Les Soviétiques, pour éviter toute polémique en particulier sur la question des "intellectuels dissidents", voulaient qu'on s'en tienne aux directives d'Helsinki et à l'examen des documents déjà déposés, et demandaient qu'on passe sans tarder à la rédaction des recommandations finales.

Les Occidentaux insistent, pour leur part, sur la nécessité d'une discussion préalable et point par point de chacune des propositions déjà déposées ou à venir, avant de passer à la rédaction de textes.

C'est en définitive cette dernière formule qui a prévalu, les Occidentaux ayant assuré les Russes que les questions sur lesquelles un consensus avait été acquis à Helsinki ne seraient pas remises en question.

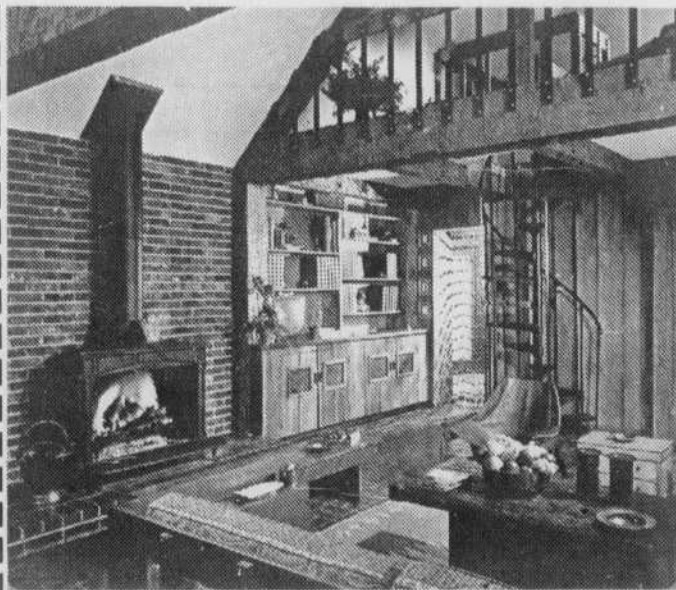
La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



N'attendez pas la veille de Noël...
c'est maintenant le temps d'y penser...

AVIS AUX CONSOMMATEURS:

Saviez-vous qu'au printemps le coût des rénovations domiciliaires est à son plus haut !
Même si vos besoins de rénover sont pour le printemps, placez votre commande dès maintenant pour obtenir votre 10% de réduction.



10% de
RÉDUCTION
(pour un temps
limité)

SOUS-SOL — SALLE DE JEUX — SALLE DE BAIN — RAJOUT — Etc...
MENUISERIE — ÉLECTRICITÉ — PEINTURE



L'Homme au Marteau

571, Boul. Lafleur

Ville LaSalle

363-5532

Decoupez cette annonce

MONTREAL/HALIFAX

55¢

Pour un appel d'une minute
que vous composez vous-même.
Tarifs réduits pour les appels du soir,
de nuit ou du dimanche.

L'interurbain. Du bonheur à bon compte.



Bell Canada

A. Gold & Sons

POUR LES JEUNES



NOTRE EXCLUSIF
COMPLET EN CORDUROY

\$ 69.50

Portez-le à votre compte

OUVREZ UN COMPTE POUR JEUNE HOMME: Postez cette formule
de demande — Nous vous ferons parvenir votre carte de crédit.

A. Gold & Sons

388 o. rue STE-CATHERINE
Montréal 111, Québec

NOM AGE
ADRESSE APP.
VILLE ZONE TEL.
EMPLOYEUR DEV.

388 o. STE-CATHERINE • ANJOU • FAIRVIEW • 960 o. STE-CATHERINE
(Bientôt: Le Carrefour Laval)

Brandt revendique une coresponsabilité dans le monde

NATIONS UNIES (AFP) — Pour maintenir l'équilibre mondial tenu par les deux superpuissances, il faut tenir compte du "poids spécifique" de la république populaire de Chine, du Japon et de la Communauté européenne et c'est ainsi que peut ressortir aussi "le rôle qui revient en propre à l'Amérique latine, aux Etats africains, au sous continent asiatique et aux autres pays d'Asie", a déclaré hier dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, le chancelier fédéral allemand, M. Willy Brandt.

Après avoir souligné qu'aucune des deux superpuissances ne peut être remplacée dans ses responsabilités ni s'en décharger, le chancelier fédéral a fait les commentaires suivants: "La puissance ne peut, à volonté, être quantitativement définie. Il existe pour elle une limite d'expansion, une limite au-delà de laquelle la puissance se transforme en impuissance". "Mais la détente n'est pas synonyme de désengagement, elle ne doit pas devenir un désintéressement si l'on veut éviter de créer de nouvelles tensions. A

la fin de la guerre froide, il ne peut y avoir ni vainqueur ni vaincu. Si l'on veut gagner la paix, celle-ci ne doit pas signifier la victoire de l'un et la défaite de l'autre mais bien la victoire de la sagesse et de la modération". Le chancelier Willy Brandt a commencé son discours en déclarant: "C'est à la fois un Allemand et un Européen qui vous parle". Il a poursuivi: "Nous ne sommes pas venus ici pour nous servir des Nations unies comme d'un mur des lamentations ou pour soulever des prétentions qui, de toute façon, ne pour-

raient être satisfaites ici. Nous sommes venus ici pour assumer une coresponsabilité sur la scène mondiale". Après avoir déclaré que la république fédérale allemande oeuvrera "en faveur d'un Etat de paix en Europe dans lequel le peuple allemand puisse recouvrer son unité par libre autodétermination", le chancelier fédéral a défini ainsi les rapports entre les deux Allemagnes: "En dépit des différences de leurs systèmes sociaux et politiques, les deux Etats allemands, liés par traités et par conviction à des alliances différentes, ont décidé d'engager une politique de voisinage pacifique, de coexistence et, nous l'espérons, de coopération. Nous allons essayer de donner un sens en langue allemande à l'expression coexistence pacifique. En fonction de la minute que certains considèrent une caractéristique nationale de notre peuple, je ne promets pas que ce sera toujours facile".

M. Willy Brandt a exprimé ensuite le vœu que "l'état de paix quotidienne" à laquelle vise la nouvelle diplomatie entre Etats européens sur la base du non recours à la force et de la reconnaissance des réalités puisse devenir un "exemple historique" permettant de réduire "le gaspillage insensé qui résulte de la méfiance entre systèmes antagonistes". A cet égard, le chancelier fédéral allemand a exprimé l'espoir que la conférence de la sécurité et de la coopération européennes qui se

tient à Genève après avoir siégé à Helsinki pourra donner tous les résultats qu'on espère d'elle. Après avoir assuré que le "rêve insensé d'un destin s'accomplissant dans un nationalisme déchaîné est évanoui à jamais" pour les Allemands, le chancelier fédéral a décrit le Communauté européenne et ses projets dans les termes suivants: "Les Etats de l'Ouest européen ont résolu de fonder la première communauté régionale qui est davantage qu'une alliance classique et qui ne comporte pas pour autant de contraintes idéologiques. Notre but est de parvenir au cours de cette décennie à une union des économies et des monnaies, des régimes sociaux, de la politique étrangère et aussi — les temps nous l'imposent — de la sécurité. La Communauté européenne peut devenir un exemple de rendement économique et d'équilibre social. Elle s'établit en tant que puissance sans prétentions impérialistes. L'union européenne sera une puissance de paix ouverte sur le monde".

En conclusion, le chancelier fédéral allemand a adjuré la Communauté internationale de rejeter "l'héritage le plus suspect de l'histoire européenne: le nationalisme qui a coûté la vie à des millions d'êtres humains, au nom duquel des dévastations immenses ont été perpétrées, des villes florissantes détruites, des peuples exterminés et la civilisation la nôtre presque anéantie".

Reykjavik est décidé à rompre avec Londres

REYKJAVIK (d'après AFP) — Le cabinet islandais se réunit aujourd'hui pour décider d'une éventuelle rupture des relations diplomatiques avec le Royaume-Uni, à la suite des collisions survenues samedi dernier entre le garde-côtes islandais "Aegir" et la frégate britannique "Lincoln".

On déclare dans les milieux informés que le gouvernement islandais décidera très probablement de rompre ses relations diplomatiques avec le Royaume-Uni, mais qu'il maintiendra ses relations consulaires.

On rappelle que le conflit découle du fait que Londres ne respecte pas les nouvelles limites des eaux territoriales que Reykjavik a portées à 50 milles pour protéger ses bancs de morue. D'où le nom de "guerre de la morue" donné au conflit islando-britannique.

Pluie artificielle pour étancher la soif du Sahel

NIAMEY (AFP) — Le résultat des opérations tentées au Niger pour provoquer des pluies artificielles ne pourra être connu qu'à la fin du mois de septembre. Il a toutefois déjà plu dans la partie sud du pays notamment près des frontières du Nigeria et du Dahomé, sur des endroits considérés comme vitaux, champs de mil et d'arachides et points d'eau asséchés.

Les responsables nigériens et français suivent attentivement cette expérience qui, si elle ne peut tout résoudre, pourrait être utilisée dans des cas extrêmes en Afrique sahélienne victime de la sécheresse, comme l'a dit dès son arrivée à Niamey, le secrétaire d'Etat chargé de la coopération, M. Jean-Fran-

çois Deniau, qui a tenu à participer lui-même à une mission d'ensemencement des nuages et qui a passé trois jours au Niger.

La mission s'est déroulée dans la région de Maradi, à quelque 500 km, à l'est de Niamey près de la frontière nigérienne où avait été signalée une frange importante de nuages.

Volant à une altitude de 7.000 mètres environ, le transporteur militaire français, qui avait été dépressurisé, a survolé un véritable tapis de nuages zébré d'éclairs.

Portant leurs masques à oxygène, l'équipage et l'ingénieur Albert Cotte, responsable de l'opération de pluies artificielles, se sont alors mis à en-

semencer les nuages, en jetant du chlorure de sodium (sel) dans un entonnoir passant par une porte de l'appareil.

Dans ce paysage lunaire de nuages et d'éclairs qui allaient en augmentant, il était impossible de vérifier immédiatement les effets du sel. La Pluviométrie qui accuse au Niger un déficit de 50-60% ne pourra être calculée que dans les rapports mensuels des services météorologiques. Certains pays voisins, tels que le Mali, s'intéressent déjà à l'expérience française et les experts en pluies provoquées espèrent qu'un plan d'ensemble pourra être mis sur pied en 1974.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

A LOUER

CENTRE LOISIRS et sports d'hiver pour 24 à 30 personnes. Site magnifique dans Laurentides. Prix très raisonnables. Tél.: 819-472-3552 Pasteur Beaudon. (28-9-73)

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

Pour une à deux journées par semaine. Références exigées. Tél. 342-9019. (28-9-73)

DAME pour garder 2 fillettes d'âge scolaire. Légers travaux. Outremont. Tél. 342-9963. (1-10-73)

AMEUBLEMENT A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'au-bain. 207 Beaubien est. tél.: 276-9067. (28-9-73)

ANIMAUX A VENDRE

WEIMARANER
2 mâles, AKC, CKC, enregistrés.
Modèles superbes
9 semaines, \$150. chacun
Tél. 721-4793
28-9-73

APPARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: sous-location, grand 3^e, \$115. Tél.: 849-3595, soir 739-0166. (28-9-73)

RIDGEWOOD: 3^e, chauffé, libre 1^{er} octobre, \$155. Tél. jour 284-0270 poste 148, soir 737-6922. (29-9-73)

LACHINE: grand 4^e, près de la 20, stationnement, \$90, libre immédiatement. Tél. 637-4957. (3-10-73)

SHERBROOKE: face parc et autobus, meublé, 2 grandes pièces, tout compris (25 semaines). Tél. 527-0791 jour ou 526-7863. (28-9-73)

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 504, 1972, tout ouvrant, système de climatisation, radio AM-FM. Prix \$3.400. Tél.: 435-3102. (28-9-73)

CITROEN DS20, Pallas, 1969, semi-automatique, intérieur en velours de nylon beige, radio AM-FM, 46.000 milles, bonne condition. \$1.350. Tél. 332-2806. (2-10-73)

'72 CITROËN SM
5 vitesses, climatisé... \$8.995.

'72 PEUGEOT 504
Automatique, climatisé, toit ouvrant, radio stéréo... \$3.795.

'71 VOLKSWAGEN
"Camp Mobile", Westfalia, pneus Michelin neufs, tente auxiliaire... \$3.495.

'71 PEUGEOT 504
Automatique, toit ouvrant, radio... \$2.395.

'70 DODGE
"Dart Swinger", sièges baquets, automatique, toit de vinyl... \$1.895.

'71 VEGA
Station wagon, 4 vitesses, anti-rouille Ziebart, radio AM-FM... \$1.795.

'61 CADILLAC
Sedan de ville, très bonne condition... \$695.

'68 RAMBLER
American, 6 cylindres, automatique, radio... \$595.

Roger
AUTOMOBILE LTÉE
4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925
"Dépositaire Peugeot"
1-10-73

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier jour 331-0251 soir 667-0774.

ANTIQUITES A VENDRE

AUTHENTIQUES meubles québécois en pin, avec leur couleur d'origine. Tél. soir 584-2631. (28-9-73)

VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite, grand choix: tables rectangulaires — armoires — buffets — etc. Canadiens ou autres. Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350 (7-12-73)

BUREAUX A LOUER

SHERBROOKE-FULLUM: chauffé, 2-500 pieds, partie ou entier, pour siège social, professionnels, association. Ménage frais fait, boiseries-chêne. Tél. 527-0791 jour, ou 1-514-438-5848 soir. (28-9-73)

CHALET A LOUER

MONT ORFORD (2 milles) meublé, chauffé, 3 chambres à coucher, foyer et tapis. Saison: \$1.400. Tél.: 819-843-6372 ou 819-843-6191. (1-10-73)

LUXUEUSE MAISON, près Ste-Agathe, entièrement équipée, 9 chambres à coucher, foyer, laveuse et sècheuse, lave-vaisselle, 2 réfrigérateurs, télévision, \$3.000, pour saison-hiver. Tél. 738-0301. (28-9-73)

STE-AGATHE: luxueux Bavares, flanc montagne, 5^e, cheminée-pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Vin Saison de ski (aussi semaines automne), 256-6825 ou 1-819-326-5836. (1-11-73)

RAWDON: grand chalet, idéal pour groupe, site splendide, isolé, près des centres de ski. Toutes commodités. Tél. 276-5046. (3-10-73)

CHALET A VENDRE

RESIDENCE D'ETE: située 20 minutes du centre-ville, 100' de façade sur rivière des Milles-Iles, terrain 28.000 pieds, 3 chambres à coucher, salon 20' x 14' avec foyer, Prix: \$30.000. Tél. 351-4010 (4-10-73)

CHAMBRES A LOUER

OUTREMONT, chauffée, accès cuisine, téléphone, électricité, homme ou femme, travailleur ou étudiant - québécois, Tél. 271-7177 après 18 heures. (28-9-73)

COURS PRIVES

COURS D'ANGLAIS à votre domicile par professeur expérimenté, pour débutants et avancés. Aussi conversation. Tél. 733-2484 1-10-73

DEMANDES D'EMPLOI

SECRETAIRE MEDICALE, 6 années d'expérience, cherche travail à temps partiel à domicile et au bureau. Tél. 721-3143 ou 721-9375. 29-9-73

DIVERS

ATTENTION: professeurs — étudiants — organisateurs. Polycopions vos textes et ouvrages à 2 cents la copie. Tél. 729-1361 (3-10-73)

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation — enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077. (J.N.O.)

MEMO RECONSTRUCTION (1964) LTÉE. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finitions intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. (J.N.O.)

EDUCATION

COURS D'ESPAGNOL: audio-visuels, centre Immaculée-Conception. \$40. Tél. 527-1256. (4-10-73)

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

POUR LOCATION

IMMEUBLE INDUSTRIEL de 2 étages, sur 15.000 pieds carrés, près Iberville et Sherbrooke. 2 portes au niveau des camions, très bel espace pour bureau de 2.500 pieds carrés, entièrement à l'usage du feu D.E.P. Disponible. Idéal pour entrepôt ou manufacture d'équipement léger. Location vraiment raisonnable. Appeler: T. Thompson, Service Industriel

A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.

Jour: 935-8541
Soir: 697-4442

Exclusif Courtiers 28-9-73

FEMMES DEMANDÉES

SECRETAIRE, bilingue avec expérience, requise immédiatement. Tél. 489-7593 (2-10-73)

BUANDIERE DEMANDEE, lingère d'une famille de quatre. Lessive hebdomadaire chez-vous. Si vous livrez \$50, par mois. Tél. 276-3122. (28-9-73)

SECRETAIRE DE DIRECTION
Jeune compagnie en pleine expansion recherche personne sérieuse, dynamique, bilingue et expérimentée, capable d'organiser et de gérer un bureau, de prendre initiatives et responsabilités. Contacts fréquents à établir avec clients en français et en anglais.

Traitement à discuter.
Faire parvenir curriculum vitae complet à:
CASE 110, LE DEVOIR
1-10-73

GARDERIES

GARDIENNE pour 2 enfants d'âge préscolaire, références demandées. Tél. 761-4469 après 6 p.m. 28-9-73

DAME CHALEUREUSE, responsable avec expérience pour garder bébé de 3 mois. 3 jours semaine au début. Secteur Côte-des-Neiges. Tél.: 738-7913 (28-9-73)

GARDIENNE pour 2 enfants d'âge préscolaire, références demandées. Tél. 671-4469 après 6 p.m. 29-9-73

JARDINIERE garderait à la semaine, enfants de 2 à 6 ans, maison privée, rue Davaar, Outremont. Tél.: 271-6471. (29-9-73)

JEUNE EUROPEENNE, formation sage-femme, garderait à la semaine, enfants 2 ans et plus, Edouard-Montpetit. Tél.: 731-2279 (29-9-73)

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES

CLUB - VACANCES - VOYAGES: recherche un représentant pour chacune des villes du Québec. Temps partiel au début. Ecrire à: Sodex-Tours, 620 Cathcart, suite 320, Montréal 111. 1-10-73

HOMMES DEMANDÉS

OUTREMONT: 433 St-Joseph, près Côte Ste-Catherine, 4^e, immense, très beau, beaucoup de gueule, immeuble très bourgeois, bien entrebâillé, salle de lavage, balcon, poêle et frigo, chauffé, taxe d'eau payée. Sous-location. \$155. Paul 842-5845, 589-4113 ou concierge. (29-9-73)

ST-LAURENT: rue de l'Eglise, 6 pièces, \$225, chauffé, très bien situé. Tél. 933-5691. (28-9-73)

COTE-DES-NEIGES: près Université, spacieux 6 pièces, claires, ménage frais fait, \$195, par mois chauffé. Libre immédiatement. Tél.: jour 844-2867, soir 738-5913 (28-9-73)

\$165, bas-duplex en brique et pierre, 3 chambres à coucher, balcon, galerie, grande cour clôturée. Enfants acceptés. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

COTE DES NEIGES: grand 6^e, réfrigérateur et poêle, 2 balcons, garage, cour spacieuse et clôturée, enfants, animaux et célibataires acceptés. Loyer incluant chauffage. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

OUTREMONT: 433 St-Joseph, près Côte Ste-Catherine, 4^e, immense, très beau, beaucoup de gueule, immeuble très bourgeois, bien entrebâillé, salle de lavage, balcon, poêle et frigo, chauffé, taxe d'eau payée. Sous-location. \$155. Paul 842-5845, 589-4113 ou concierge. (29-9-73)

ST-LAURENT: rue de l'Eglise, 6 pièces, \$225, chauffé, très bien situé. Tél. 933-5691. (28-9-73)

COTE-DES-NEIGES: près Université, spacieux 6 pièces, claires, ménage frais fait, \$195, par mois chauffé. Libre immédiatement. Tél.: jour 844-2867, soir 738-5913 (28-9-73)

\$165, bas-duplex en brique et pierre, 3 chambres à coucher, balcon, galerie, grande cour clôturée. Enfants acceptés. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

COTE DES NEIGES: grand 6^e, réfrigérateur et poêle, 2 balcons, garage, cour spacieuse et clôturée, enfants, animaux et célibataires acceptés. Loyer incluant chauffage. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

HOMMES DEMANDÉS

VERIFICATEUR DE SINISTRES (claims examiner)

Une importante compagnie d'assurance générale recherche un vérificateur de sinistres (claims examiner) possédant un minimum de 5 années d'expérience dans le domaine de l'assurance automobile (biens et accidents). Expérience de la route est nécessaire. Le traitement sera déterminé en fonction de l'expérience. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

CASE 112, LE DEVOIR

29-9-73

APPRENEZ A CONDUIRE DES CAMIONS-REMORQUES

- Vous pouvez maintenant vous entraîner au Canada
- Déduction sur l'impôt
- Aide de placement garantie
- Entraînement en français ou en anglais

Pour demande et entrevue, écrire ou:

Département de la Sécurité
The Canadian Institute of
Tractor Trailer Training Ltd.
150 rue Edward, C.P. 68,
Cornwall, Ontario
ou téléphoner:
613-933-5621
(autresfois Trans Canada Transport Training).

28-9-73

LOGEMENTS A LOUER

\$115, ROSEMONT, nouvellement peinturé, bas-duplex avec sous-sol, fini, salle de jeux, 4 accessoires électriques. Enfants et célibataires acceptés. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

BROSSARD: 5^e, chauffé électricité, haut de duplex, occupation immédiate. 678-9861 (28-9-73)

ST-LAURENT: rue de l'Eglise, 6 pièces, \$225, chauffé, très bien situé. Tél. 933-5691. (28-9-73)

COTE-DES-NEIGES: près Université, spacieux 6 pièces, claires, ménage frais fait, \$195, par mois chauffé. Libre immédiatement. Tél.: jour 844-2867, soir 738-5913 (28-9-73)

\$165, bas-duplex en brique et pierre, 3 chambres à coucher, balcon, galerie, grande cour clôturée. Enfants acceptés. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

COTE DES NEIGES: grand 6^e, réfrigérateur et poêle, 2 balcons, garage, cour spacieuse et clôturée, enfants, animaux et célibataires acceptés. Loyer incluant chauffage. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

OUTREMONT: 433 St-Joseph, près Côte Ste-Catherine, 4^e, immense, très beau, beaucoup de gueule, immeuble très bourgeois, bien entrebâillé, salle de lavage, balcon, poêle et frigo, chauffé, taxe d'eau payée. Sous-location. \$155. Paul 842-5845, 589-4113 ou concierge. (29-9-73)

ST-LAURENT: rue de l'Eglise, 6 pièces, \$225, chauffé, très bien situé. Tél. 933-5691. (28-9-73)

COTE-DES-NEIGES: près Université, spacieux 6 pièces, claires, ménage frais fait, \$195, par mois chauffé. Libre immédiatement. Tél.: jour 844-2867, soir 738-5913 (28-9-73)

\$165, bas-duplex en brique et pierre, 3 chambres à coucher, balcon, galerie, grande cour clôturée. Enfants acceptés. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

COTE DES NEIGES: grand 6^e, réfrigérateur et poêle, 2 balcons, garage, cour spacieuse et clôturée, enfants, animaux et célibataires acceptés. Loyer incluant chauffage. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

OUTREMONT: 433 St-Joseph, près Côte Ste-Catherine, 4^e, immense, très beau, beaucoup de gueule, immeuble très bourgeois, bien entrebâillé, salle de lavage, balcon, poêle et frigo, chauffé, taxe d'eau payée. Sous-location. \$155. Paul 842-5845, 589-4113 ou concierge. (29-9-73)

ST-LAURENT: rue de l'Eglise, 6 pièces, \$225, chauffé, très bien situé. Tél. 933-5691. (28-9-73)

COTE-DES-NEIGES: près Université, spacieux 6 pièces, claires, ménage frais fait, \$195, par mois chauffé. Libre immédiatement. Tél.: jour 844-2867, soir 738-5913 (28-9-73)

\$165, bas-duplex en brique et pierre, 3 chambres à coucher, balcon, galerie, grande cour clôturée. Enfants acceptés. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

COTE DES NEIGES: grand 6^e, réfrigérateur et poêle, 2 balcons, garage, cour spacieuse et clôturée, enfants, animaux et célibataires acceptés. Loyer incluant chauffage. Home Rentals, 849-8661. (29-9-73)

OUTREMONT: 433 St-Joseph, près Côte Ste-Catherine, 4^e, immense, très beau, beaucoup de gueule, immeuble très bourgeois, bien entrebâillé, salle de lavage, balcon, poêle et frigo, chauffé, taxe d'eau payée. Sous-location. \$155. Paul 842-5845, 589-4113 ou concierge. (29-9-73)

MAISONS A LOUER

MONT ST-HILAIRE: village, maison — 3 étages, 14 pièces, \$275, par mois. Occupation 1^{er} octobre. Tél.: 467-7073 ou 467-1019. (28-9-73)

\$147.50, chauffée, maison à 2 étages, 3 grandes chambres à coucher, cuisine équipée, cour spacieuse, enfants et célibataires bienvenus. Home Rentals, 849-86

Atmosphère de crise en Argentine à la suite d'un nouvel assassinat

BUENOS AIRES (d'après AFP et Reuter) — Une atmosphère de crise règne en Argentine où l'émotion a été portée à son comble à la suite de l'assassinat d'un second dirigeant péroniste, Enrique Gimber, à peine vingt-quatre heures après celui de José Rucci.

La grève générale, décrétée par la Confédération générale du travail à la suite de la liquidation de son secrétaire général par un commando de l'ERP mise hors la loi par le régime Peron, a paralysé le pays tout entier et l'indignation a été portée à son comble par cette nouvelle exécution dans laquelle les péronistes voient la main de l'Armée révolutionnaire du peuple.

À l'heure de mettre sous-pression, on apprendait que Enrique Gimber, dirigeant péroniste de la jeunesse péroniste "Evita", a été abattu à son domicile même, à Buenos Aires, par un commando de quatre personnes qui a réussi à prendre la fuite à bord d'une voiture.

Ce second assassinat dirigé contre le régime survient peu après l'avertissement lancé par le président infirmier Raul Lastiri, qui a menacé de "répondre à la violence par la même violence".

De son côté, M. Julian Licastro, l'un des dirigeants du mouvement national justicialiste, a affirmé: "nous sommes en guerre contre l'armée révolutionnaire du peuple (ERP). Nous n'avons peur ni de cette armée ni d'aucune autre, forts que nous sommes des vérités du justicialisme".

Dès l'annonce de la mort du dirigeant syndical, le général Juan Peron, avait décidé d'installer son cabinet au palais du gouvernement, acceptant ainsi une proposition qui lui avait été faite dimanche dernier par M. Lastiri. Le général a réuni aussitôt ses principaux collaborateurs pour examiner les conséquences de l'assassinat de Rucci. Un communiqué publié à l'issue de la réunion invite les Argentins à garder leur calme et à

collaborer avec le gouvernement en informant les forces de l'ordre sur les activités de groupes extrémistes.

Entre-temps, l'ordre de grève lancé par la CGT en signe de deuil a provoqué divers incidents. Dans l'impossibilité de regagner leur domicile, de nombreux ouvriers ont incendié des wagons dans trois gares de Buenos Aires.

Les transports publics n'ont pas fonctionné hier, les magasins et les usines n'ont pas ouvert leurs portes, les journaux n'ont pas paru, tandis que le corps du secrétaire-général de la Confédération générale du Travail était exposé, criblé de balles de mitraillette, au siège de son organisation.

Le général Peron s'est rendu au quartier général de la CGT pour présenter ses condoléances à la famille du disparu.

Syndicats, associations professionnelles et groupes politiques ont exprimé leur consternation devant ce crime que certains attribuent à "des réactionnaires au service de l'impérialisme".

D'autres redoutent que cet assassinat ne déclenche une vague de violence qui mettrait en danger le processus d'unité nationale entamé par le général Peron.

Jose Rucci, secrétaire-général de la CGT depuis 1970, avait fait de cette puissante organisation syndicale, la "colonne vertébrale" du mouvement péroniste. Il a joué un rôle dans le retour du général Peron en Argentine et dans la préparation de son triomphe électoral de dimanche.

Le chef de la police fédérale, le général Miguel Iniguez, a déclaré aux journalistes qu'il avait lui-même reçu un coup de téléphone anonyme revendiquant pour le compte de la faction dite du "22 août" de l'Armée révolutionnaire populaire, la responsabilité de ce meurtre.

Le groupe du 22 août a pris ce nom à la suite de la mort à cette date, l'année dernière, de 16 guérilleros abattus au cours d'une tentative de fuite d'une base aérienne du sud de l'Argentine. Le secrétaire général de la CGT avait toutefois été pris à partie par l'ERP, ainsi que par des membres de gauche de la CGT et du mouvement péroniste. Et dans une récente interview télévisée, Jose Rucci avait déclaré: "Seuls les sales bolchéviques de l'ERP peuvent m'assassiner, je sais qui m'ont condamné à mort".

Toutes les forces de sécurité et les organismes orthodoxes du mouvement péroniste pourraient maintenant déclencher une véritable chasse à l'extrémisme, dont les conséquences à l'heure actuelle paraissent difficiles à évaluer.

Peron étant au pouvoir, même s'il n'a pas été formellement investi (la cérémonie officielle aura lieu le 12 octobre), le combat prend des proportions plus inquiétantes. Reste à savoir si les masses, qui l'ont réélu pour la troisième fois à la présidence, lui apporteront le même appui inconditionnel dans la lutte contre la gauche révolutionnaire.

Kissinger à Pékin aux alentours du 20 octobre

NEW YORK (AFP) — M. Henry Kissinger se rendra à Pékin aux alentours du 20 octobre.

Ce nouveau voyage de M. Kissinger en Chine populaire est prévu depuis le sommet Nixon-Brejnev au mois de juin et il devait primitivement avoir lieu à la fin juillet ou au début d'août. Mais il a été retardé par les rebondissements de la situation au Cambodge, par la réunion du 10ème congrès du Parti communiste chinois, et enfin par la

nomination de M. Kissinger au poste de secrétaire d'Etat.

À l'aller comme au retour de son voyage en Chine, M. Kissinger s'arrêtera à Tokyo pour avoir des entretiens avec le premier ministre japonais Kakuei Tanaka et le ministre des affaires étrangères, Masayoshi Ohira.

La visite de M. Kissinger à Pékin va relancer les spéculations sur un éventuel voyage du premier ministre Chou En lai aux Etats-Unis.

La détente n'est pas affectée par le problème des "dissidents"

NEW YORK (par l'AFP) — M. Kissinger a estimé que la politique de détente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique n'était pas affectée pour le moment par les répercussions de l'attitude des autorités soviétiques envers les intellectuels "dissidents" ou envers les Juifs désirant émigrer en Israël. Mais il a mis le Congrès et l'opinion américaine en garde contre des réactions excessives qui pourraient avoir des conséquences graves pour la détente entre les deux pays.

Il a annoncé une déclaration prochaine de sa part sur la question de l'émigration, mais a ajouté que le gouvernement ne prendra pas une position publique. Il exorcera son influence plutôt dans le cadre de ses relations générales avec l'URSS. Nous avons obtenu des résultats efficaces par ces méthodes dans le passé, mais nous ne presserons pas la chose au-delà d'un certain point, a-t-il dit.

Au cours de cette conférence de presse donnée au siège de la délégation américaine à l'ONU, M. Henry Kissinger a touché aux chapitres suivants:

● Europe: le président Nixon fera certainement le voyage prévu en Europe, mais la date exacte de ce voyage dépendra du rythme des progrès de négociations pour élaborer un document entre les Neufs et les Etats-Unis, et un document au sein de l'OTAN.

● Japon: il est très important que le Japon soit associé aux déclarations sur les nouvelles relations entre les Etats-Unis et leurs alliés, mais la forme et le moment de cette association devront être discutés au cours de négociations entre Japonais et Américains et Japonais et Européens.

● Canada: le Canada lui aussi sera associé à ces négociations, dans le cadre naturel de l'OTAN.

● Corée: les Etats-Unis examinent très attentivement les dernières propositions faites par le résident de la république de Corée et accueilleraient avec satisfaction des discussions à ce sujet, notamment entre les membres permanents du Conseil de sécurité. Les prochains débats à l'ONU sur cette question doivent s'orienter vers la conciliation.

Santiago libère sous caution le chef du mouvement néo-fasciste Patrie et Liberté

SANTIAGO (Reuter et AFP) — La junte militaire chilienne a libéré hier sous caution le chef du mouvement néo-fasciste Patrie et Liberté, M. Roberto Thieme, et quatre de ses collaborateurs qui avaient été emprisonnés sous le gouvernement Allende pour avoir organisé une campagne de terrorisme sans précédent.

La décision a été prise par ordonnance d'un magistrat, avalisée par la cour suprême chilienne.

Les cinq dirigeants avaient été arrêtés le 27 août, soit 15 jours avant le coup d'Etat militaire, et devaient passer en jugement. Ils étaient accusés notamment d'avoir organisé le coup d'Etat manqué du 29 juin et d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Ils encouraient une peine de 15 ans de prison.

M. Thieme avait revendiqué la responsabilité de la plupart des 600 attentats, dynamites de relais de télévision, de pipe-lines, de routes, de voies ferrées et de ponts, qui ont éclaté dans les semaines qui précéderont le renversement du régime Allende.

Par ailleurs, trente-deux personnalités du gouvernement d'unité populaire, dont plusieurs ministres, ont été déportées dans l'île Dawson, située à l'extrême sud du pays, à 2000 kms de Santiago.

Les journaux ont publié hier matin les photos et fiches signalétiques de treize autres dirigeants de l'ancien régime recherchés par les forces militaires et la police.

Parmi les personnes déportées figurent notamment l'ex-ministre des Affaires étran-

gères, M. Clodomiro Almeyda (socialiste) l'ex-ministre de l'Agriculture, Jaime Toha (socialiste), l'ex-ministre de l'Education, M. Eduardo Enriquez (radical), l'ex-secrétaire général du gouvernement, M. Fernando Flores (membre du mouvement d'action populaire unifié (MAPU) et l'ex-sous-secrétaire à l'Intérieur M. Daneil Vergara (communiste).

La liste des déportés comprend également des ex-ministres ou parlementaires socialistes. MM. Aniceto Rodriguez, Tito Palestro, Julio Palestro, ainsi que MM. Alfredo Joignant, ex-directeur de la police civile et Carlos Jorquera, attaché de presse du président Salvador Allende, de nombreux dirigeants communistes et radicaux, de même que l'ex-recteur de l'Université technique de l'Etat M. Enriquez Kirberg, sont touchés par cette mesure.

La haine et la peur grandissent au Chili où des actes de violence sont enregistrés quotidiennement.

Bien que Santiago ait retrouvé son calme et que pratiquement toutes les activités aient repris, l'importance des forces de l'ordre qui sillonnent les rues de la capitale indique que le pays reste profondément bouleversé quinze jours après le coup d'Etat militaire.

En plein centre de la capitale, on a pu voir, ces dernières heures, de véritables chasses à l'homme s'organiser avec souvent la participation spontanée de groupes de civils.

C'est ainsi qu'un homme a été poursuivi sous les yeux de quelques journalistes, par des civils. Arrive à un crois-

ment, voyant sa retraite bloquée par un camion et une jeep militaires, l'homme s'est de lui-même jeté à genoux, les mains croisées derrière la nuque. Après un dur passage à tabac, il a été jeté dans le camion et amené dans un lieu de détention, sous les yeux satisfaits ou hostiles de la population.

Des commandos de civils qui, selon des témoins, appartiennent à l'extrême-droite chilienne, interviennent pour leur propre compte. Des préteurs étrangers qui vivent depuis plusieurs années dans les milieux ouvriers de la province chilienne, ont rapporté qu'aux lendemains du coup d'Etat, de tels commandos ont tenté d'attenter à leur vie "par esprit de revanche" et qu'ils ont entrepris de vastes règlements de compte.

Chaque soir, à l'heure du couvre-feu, l'angoisse s'empare des centaines de Chiliens et de réfugiés politiques étrangers qui vivent dans la clandestinité. Les "caches" sont de plus en plus difficiles à trouver en raison de la grande vague de dénonciations qui submerge la capitale et l'ensemble du pays.

"Les voisins dénoncent toute activité qui peut leur paraître insolite et toute tête qui leur semble être étrangère, déclare un de ces fugitifs. Ils le font soit parce qu'ils veulent aider la junte soit tout simplement parce qu'ils ont peur."

"Dans ce cas, ils préviennent parfois ceux qu'ils ont dénoncés pour qu'ils aient le temps de fuir avant l'arrivée des militaires".

Selon les derniers chiffres dont dispose le consulat des Etats-Unis à Santiago, huit res-

sortissants américains sont actuellement détenus au Chili.

Parmi eux figurent notamment deux missionnaires ainsi qu'un couple en voyage culturel dans ce pays.

Le porte-parole du département d'Etat, Paul Hare, a déclaré que le consulat des Etats-Unis à Santiago est "extrêmement actif" en la matière. Il a toutefois ajouté qu'il n'était "pas en mesure de dire si les services consulaires américains sont en contact avec tous les huit détenus, face à une situation très confuse".

Renversant son vote précédent, le Sénat rejette l'amendement Mansfield sur les réductions

WASHINGTON (AP et AFP) — Renversant son vote précédent, le Sénat a rejeté hier un amendement qui aurait forcé Washington à réduire de 40% ses troupes stationnées dans le monde.

Cette réduction avait été ratifiée le matin par 49 voix à 46 mais un second vote était nécessaire pour relayer l'amendement du leader démocrate du Sénat, M. Mike Mansfield, à une loi autorisant la fourniture d'équipement militaire.

Ce vote, qui de fait a annulé le premier, a été pris par 54

voix contre 44.

"Il est temps de se débarrasser de la rhétorique de la guerre froide employée pour maintenir sans changement l'ingérence militaire dans le monde entier", a déclaré le sénateur Mansfield, qui avait, à l'origine, proposé une réduction de 50 pour cent, qu'il a ramenée par la suite à 40 pour cent.

Y compris les familles de militaires et les civils américains et étrangers, les Etats-Unis maintiennent une force de 1,100,000 personnes à l'étranger, a affirmé le sénateur du Montana. Le coût du maintien de cette force revient à \$30 milliards par an, dont \$17 milliards sont attribués aux troupes en Europe, a-t-il ajouté.

Le sénateur Mansfield a proposé une réduction de 500,000 personnes afin de mettre fin, a-t-il dit, à la politique de confrontation militaire avec les Soviétiques, satisfaire les besoins intérieurs des Etats-Unis et diminuer le déficit de la balance de paiement américaine.

Si l'amendement avait été adopté 50,000 hommes en garnison à l'étranger auraient été rapatriés d'ici le 30 juin 1974, et 150,000 également ramenés

aux Etats-Unis au cours de chacune des deux années suivantes.

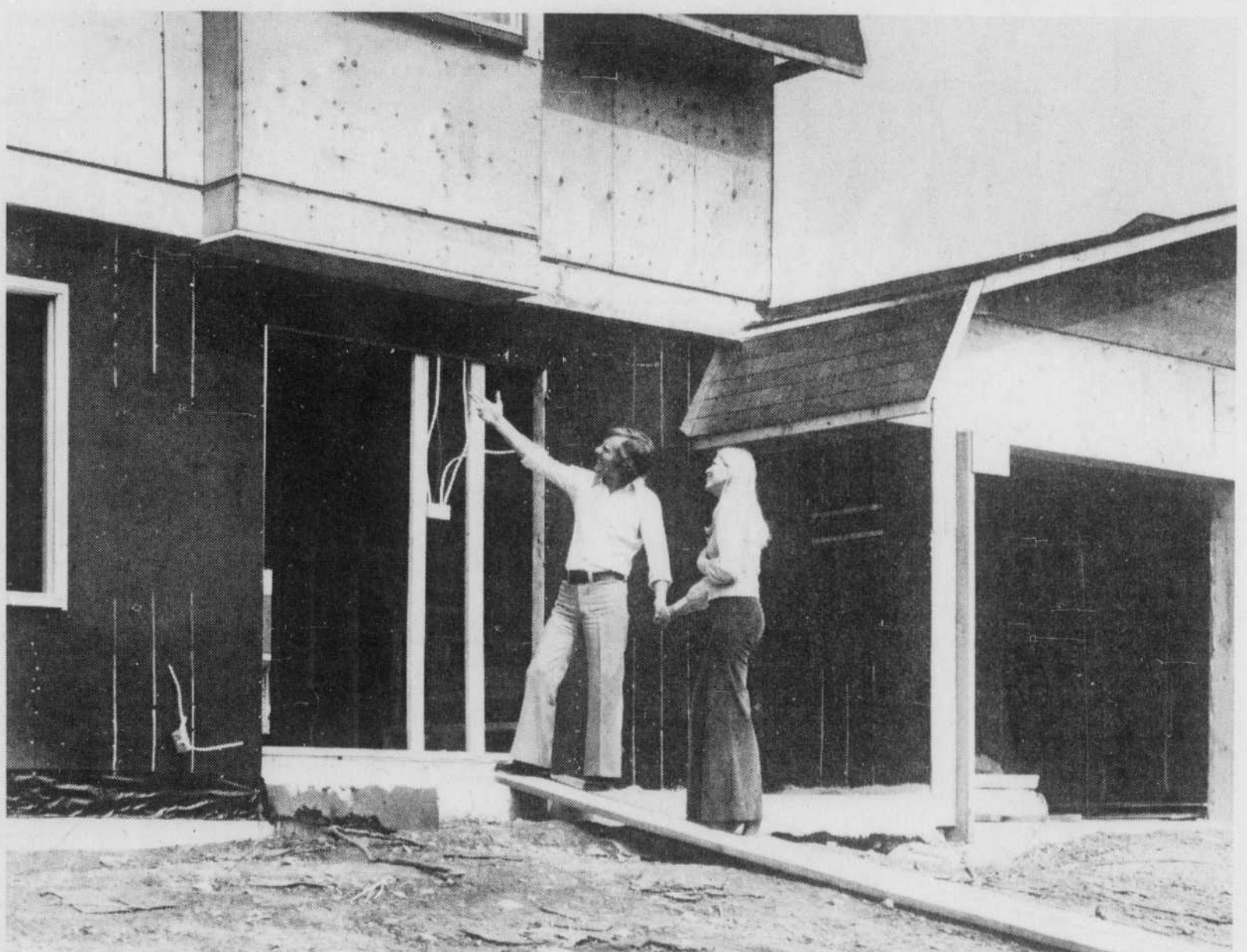
Entre ces deux votes, le porte-parole du département d'Etat, M. Paul Hare, a exprimé l'opposition du gouvernement américain.

"Nos vues sur ce point ont été exprimées à plusieurs reprises", a-t-il poursuivi.

M. Hare a notamment invité la presse à se référer aux déclarations du sous-secrétaire d'Etat Kenneth Rush, le 10 juillet, devant la commission des Affaires étrangères de la Chambre.

Le gouvernement est "opposé sans équivoque à toute réduction unilatérale des forces américaines en Europe occidentale", avait notamment souligné M. Rush. Il avait enfin évoqué le danger que ferait courir aux actuelles négociations Est-Ouest toute diminution du nombre des GI's en Europe.

Le sénateur Mansfield quant à lui a déclaré au cours du débat que l'amendement qui porte son nom est "tout à fait en accord avec la doctrine Nixon qui veut que les Etats-Unis manifestent leur présence dans le monde par d'autres moyens que celui de forces terrestres stationnées à l'étranger."



L'épargne planifiée mène à l'équilibre budgétaire et au mieux-vivre.

Confiez la réalisation de votre mieux-vivre à la Banque Provinciale. Nous le fonderons ensemble sur l'équilibre budgétaire. Tout d'abord, sur un bon programme d'épargne. Comme base de ce programme, le directeur de votre succursale vous recommandera le compte d'épargne ordinaire pour faire face à vos dépenses courantes. Mis au fait de votre situation et de vos projets, il vous suggérera ensuite

un des trois comptes d'épargne véritable à rendement plus élevé: l'épargne avec assurance-vie, l'épargne spéciale et l'épargne à terme.

Ce programme sur mesure vous révélera très rapidement les avantages de l'épargne planifiée et de l'équilibre budgétaire.

Faites le premier pas sur la voie du mieux-vivre. Venez à la Banque Provinciale.

épargne ordinaire	épargne avec assurance-vie	épargne véritable épargne spéciale	épargne à terme jusqu'à
3%	6 1/4%	6 3/4%	8 1/2%



banque provinciale
LA BANQUE DU MEUX-VIVRE



Les "bleus" de l'impôt...

... prendront une teinte plus gaie, si vous diminuez vos impôts et préparez vos "vieux jours" à l'aide d'un plan enregistré d'épargne-retraite. Vous pouvez toujours en parler avec l'agent de la Manufacturers. C'est un ami... qui s'y connaît!



PIERRE AGOURI
Edifice C.I.L.
Suite 1658
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 101
875-5540

ManuVie
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Il faut voir ça !

Du 27 sept. au 6 oct. inclus.

VENTE RENOVATION

Nos disques sont maintenant au rez-de-chaussée dans un décor nouveau, moderne, d'accès facile.



6325032 - GUY SKORNIK - "Histoires de fous" - II - Fol Amour. Spéc. 4.49



6641136 - PLEINS FEUX SUR ENRICO MACIAS - Dis-moi ce qui ne va pas - Un rayon de soleil - Dès que je me réveille et 17 autres - Album de 2 disques. Spéc. 4.49



6641135 - PLEINS FEUX SUR Félix Leclerc - vol. II - Le p'tit bonheur - La veuve - Comme Abraham et 17 autres - Album de 2 disques. Spéc. 4.49



80173 - ROBERT CHARLEBOIS - Cauchemar - Entre deux joints - etc. Spéc. 3.99



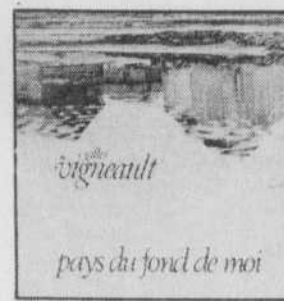
2424086 - Le disque d'or de MIREILLE MATHIEU - La première étoile - Acropolis Adieu - Pourquoi le monde est sans amour - Une histoire d'amour. Spéc. 4.49



80154 - CLAUDE DUBOIS - Touchez du bois - Besoin pour vivre - Bébé Jajou Latoune - Femmes de rêve - etc. Spéc. 4.49



80160 - SOL - ENFIN SOL. Spéc. 4.49



GVN 1002 - GILLES VIGNEAULT - Il me reste un pays - Parlez-moi d'un peu d'amour - Gros Pierre. Spéc. 4.49



MA 6905 - CLAUDE LANDRÉ - Mon oeil sur les actualités - Album de 2 disques. Spéc. 4.49

TOUS NOS DISQUES

à rabais de
25%
minimum

Du 27 sept. au 6 oct. inclus.



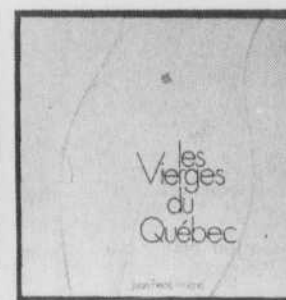
SPA0 67349 - JULIEN CLERC - Si on chantait. Elle a au fond des yeux - Des mots d'ailleurs - etc. Spéc. 4.49



GF5 90003 - Les grands succès de GILLES VIGNEAULT - Vol. 1 - Jack Monnaly - Mon pays - La danse à St-Dion et 17 autres - Album de 2 disques. Spéc. 5.99



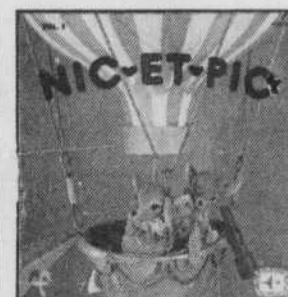
59601 - EMMANUELLE - Le monde à l'envers - Et c'est pas fini. Spéc. 4.49



JF 7300 - JEAN-PIERRE FERLAND - "Les Vierges du Québec" - Simone - Qu'est-ce que ça peut bien faire ? - etc. Spéc. 4.49



G 2 1002 - Les grands succès de GEORGES DOR - La Manic - La boîte à chanson - Pépère Moïse, Mémère Agnès et 17 autres - Album de 2 disques. Spéc. 4.49



FA 39402 - NIC ET PIC. Spéc. 2.99



6641134 - PLEINS FEUX SUR EDITH PIAF - Mon légionnaire - L'accordéoniste - Le mauvais matelot et 19 autres. Album de 2 disques. Spéc. 4.49



GF5 90125 - Les grands succès de GILLES VIGNEAULT - Vol. II - Album de 2 disques. Spéc. 5.99



GF5 90197 - Le monde de JOE DASSIN - L'Amérique - Les Champs Élysées - Le petit pain au chocolat et 17 autres - Album de 2 disques. Spéc. 5.99



SPAM 67352 - GILBERT BECAUD - "Un peu d'amour et d'amitié" - L'Indien - Chante - etc. Spéc. 4.49



SPAM 67351 - FRANK POURCEL - Nicolas et Alexandra - Il - Le Parrain - "Parle plus bas" - etc. Spéc. 4.49



FA 39401 - PICOTINÉ. Spéc. 2.99



GF5 90194 - LEMONDE DES COMPAGNONS DE LA CHANSON - Tzeinerlin - Bobby McQue - Do Ré Mi - L'amour est bleu et plusieurs autres. Album de 2 disques. Spéc. 5.99



UA LA 100 - Musique originale du film "LIVE AND LET DIE". Spéc. 5.49



GS 167 - LOUISE FORESTIER - La prison de Londres - Les bûcherons - Les Montréalais - etc. Spéc. 4.49



G 2 1003 - Les grands succès de ROBERT CHARLEBOIS - Lindberg - Ordinaire - Tout écartillé et 17 autres - Album de 2 disques. Spéc. 4.49

DISQUES COLUMBIA

M 31407 - RÉCITAL DE GUITARE PAR JOHN WILLIAMS - Rodrigo - Bach - Vivaldi - Sor - etc. Spéc. 4.89

M 31349 - "AIRS CLASSIQUES" populaires durant les années 70 - Hymne à la joie (Beethoven) - Thème d'Elvira Madigan - Symph. no 40 (Mozart) - Jésus que ma joie demeure (Bach) - William Tell (Rossini) - etc. Ormandy - Biggs - Entremont - etc. Spéc. 4.89

M 30113 - ST-SEANS - Conc. no 1 pour violoncelle - L. Rose, violoncelle - Orch. de Philadelphie, dir. E. Ormandy. Spéc. 4.89

M 30076 - CHOPIN - 4 ballades - P. Entremont, piano. Spéc. 4.89

M 57406 - BEETHOVEN - Symph. no 5 (Bernstein) - "Pour Élise" (Entremont) - Sonate Pathétique (Gould) - Sonate "Clair de lune" (Serkin) etc. Spéc. 4.89

KM 30648 - E. POWER BIGGS joue Bach (enregistré sur l'orgue de l'Église de Bach à Leipzig). Spéc. 5.29

MG 30950 - L'ALBUM DEBUSSY - La Mer - Clair de lune - Danse - Réverie - etc. Album de 2 disques. Spéc. 5.99

MG 32050 - 3 CONCERTS ROMANTIQUES joués par P. ENTREMONT (piano) - Tchaikovsky - Conc. no 1 - Rachmaninoff - Conc. no 2 - Grieg - Concerto - Album de 2 disques. Spéc. 5.99

DISQUES LONDON

CS 6719 - V. ASHKENAZY - joue Liszt - 12 études d'exécution transcendante - Valse Mephisto. Spéc. 4.69

CS 6733 - G. SOLTÀ À L'OPÉRA - La Traviata - Semeramide - Les Contes d'Hoffmann - etc. L'Orch. de la Maison de l'Opéra Royal - Covent Garden. Spéc. 4.69

CS 6733 - DE FALLA - Nuits dans les jardins d'Espagne - Chopin - Conc. pour piano no 2 - A. De Larrocha, piano. Spéc. 4.69

OS 26303 - RENATA TEBALDI en concert - Airs par Donizetti - Mascagni - Rossini - Puccini - etc. Spéc. 4.69

OSA 1299 - PUCCINI : La Bohème - (complet) - Pavarotti - Freni-Ghaurav - Orch. Phil. de Berlin, dir. Van Karajan - Album de 2 disques. Spéc. 9.38

OSA 1324 - VERDI - Otello - Del Monaco - Tebaldi - Van Karajan - Album de 3 disques. Spéc. 14.07

CSA 2404 - BEETHOVEN - Les concertos pour piano (complet) - V. Ashkenazy, piano - G. Solti - Album de 4 disques. Spéc. 18.76

PHILIPS

6500380 - MOZART - Concerto pour flûte et harpe - Academy St-Martin in the fields, dir. N. Marriner. Spéc. 5.99

6580066 - CONCERT À LA CARTE - Boccherini - Mozart - Schubert - Rossini - etc. Academy St-Martin in the fields, dir. N. Marriner. Spéc. 5.29

369 chacun DISQUES ANGEL

S 36916 - RAVEL - Le Boléro - New Phil. Orch. dir. L. Manzel.

S 36885 - TCHAIKOVSKY - Symph. no 5 - Orch. Phil. de Berlin, dir. H. Van Karajan.

S 36869 - MOZART - Les petits riens - Academy St-Martin in the fields, dir. N. Marriner.

S 36826 - "MUSIQUE DE VIENNE" - Orch. Johann Strauss de Vienne, dir. Willi Boskovsky.

S 36772 - MOZART - Symphonies nos 40 et 41 - Orch. Phil. de Berlin, dir. H. Van Karajan.

S 36605 - BARTOK - Concertos pour piano nos 1 et 3 D. Barenboim, piano - New Philharmonia Orch. dir. P. Boulez.

S 36517 - BERLIOZ - Symphonie fantastique - Orch. de Paris, dir. Chs. Munch.

SB 3788 - TCHAIKOVSKY - Casse-Noisette (ballet complet) - Orch. Symph. de Londres, dir. A. Previn - Album de 2 disques. Spéc. 7.38

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 849-6201

Livraison gratuite de toute commande de 5.00 ou plus, partout sur l'île de Montréal et la banlieue immédiate.

2 terrains de STATIONNEMENT voisins du magasin

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri 849-6201

À la sortie du MÉTRO Berri-Ste-Catherine

COMMANDES POSTALES

S.V.P. ajouter les frais postaux suivants:
Dans la province de Québec:
1 microillon 27¢
2 microillons 45¢
3 microillons 75¢
4 microillons 85¢
5 microillons 1.05

Ontario et Maritimes
tarif Québec + .05
Saskatchewan et Manitoba
tarif Québec + .10

Alberta et Colombie Britannique
tarif Québec + .15
Résidents au Québec
S.V.P. ajouter 8% taxe

Après une période de grande stabilité de 1944 à 1960

Les allégeances ont profondément changé en avril 1970

par VINCENT LEMIEUX, MARCEL GILBERT et ANDRÉ BLAIS

Au lendemain de l'élection, générale d'avril 1970, trois politiciens québécois, Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais, publiaient aux Editions du Jour, dans la collection Cahiers de Cité libre, une étude fort révélatrice sur les tendances du scrutin. Ils discernaient dans le résultat du vote l'indice d'un réalignement majeur dans les allégeances partisanes des électeurs québécois. Le Parti libéral conservait à peu près la part d'allégeances partisans (environ 24%) sur laquelle il avait pu compter depuis 1944. L'UN voyait, au contraire, sa part accuser un

nouveau fléchissement, tombant à 10% du corps électoral. Pendant ce temps, 13% des électeurs s'identifiaient nettement au Parti - québécois, tandis que 11% en faisaient autant pour le Ralliement créditiste. A un mois du prochain scrutin, l'étude de MM. Lemieux, Gilbert et Blais présente un intérêt très vif. Nous en extrayons un chapitre où les auteurs livrent l'essentiel de leurs constatations. L'ouvrage de Vincent Lemieux est intitulé "Une élection de réalignement — L'élection du 29 avril au Québec" et a paru aux Editions du Jour à l'automne de 1970.

Avant d'établir quelles ont été les forces à court terme qui peuvent expliquer le résultat de l'élection du 29 avril 1970 il faut tenter de montrer comment se présentaient à ce moment les identifications partisans, c'est-à-dire les forces à plus long terme qui déterminent le sort des partis. Nous montrerons, en particulier, comment ces forces se sont modifiées depuis 1944, et plus spécialement au cours des années soixante.

L'importance primordiale des forces partisans à long terme est révélée par une technique que nous n'entreprendrons pas d'expliquer ici: l'analyse hiérarchique. Disons simplement que si on analyse le résultat des élections provinciales de 1936 à 1966, comme des réponses à un test de la part des circonscriptions, en vue de les hiérarchiser de la plus libérale à la plus unioniste (ou vice versa), le tableau qu'on obtient est suffisamment cohérent pour qu'on puisse interpréter les résultats en fonction d'une dimension dominante. Cette dimension dominante semble bien être ce que nous nommons ici la dimension partisane.

Quoi qu'il en soit, il est commode de commencer l'analyse des résultats d'une élection par la dimension la plus stable, c'est-à-dire par cette proportion d'électeurs qui, quoiqu'il arrive, votent généralement pour le parti auquel ils s'identifient. Ce sont ceux qu'on appelle habituellement les "chauds" partisans, ou les "partisans", tout court.

les identifications partisans avant 1970

Malheureusement, il n'existe pas, à notre connaissance, de données précises sur le pourcentage d'électeurs du Québec qui s'identifiaient aux partis politiques, avant 1960.

Jean Hamelin, Jacques Letarte et Marcel Hamelin ont établi ce pourcentage à 30% pour chacun des partis traditionnels, mais ce chiffre tient davantage de l'hypothèse globale que de l'observation précise des résultats au niveau des circonscriptions ou des localités. Seuls des sondages auprès des électeurs auraient pu établir de façon sûre ces pourcentages, et il semble bien que ceux qui ont été faits avant les années soixante ne comportaient pas de questions de la sorte.

Faute de ces données au niveau des individus, on peut faire comme si les pourcentages de fidèles partisans correspondaient approximativement aux planchers atteints par les partis durant une période donnée, c'est-à-dire à leur plus bas pourcentage. L'hypothèse sous-jacente est que lorsqu'un parti "tombe au plus bas", seuls, ou presque, ses fidèles partisans votent pour lui.

De 1931 à 1966 les deux principaux partis provinciaux du Québec ont connu un plancher de 27%. L'Union nationale n'a eu que ce pourcentage du vote des inscrits, en 1944, tandis que le Parti libéral est tombé à ce niveau en 1948. Notons en passant que les deux partis ont également le même "plafond", soit 44%. L'Union nationale a atteint ce niveau en 1936, et le Parti libéral en 1962.

Les planchers de 27% semblent indiquer que le 30%, suppose par Hamelin et al., représente un pourcentage un peu élevé. Par contre, ils laissent croire que ces auteurs ont eu raison d'estimer que les partis traditionnels pouvaient compter sur un pourcentage à peu près égal de fidèles partisans.

Une méthode plus raffinée peut nous aider à voir un peu plus clair dans ces phénomènes. Il s'agit d'établir les planchers au niveau des circonscriptions, pour ensuite, en pondérant chacune d'entre elles par sa population électorale, établir par sommation un plancher provincial.

Étant donné que les modifications apportées à la carte électorale compliquent la remontée dans le temps et que, de toute façon, les planchers provinciaux se situent en 1944 et 1948, nous avons établi les planchers par circonscription, de 1944 à 1966. Nous les donnons dans le tableau 1 en indiquant entre parenthèses l'année d'élection où le parti

a atteint son plancher. On notera que dans certaines zones où les modifications de la carte électorale ont été importantes durant la période, nous avons dû regrouper plusieurs circonscriptions en une seule unité, pour des raisons de commodité.

TABLEAU 1

PLANCHERS ATTEINTS PAR LE PARTI LIBÉRAL ET L'UNION NATIONALE, DE 1944 À 1966

Circonscriptions :	Parti Libéral (en % d'inscrits)	Union Nationale (en % d'inscrits)
Est de Montréal ¹	21.8 (44)	16.2 (44)
Centre de Montréal ²	20.6 (48)	17.9 (44)
Verdun	23.0 (44)	1.5 (48)
Ouest de Montréal ³	33.1 (52)	8.2 (66)
Rive Sud ⁴	32.5 (48)	21.8 (44)
Bagot	35.0 (56)	38.1 (44)
Rouville	33.3 (52)	36.5 (62)
St-Hyacinthe	26.1 (44)	31.3 (44)
Iberville	26.6 (44)	31.7 (44)
Napierville-Laprairie	28.9 (44)	31.8 (66)
St-Jean	25.8 (48)	39.5 (66)
Missisquoi	28.0 (66)	19.5 (44)
Shefford	27.4 (44)	34.2 (44)
Beauharnois	13.3 (44)	27.1 (44)
Chateauguay	27.4 (66)	23.1 (66)
Huntingdon	35.4 (48)	24.5 (44)
Argenteuil	26.6 (52)	11.5 (44)
Deux-Montagnes	19.0 (52)	37.1 (62)
Terrebonne	26.6 (48)	34.9 (62)
Vaudreuil-Soulanges	35.5 (48)	33.3 (66)
Berthier	36.3 (66)	35.4 (44)
Joliette	23.1 (62)	41.1 (66)
L'Assomption	28.9 (48)	33.1 (44)
Montcalm	25.7 (44)	36.7 (44)
Québec ⁵	29.5 (48)	23.8 (44)
Lévis	25.1 (48)	36.2 (44)
Bellechasse	34.3 (66)	34.6 (44)
Charlevoix	30.8 (52)	39.1 (66)
L'Islet	36.2 (44)	36.0 (44)
Lotbinière	34.6 (44)	28.3 (44)
Montmagny	33.6 (52)	32.0 (44)
Portneuf	23.5 (48)	31.3 (66)
Beauce	19.0 (48)	24.2 (44)
Dorchester	27.8 (48)	42.6 (44)
Mégantic	31.2 (48)	37.5 (60)
Champlain	21.5 (48)	44.2 (44)
Laviolette	20.8 (48)	43.2 (52)
Maskinongé	32.7 (44)	46.7 (44)
Nicolet	30.4 (44)	34.8 (44)
St-Maurice	15.3 (48)	37.0 (52)
Trois-Rivières	14.8 (48)	40.7 (66)
Yamaska	22.8 (44)	45.6 (44)
Arthabaska	29.9 (48)	34.7 (44)
Drummond	20.5 (48)	35.5 (44)
Kamouraska	31.1 (66)	34.7 (44)
Rivière-du-Loup	37.1 (48)	36.7 (44)
Matane	28.5 (48)	38.5 (66)
Matapédia	31.7 (44)	36.7 (44)

Rimouski	31.5 (48)	38.0 (60)
Témiscouata	31.8 (48)	39.3 (44)
Bonaventure	24.4 (44)	31.0 (66)
Gaspé-Nord	34.7 (44)	38.9 (48)
Gaspé-Sud	24.1 (44)	40.0 (66)
Iles-de-la-Madeleine	37.7 (48)	30.1 (66)
Brôme	29.3 (44)	33.5 (66)
Compton	28.1 (48)	23.4 (44)
Frontenac	21.7 (48)	36.0 (44)
Richmond	25.9 (48)	35.9 (66)
Sherbrooke	17.7 (48)	38.3 (62)
Stanstead	17.1 (44)	19.3 (44)
Wolfe	29.2 (66)	44.2 (60)
Chicoutimi-Dubuc-Jonquière	15.7 (48)	30.4 (66)
Lac St-Jean	33.9 (66)	32.8 (60)
Roberval	30.2 (48)	36.5 (60)
Gatineau	28.0 (52)	25.2 (66)
Hull	23.1 (44)	24.7 (66)
Labelle	17.1 (48)	47.1 (60)
Papineau	20.2 (48)	35.3 (66)
Abitibi-Est	22.0 (48)	23.0 (66)
Abitibi-Ouest	17.3 (48)	26.4 (66)
Pontiac	22.3 (56)	25.9 (44)
Rouyn-Noranda	13.0 (44)	12.2 (44)
Témiscamingue	23.4 (44)	20.5 (66)
Saguenay-Duplessis	16.5 (48)	22.0 (66)

1. Comprend, de 1944 à 1960: Jeanne-Mance, Laval et Maisonneuve; en 1960: Bourget, Jeanne-Mance, Laval et Maisonneuve; en 1966: Ahuntsic, Bourassa, Bourget, Fabre, Jeanne-Mance, Lafontaine, Laval, Maisonneuve et Orléans.
2. Comprend, de 1944 à 1962: Laurier, Mercier, Ste-Anne, St-Henri, St-Jacques, St-Louis et Ste-Marie; en 1966: Dorion, Gouin, Laurier, Mercier, Ste-Anne, St-Henri, St-Jacques, St-Louis et Ste-Marie.
3. Comprend de 1944 à 1962: Jacques Cartier, Notre-Dame-de-Grâce, Outremont et Westmount; en 1966: D'Arcy McGee, Jacques Cartier, Marguerite-Bourgeoys, Notre-Dame-de-Grâce, Outremont, Robert Baldwin, St-Laurent et Westmount.
4. Comprend, de 1944 à 1962: Chambly, Richelieu et Verchères; en 1966: Chambly, Richelieu, Taillon et Verchères.
5. Comprend, de 1944 à 1962: Montmorency, Québec-Centre, Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest et St-Sauveur; en 1966: Chauveau, Jean Talon, Limoulin, Louis Hébert, Montmorency et St-Sauveur.

Source: Rapports du Président général des élections.

Il y a 74 unités électorales dans ce tableau. Dans 52 d'entre elles, le plancher de l'Union Nationale est plus élevé que celui du Parti libéral. Mais bien souvent, il s'agit d'unités dont la population électorale a été relativement faible durant la période. Il est en effet bien connu que l'Union nationale a, de façon générale, sa plus grande force dans les circonscriptions électorales peu peuplées.

Si bien que lorsqu'on pondère les planchers par la population électorale des unités, en 1956, qui se trouve être l'élection médiane de notre période, le plancher moyen ou provincial des deux partis est à peu près le même, soit 25.6% pour le Parti libéral et 25.3% pour l'Union nationale.

De 1944 à 1966, il y aurait donc eu à peu près un quart des électeurs inscrits qui auraient appuyé fidèlement le Parti libéral et un autre quart, l'Union nationale. Rappelons toutefois qu'il ne s'agit là que d'une approximation établie au niveau des circonscriptions ou de régions électorales, faute de données au niveau des individus.

L'inclusion des élections des années soixante dans notre série sert quelque peu le Parti libéral, qui a obtenu trois fois sur trois un pourcentage d'inscrits supérieur à celui de l'Union nationale. On constate d'ailleurs dans le tableau p. 2 qu'il n'y a que 8 planchers libéraux durant cette sous-période contre 34 planchers de l'Union nationale.

TABLEAU 2

ANNÉES OÙ LES PLANCHERS ONT ÉTÉ ATTEINTS PAR LES PARTIS

Parti Libéral	Année	Union Nationale
22 planchers	1944	36 planchers
35 planchers	1948	2 planchers
7 planchers	1952	2 planchers
2 planchers	1956	0 plancher
0 plancher	1960	6 planchers
1 plancher	1962	4 planchers
7 planchers	1966	24 planchers
74 planchers	TOTAL	74 planchers

Source: tableau 2.1

On peut en conclure que de 1944 à 1960 exclusivement, il y avait un peu plus d'électeurs qui s'identifiaient à l'Union Nationale le qu'au Parti Libéral.

Les identifications partisans au cours des années soixante

Dans l'introduction de cet ouvrage, nous avons fait l'hypothèse qu'un premier réalignement des traditions partisans s'était produit au cours des années soixante, et ce, en faveur du Parti Libéral.

Les données d'un sondage du Groupe de Recherches Sociales semblent confirmer cette hypothèse. Au cours d'une enquête pré-électorale faite en 1962 pour le compte du Parti Libéral du Québec, la question suivante fut posée à un échantillon représentatif des électeurs du Québec:

"Vous-même, diriez-vous que vous êtes un partisan assez convaincu d'un parti politique provincial?"

Si on recoupe les réponses à cette question par le vote des électeurs en 1960, tel que donné en réponse à une autre question, on obtient les résultats suivants (tableau 3).

TABLEAU 3

IDENTIFICATION PARTISANE DES ÉLECTEURS DU QUÉBEC, EN 1962 *

Vote en 1960	Se disent partisans assez convaincus %	Ne se disent pas partisans assez convaincus %
Parti Libéral	23.6	26.6
Union Nationale	11.6	12.2
Autre parti	0.4	0.7
Autres réponses	6.2	18.7
N	(334)	(467)

* Les pourcentages sont calculés sur rapport au grand total de 801 réponses. Source: Sondage du Groupe de Recherches Sociales (1962).

Notons toutefois que ces chiffres sont sujets à caution de deux points de vue différents. D'abord, la question telle que formulée est quelque peu ambiguë. On demande aux électeurs s'ils sont des partisans assez convaincus. Rien ne nous assure alors qu'un partisan très convaincu ne répondra pas "non" à la question, estimant qu'un degré moyen de conviction ne lui convient pas. Ensuite, le vote libéral de 1960 est plus fort dans le sondage qu'il l'a été dans la réalité. Si l'on corrige les chiffres du tableau 2.3 en conséquence, on peut dire que 21-22% des électeurs étaient partisans assez convaincus du Parti libéral en 1962 et que 13-14% étaient partisans assez convaincus de l'Union nationale. Si on ne tient pas compte des électeurs qui ne savent pas ou qui ne veulent pas dire comment ils ont voté en 1960, les pourcentages sont environ de 30% et de 16% respectivement.

Le Parti libéral semble donc avoir un avantage marqué sur l'Union nationale, dans cette catégorie d'électeurs "partisans" qui constituent la clientèle sûre des partis.

Nous ne possédons malheureusement pas de données sur les identifications partisans en 1966. Notons toutefois que le vote total obtenu par les deux partis traditionnels est le plus faible depuis 1944 (63%, contre 55% en 1944 et 65% en 1948) et que l'Union nationale avec 29% est tout près de son plancher de 27%. Elle n'est jamais descendue aussi bas depuis 1944. L'inclusion dans le corps électoral des électeurs de 18 à 21 ans explique sans doute, en bonne partie, cette perte de popularité des libéraux et des unionistes.

Dans un sondage fait pour le compte du Parti libéral, la Société de Mathématique Appliquée (SMA) avait posé, au début de 1966, la question suivante:

"Pensez-vous qu'actuellement au Provincial, il y a place pour un parti autre que l'Union nationale ou le Parti libéral du Québec?"

Pas moins de 43.5% des électeurs ont alors répondu "oui" à cette question, contre 46.0% qui ont répondu "non" et 9.5% qui ont dit ne pas savoir.

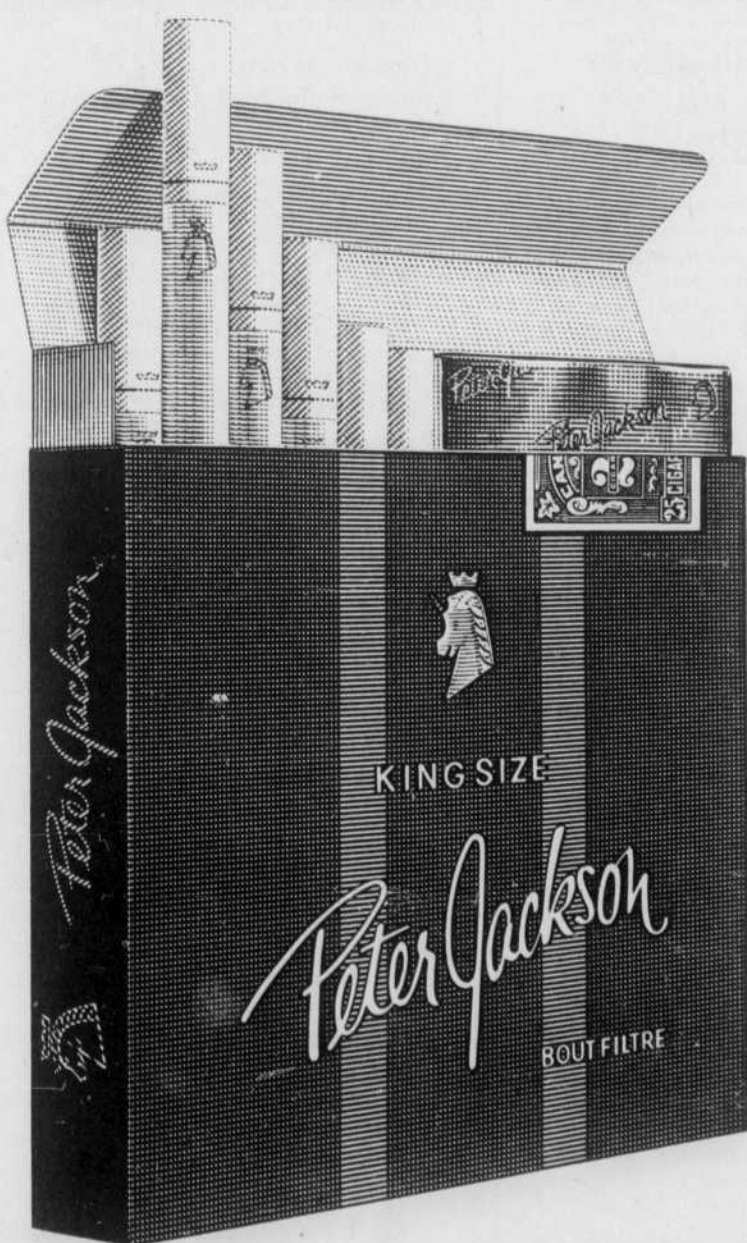
On proposait ensuite le nom de huit personnes qui pouvaient devenir chef de ce nouveau parti (J.J. Bertrand, P. Bourgault, J. Drapeau, P. Gérin-Lajoie, E. Kierans, R. Lévesque, Dr. Marcoux, C. Wagner). René Lévesque venait en tête avec 20.3% des choix. Jean Drapeau le suivait avec 17.1%. Venaient ensuite Claude Wagner (13.4%) et J.J. Bertrand (11.3%).

Il y avait donc dès ce moment une très grande disponibilité envers la création de nouveaux partis, et, sans doute, un effacement encore plus marqué qu'en 1962 des anciennes traditions partisans.

Les identifications partisans en 1970

A la veille des élections du 29 avril 1970, la question suivante fut posée à un échantillon d'électeurs du Québec:

Suite à la page 15



Peter sur toutes les lèvres

Je voudrais bien être à sa place.



Carrières et Professions

BASF TECHNICIEN VENDEUR EN ARTS GRAPHIQUES

L'expansion constante de nos marchés au Canada nous oblige à rechercher une personne qualifiée pour présenter nos produits à l'industrie de l'imprimerie.

Nous recherchons une personne qui a fait ses preuves dans la vente, disposant au moins de cinq ans d'expérience dans les métiers de l'imprimerie, de préférence en impression typographique et en typoreport, et ayant une bonne connaissance technique de la gravure et de la clicherie, de même que des procédés d'impression offset. Anglais et français exigés. Poste à Montréal.

Pour renseignements supplémentaires, les candidats qualifiés sont priés de s'adresser à:

R. R. Doyle

Directeur des relations avec le personnel
BASF Canada Ltd.

5850, chemin de la côte de Liesse
Ville Mont Royal (Québec)
735-5111, poste 193

De compagnies canadiennes et européennes affiliées ont récemment fondé une société canadienne qui a acquis une petite entreprise industrielle dont l'avenir semble prometteur, ayant des produits connus, une usine et un service de commercialisation. Son chiffre d'affaires est d'environ \$1 million. Grâce à sa filiale, cette nouvelle entreprise disposera de moyens techniques pour la création et la mise au point de nouveaux produits. Cette entreprise recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

qui aura l'entière responsabilité d'assurer sa rentabilité et sa croissance. Ce directeur général sera secondé d'un directeur de la commercialisation, de l'usine et des finances. Des voyages en Europe lui permettront de se familiariser avec les produits et de s'entretenir avec les membres de la haute direction.

On invite les diplômés d'université qui possèdent de l'expérience de la gestion à nous écrire. Les candidats, bilingues français et anglais, auront dirigé avec succès la plupart des fonctions clés dans une entreprise manufacturière et auront été promus au sein de sociétés bien administrées.

Endroit: Montréal

Salaire initial: \$25,000 environ.

GORDON BRYSON & COMPAGNIE LTÉE

Conseils en personnel de gestion
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 110
845-1256

INGÉNIEURS DE PROJETS

La Commission de la Capitale nationale à Ottawa recherche deux ingénieurs de projets pour diriger et coordonner des travaux d'aménagement à frais partagés en matière de transport et d'environnement dans la région de la Capitale nationale.

Le travail comprend l'exécution de dessins techniques, la fourniture de conseils en matière de construction et de contrats dans les domaines suivants:

- circulation, autoroute et transport;
- hygiène, commodités, eaux et environnement.

Conditions de candidature - Diplôme universitaire en génie civil ou admissibilité à un certificat d'ingénieur professionnel et plusieurs années d'expérience connexe dans le domaine des transports ou de l'environnement.

La connaissance et l'utilisation des deux langues officielles est essentielle. Les candidats unilingues doivent être prêts à suivre des cours de langue pendant une période pouvant aller jusqu'à douze mois aux frais de l'État.

Traitement jusqu'à \$18,500.

Ce concours s'adresse également aux hommes et aux femmes. Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au chef de la Main-d'oeuvre.



National Capital Commission
Commission de la Capitale nationale

48 Rideau - Ottawa - Canada K1N 8K5

ANALYSTE DE CRÉDIT

A l'Union Régionale de Rimouski
des Caisses Populaires Desjardins

Sous l'autorité du directeur du service financier, reçoit et analyse les demandes d'emprunt faites aux Caisses Populaires affiliées et assujetties à l'approbation de l'Union Régionale ainsi que les demandes de financement industriel et commercial faites à l'Union. Fait les recommandations appropriées en vue de leur acceptation par le comité de placement. Participe occasionnellement à la gestion du portefeuille de l'Union Régionale. Organise et développe les méthodes et mécanismes nécessaires à la bonne marche de ses responsabilités.

On exige:

Un diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou en économie et au moins 3 ans d'expérience. L'esprit d'analyse, le sens de l'organisation et des communications seront recherchés chez le titulaire.

Le salaire sera en relation avec la préparation du candidat et nous possédons tous les avantages sociaux généralement demandés.

Nous recevons vos candidatures, constituées d'un curriculum vitae complet, d'ici le 12 octobre 1973:

Directeur,
Service du personnel,
Union Régionale des C.P.D.,
681 boul. St-Germain ouest,
Rimouski, P.Q.
G5L 7E5

L'Hôpital de Gagnon Inc. requiert les services d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonction:

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, il doit diriger et coordonner l'administration de l'établissement, préparer le budget et les plans d'organisation; voir à la mise en vigueur et à l'opération du système de gestion, de contrôle, de conservation et d'utilisation des ressources de l'établissement; assurer la mise à exécution des décisions du conseil.

Exigences:

Posséder un diplôme universitaire en administration hospitalière, en gestion des affaires ou en sciences humaines et avoir une expérience minimale de 4 années ou l'équivalent.

Rémunération:

Selon les normes du ministère des Affaires Sociales et les qualifications du candidat.

N.B. Faire parvenir candidature et curriculum vitae pour le 29 octobre 1973 à l'attention de:

M. Patrick Lepage, Prés.
Conseil d'Administration,
Hôpital de Gagnon Inc.
C.P. 819
Gagnon, Co. Duplessis,
P.Q.

Centre Communautaire Juridique du Bas St-Laurent-Gaspésie

AVOCATS

Le Centre Communautaire Juridique du Bas St-Laurent - Gaspésie requiert les services de deux avocats.

Fonction:

Avocat de l'aide juridique pour ses bureaux situés à Amqui et Ste-Anne-des-Monts.

Exigences:

- Membre en règle du Barreau.
- Expérience dans la pratique générale du droit.
- Animé du désir de s'intégrer à la population locale et d'y jouer un rôle autant social que juridique.
- Bonne connaissance du milieu.

Salaire:

A être discuté selon l'expérience.
Avantages sociaux très intéressants.

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé à:

Me Raoul Poirier
Directeur général
C.P. 520
New-Richmond, Comté de Bonaventure
GOC 2B0



HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE PQ J1P 2P7-2J18

Centre Hospitalier des Laurentides

(Sections psychiatrique et générale)
(Catégorie 600 lits et plus)

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur général, responsable du contrôle, de la surveillance et de la planification de tous les services hospitaliers et notamment du service d'accueil, du service de la pharmacie, du service de diététique, du service des archives médicales, du service de physiothérapie, du service d'ergothérapie, du service de technologie médicale ainsi que de tout autre service qui pourrait se greffer à ce directeurat selon l'organigramme de l'institution.

Exigences:

- Premier grade universitaire en administration ou dans une branche connexe.
- Expérience d'au moins 5 ans dans différents postes de responsabilités dans le milieu hospitalier.

Salaire:

Le salaire se situe entre \$9,652 et \$16,731.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae (au plus tard le 30 septembre 1973) au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.

fonction publique municipale

CHARGÉ D'ÉTUDES EN DÉMOGRAPHIE Service des Affaires Sociales

Devoirs de la fonction

- Assurer la compilation et l'interprétation des statistiques vitales quant aux taux de naissance, de morbidité ou de mortalité par rapport à la population des secteurs de recensement des districts sanitaires et à la population de Montréal en général. Préparer différents estimés de la population de la ville de Montréal en tenant compte des statistiques fédérales et provinciales les plus récentes.

Qualités requis

- Détenir une maîtrise en démographie ou en avoir complété la scolarité. Posséder quelques années d'expérience pertinente à la nature de l'emploi. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.

Condi- tions de travail

- Excellente possibilité de carrière avec un organisme offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux généraux.

Traitement: \$15,045 - \$18,205.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre 416, Montréal 127 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.



VILLE DE MONTRÉAL



HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE PQ J1P 2P7-2J18

Le Centre Hospitalier des Laurentides (sections psychiatrique et générale) offre quarts de travail stables pour fonctions suivantes:

- Infirmier(e)s autorisé(e)s — Gardes-malades auxiliaires et infirmiers auxiliaires

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.



LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE DES PROFESSEURS DANS LES MATIÈRES SUIVANTES:

- 1 Professeur d'imprimerie
- 1 Professeur de mécanique d'entretien (Millright)
- Des professeurs de physique et chimie
- 1 Professeur de foresterie
- 1 Professeur d'information scolaire et professionnelle (diplôme de technicien souhaitable)
- 8 Professeurs pour le secteur de l'Enfance Inadaptée (trouble d'apprentissage grave)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande d'emploi dans les plus brefs délais possibles au:

Service du Personnel
225, St-Rédempteur
Hull, Québec
771-7311

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN

OFFRE D'EMPLOI PROGRAMMEUR

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Établir et préparer les diagrammes généraux et détaillés des programmes;
- codifier des données de façon logique et préparer les informations pour essais; tester et mettre les programmes à point;
- préparer la documentation de programmes tels que cahiers de procédures et manuels d'opérations.
- Évaluer, rectifier et épurer les programmes existants.
- Participer aux différentes phases de l'analyse de systèmes en y effectuant certains travaux.
- Utiliser les procédures et programmes déjà existants.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études collégiales professionnelles avec spécialisation appropriée.

TRAITEMENT:

De \$6,833.00 à \$10,794.00 par année (selon les qualifications et l'expérience reconnues)

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 1er octobre 1973 au:

Directeur des services du personnel,
Commission scolaire régionale Carignan,
41, rue de l'Hôtel-Dieu,
Sorel, P.Q.

DATE LIMITE: 1er octobre 1973.

La Caisse populaire de Schefferville

est à la recherche d'un

DIRECTEUR

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Caisse; soumet au conseil d'administration, à la commission de crédit ou à tout autre conseil, des recommandations portant notamment sur les taux d'intérêt, le budget, les locaux, le personnel et veille à l'application des directives reçues; s'occupe des placements et est responsable de la direction du personnel; examine la compensation et les pièces justificatives à l'épargne; pointe le grand livre et le journal caisse-recettes et déboursés; discute avec les sociétaires pour diverses raisons: succession, achat d'obligations, ou pour toute raison exceptionnelle; conseille les membres dans les domaines de sa compétence; reçoit des demandes d'emprunt et surveille la perception des prêts.

Cette Caisse a un actif d'environ \$1,600.00 et compte 5 employés.

Exigences:

12e année de scolarité ou l'équivalent et 6 années d'expérience pertinente acquise de préférence dans une caisse populaire ou dans une banque. Habituellement, on exige pour une fonction similaire, 15 années de scolarité et 3 années d'expérience pertinente.

Au-delà de la compétence, la Caisse porte une attention spéciale aux qualités personnelles du titulaire. Il devra posséder un bon sens des responsabilités et faire preuve d'initiative et de dynamisme.

Facilité de dialogue, diplomatie et bon sens des communications.

Conditions:

Avantages sociaux usuels. Le salaire initial pourra se situer aux alentours de \$12,000. Une compétence supérieure pourra justifier un salaire plus élevé.

Facilité de logement.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande par écrit avant le 10 octobre 1973 au:

Service du personnel
Union Régionale de Québec
des Caisses populaires Desjardins
59, avenue Bégin
Lévis
G6V 6P6

Voir autres Carrières et Professions,
en page 15



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

DIRECTEUR IV BIBLIOTHÈQUE DE DROIT

Responsabilités:

- Voir au bon fonctionnement de la bibliothèque de la faculté de droit.
- La faculté de droit comporte les 2 sections:
 - Droit civil et Droit commun
 - Collection de 80,000 volumes
 - Dessert plus de 700 étudiants
 - Locaux tout neufs dans le nouvel édifice Fauteux
 - La bibliothèque comporte 6 départements.
- Relève du bibliothécaire-en-chef de l'Université.

Compétences:

- B.L.S. ou M.L.S. ou l'équivalent
- être bilingue (français et anglais)
- plusieurs années d'expérience dont quelques-unes dans une bibliothèque de droit.

Salaire:

\$12,535 - \$18,615.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. J.-G. Bourbonnais
Chef, embauchage
110, rue Wilbrod
Ottawa K1N 6N5

N.B. Une attention spéciale sera donnée à un candidat qui posséderait en plus, un diplôme en droit, que ce soit en droit civil ou en common law ou dans les deux disciplines.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Offre d'emploi permanent INGÉNIEUR

Service de l'assainissement de l'air
et de l'inspection des aliments
(\$11,325.00 - \$18,170.00)

NATURE DE L'EMPLOI:

Sous direction, le titulaire voit à faire observer les lois et règlements relatifs au contrôle de la pollution atmosphérique. À cette fin, il effectue des relevés techniques des sources industrielles et autres susceptibles de polluer l'atmosphère; il apprécie et précise le rôle de ces sources sur la qualité de l'air en général; il formule des solutions pour l'élimination de ces sources; il revise, conseille et recommande l'installation de dispositifs anti-pollution.

AVANTAGES SOCIAUX:

Vacances, congés maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:

EXPIRIENCE:

Être ingénieur et membre en règle de la Corporation des Ingénieurs du Québec. Des connaissances spécialisées dans le domaine concerné sont un atout mais non essentielles. Le titulaire doit cependant être diplômé dans l'option mécanique ou chimie.

DIVERS:

Qualités personnelles appropriées.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ:

Les postulants qui pourront satisfaire aux conditions ci-dessus mentionnées avant leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. La nomination au poste vacant pourra se faire d'après la liste qui sera alors établie.

DEMANDE D'EMPLOI:

Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au 5ième étage de l'édifice situé au 385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, et la retourner accompagnée des documents requis le ou avant le 10 octobre 1973.

Téléphone: 872-6827

CONCOURS NO: 73-1040

BUREAU DU PERSONNEL

RESPONSABLE DE LA FORMATION

(Sous l'autorité du directeur du projet de Développement des métiers d'Arts de l'Est du Québec, division O.D.E.Q.)

NATURE DU TRAVAIL:

Répondre aux besoins de formation des artisans dans l'Est du Québec.

FONCTION:

- Négocier les ententes nécessaires entre les différents organismes de formation afin de répondre aux besoins du milieu;
- Participer à l'élaboration de nouveaux programmes lorsque nécessaire (cours, voyages d'étude et de recherche, stages, recyclage, etc...);
- Définir une structure permanente de collaboration pour la continuité d'action;
- Être en charge du dépistage du personnel requis.

QUALIFICATIONS:

- Posséder un brevet d'enseignement spécialisé en arts plastiques;
- Avoir de l'expérience de l'enseignement du visuel;
- Avoir de l'expérience de l'administration et des mécanismes au sein de l'éducation.

De préférence:

- Connaître le milieu et la région;
- Avoir l'usage d'une automobile.

LIEU DU TRAVAIL:

Rimouski

DURÉE DE L'EMPLOI:

Contrat d'une année (commençant en août 1973) renouvelable.

SALAIRE:

Selon qualifications et expérience pertinente.

Faire parvenir curriculum vitae à l'adresse ci-bas mentionnée, avant le 12 octobre 1973.

CORPORATION DES ARTISANS CRÉATEURS
DE L'EST DU QUÉBEC,
a/s Ministère des Affaires Culturelles,
337 rue Moreau, suite 5-15,
Rimouski.



COMMUNICATION-QUÉBEC
Région de l'Est
Entente Canada-Québec
ODEQ - 25% - MEER - 75%

Les allégeances partisans

Suite de la page 13

"En politique provinciale vous identifiez-vous fortement, plus ou moins ou pas du tout à un des partis politiques actuels?"

Si on recoupe les réponses à cette question avec celles qui furent données à la question où l'on demandait aux électeurs pour quel parti ils avaient l'intention de voter, on obtient les résultats du tableau 4.

TABEAU 4
IDENTIFICATIONS PARTISANES DES ÉLECTEURS
DU QUÉBEC, EN 1970 *

Intention de vote	NPD						N
	PL	PQ	RC	UN	aucun		
S'identifie fortement	0.3	9.7	8.3	3.1	3.9	4.1	(173)
S'identifie plus ou moins	—	11.2	9.0	4.1	4.9	10.2	(232)
Ne s'identifie pas du tout	—	4.9	3.6	2.0	2.0	18.4	(182)
N	(2)	(152)	(123)	(54)	(64)	(192)	(587)

* Les pourcentages sont calculés par rapport au grand total.
NPD : Nouveau Parti Démocratique
PL : Parti Libéral
PQ : Parti Québécois
RC : Ralliement Créditiste
UN : Union Nationale
Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Selon le tableau, 29,4% des électeurs s'identifient fortement à un parti, 39,4% s'y identifient plus ou moins, et 30,9% ne s'y identifient pas du tout.

Malheureusement, ces résultats ne sont pas tout-à-fait comparables aux précédents, parce que la question est formulée autrement.

De plus, l'intention de vote exprimée en réponse à ce questionnaire ne correspond pas tout-à-fait aux résultats que les partis ont obtenus le 29 avril 1970. Au lieu de 39% du vote exprimé, le Parti Libéral a obtenu 45%; au lieu de 31%, le Parti Québécois a obtenu 24%; au lieu de 14%, le Ralliement Créditiste a obtenu 11%; et au lieu de 16%, l'Union Nationale a obtenu 20%.

Avant de corriger les résultats en fonction de ces différences, notons que d'après le tableau 4, 20,9% des électeurs s'identifient (fortement ou plus ou moins) au Parti Libéral; 17,3%, au Parti Québécois; 7,2% au Ralliement Créditiste; et 8,8% à l'Union Nationale. Soit un total de 54% environ d'électeurs qui s'identifient à l'un ou l'autre des partis, sans compter 14,3% d'électeurs qui s'identifient à un parti mais qui ne donnent pas une intention de vote.

Si l'on corrige maintenant ces pourcentages en fonction des différences entre l'intention de vote et la réalité du 29 avril, on obtient les pourcentages approximatifs qui suivent:

PL: 24%
PQ: 13%
RC: 6%
UN: 11%

Total: 54%

Il n'est pas sans intérêt de noter que selon ces résultats le Parti Libéral jouirait d'un appui un peu supérieur à celui de 1962, de la part des électeurs qui s'identifient à un parti, tandis que l'Union Nationale a un appui un peu inférieur de la part de ces électeurs. Comme la question telle que formulée en 1970 contribue sans doute à grossir la proportion des "partisans", par rapport à celle de 1962, on peut conclure avec un degré raisonnable de probabilité que le Parti Libéral a une proportion de "partisans" qui se maintient à peu près au niveau des années soixante, mais que l'Union Nationale perd encore du terrain par rapport à ces années-là après en avoir perdu des années cinquante aux années soixante.

Quant aux nouveaux partis provinciaux, de 10 à 20% des "partisans" s'y identifient. Parmi eux il y en a au moins deux fois plus qui s'identifient au Parti Québécois qu'au Ralliement Créditiste. Enfin, il y aurait maintenant un plus grand nombre d'électeurs qui s'identifient au Parti Québécois qu'à l'Union Nationale.

Le déclin de l'Union Nationale chez les électeurs partisans est confirmé par la réponse à la question du même son-

dage où il était demandé aux électeurs comment ils avaient voté en 1966. Si l'on s'en tient aux 405 électeurs du tableau 5 qui s'identifient fortement ou plus ou moins à un parti, voici quels ont été leurs choix partisans en 1966 et en 1970.

TABEAU 5
CHOIX PARTISANS, EN 1966 ET EN 1970,
DES ÉLECTEURS QUI S'IDENTIFIAIENT
(FORTEMENT OU PLUS OU MOINS)
À UN PARTI POLITIQUE, EN 1970

Choix partisan	1966	N	1970	N
NPD	—	(—)	0.5	(2)
Parti Libéral	33.3	(135)	30.4	(123)
Parti Québécois	—	(—)	25.2	(102)
Ralliement créditiste	—	(—)	10.4	(42)
Union Nationale	28.1	(114)	12.8	(52)
E.T.N., R.N. et autres (en 1966)	6.7	(27)	—	(—)
Trop jeunes pour voter en 1966	13.1	(53)	—	(—)
N'ont pas voté en 1966	8.9	(36)	—	(—)
Ne savent pas ou ne répondent pas	9.9	(40)	20.7	(84)
TOTAL	100.0	(405)	100.0	(405)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970).

On voit qu'en 1966, l'Union nationale comptait près de 30% des électeurs partisans, alors qu'elle compte moins de la moitié de ce pourcentage en 1970. Quant au Parti libéral, il se maintient à peu près au même niveau qu'en 1966.

L'étude des pourcentages d'inscrits qui ont appuyé l'Union nationale, en 1970, comparés aux planchers atteints par ce parti de 1944 à 1966, apporte une confirmation supplémentaire au déclin des traditions partisans favorables à l'Union nationale. Dans 61 des 74 circonscriptions ou groupes de circonscriptions du tableau 1, l'Union nationale obtient, en 1970, un pourcentage d'inscrits inférieur à celui du plancher de la période précédente.

L'élection de 1970 porte aussi le Parti libéral à un plancher plus bas que celui de la période précédente dans 20 cas sur 74. C'est dire déjà comment cette élection a marqué un réalignement profond des allégeances partisans au Québec.

Enfin, si on compare les appuis qu'ont les partis dans chacune des trois catégories de partisans (tableau 6), on voit que les partis traditionnels ont une force à peu près égale dans chacune des trois catégories, tandis que le Parti québécois est d'autant plus fort que les électeurs s'identifient à un parti et qu'à l'inverse le Ralliement créditiste est d'autant plus faible que les électeurs s'identifient à un parti. Ces différences ne sont toutefois pas très importantes.

TABEAU 6
INTENTION DE VOTE DES ÉLECTEURS DANS
CHACUNE DES TROIS CATÉGORIES PARTISANES

Intention de vote	S'identifie fortement	S'identifie plus ou moins	Ne s'identifie pas du tout
NPD	1.3	—	—
Parti Libéral	33.3	38.4	39.2
Parti Québécois	32.9	30.8	28.4
Ralliement	12.1	33.9	16.2
Créditiste	15.4	16.9	16.2
Union Nationale	—	—	—
100% égale	(149)	(172)	(74)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Conclusion

Nous avons montré dans ce chapitre que l'appui reçu par les partis de la part des partisans s'était modifié depuis 1944.

Il semble bien que de 1944 à 1960, l'Union nationale ait eu un léger avantage sur le Parti libéral, puis qu'un renversement se soit produit au cours des années soixante, en faveur des libéraux. En 1962, on peut estimer à 21-22% les électeurs qui se disaient "partisans assez convaincus" du Parti libéral, et à 13-14% ceux qui s'estimaient partisans assez convaincus de l'Union nationale. Pour l'ensemble de la période 1944-1966, la technique dite des "planchers" nous a permis d'établir à 25% environ la proportion des électeurs qui ont appuyé fidèlement chacun des deux partis traditionnels.

Un peu avant l'élection de 1970, près d'un électeur sur quatre continuait de s'identifier au Parti libéral, mais seulement un sur dix s'identifiait à l'Union nationale. Le Parti québécois comptait 13% environ d'électeurs partisans et le Ralliement créditiste en comptait un peu plus de 5%. Au total, plus de la moitié des électeurs qui ont dit qu'ils étaient leur intention de vote s'identifiaient fortement, ou plus ou moins, à l'un des partis, ce qui est un peu plus que dans les années soixante et avant. L'esprit partisan ne serait donc pas mort au Québec.

Quant on compare ces résultats à ceux qu'on a obtenus aux États-Unis, on est frappé par deux différences importantes. D'une part, les allégeances partisans semblent plus mobiles au Québec (ainsi d'ailleurs que dans l'ensemble du Canada) qu'aux États-Unis où la proportion des électeurs qui s'identifient aux deux partis varie peu d'année en année. On peut expliquer cette différence par l'absence du phénomène institutionnel de l'inscription en vue des "primaires", qui contribue aux États-Unis à officialiser en quelque sorte l'identification d'un électeur à son parti. On peut l'expliquer également par le système politique lui-même qui permet davantage à un électeur américain de voter pour l'autre parti tout en continuant de s'identifier à son propre parti. Mais il faut aussi tenir compte, sans doute, de l'évolution rapide qui s'est produite au Québec depuis 10 ans. Il se peut qu'avant 1960 les identifications des électeurs aux partis politiques aient été assez stables.

D'autre part, il est frappant de constater par rapport à l'ensemble des électeurs qui ont appuyé l'un ou l'autre des partis est remarquablement uniforme. En 1962, 3 ou 4 électeurs sur 10 de chacun des partis sont des partisans assez convaincus, et en 1970, un peu plus de 50% des électeurs de chacun des partis s'identifient fortement ou plus ou moins à ce parti, du moins si on considère le parti pour qui l'électeur a l'intention de voter comme celui auquel il s'identifie.

Pour rester libre

Bourassa se tient loin de la caisse

par Gérard LeBlanc

QUÉBEC — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, ne sait pas si son parti acceptera des souscriptions de compagnies étrangères pour financer la présente campagne électorale.

M. Bourassa admet ne pas avoir donné de directives pour empêcher de telles contributions, puisqu'une tradition du Parti libéral veut que le chef ne soit pas mis au courant de toutes les contributions à la caisse électorale.

"C'est un principe, a-t-il ajouté, qui existe et qui a toujours existé dans le Parti libéral, qui fait que le chef du gouvernement a les mains entièrement libres vis-à-vis de qui que ce soit, vis-à-vis de n'importe quelle compagnie."

Le premier ministre a fourni ces explications à la conférence de presse accordée, hier, aux courriéristes parlementaires, 18 heures après l'annonce des élections.

M. Bourassa a répété à plusieurs reprises qu'aucune contribution à la caisse électorale de son parti n'avait lié les mains de son gouvernement.

A titre d'exemple, il a mentionné la décision de son gouvernement de réduire l'action de la Banque de Montréal et de la Banque Royale dans le syndicat financier.

"Je ne sais pas, a-t-il dit, s'il y a eu des contributions de la part des grandes banques anglaises à la caisse électorale du Parti libéral mais lorsque nous avons décidé de réduire le rôle de la Banque de Montréal ou de la Banque Royale dans le syndicat financier, nous avons pris les décisions."

M. Bourassa a également insisté sur l'enquête sur le crime organisé qui devrait, selon lui, démontrer une fois pour toutes que la pègre n'a aucune influence sur son parti.

Le premier ministre n'est toutefois pas encore en mesure d'affirmer ou de nier que le financier William O'Bront ait souscrit à sa caisse électorale en 1970. M. Bourassa est cependant assuré que le chiffre, avancé par M. O'Bront à l'enquête sur le crime organisé, à savoir \$5,000, est inexact.

"Lorsque je suis allé aux informations, a-t-il dit, on m'a dit qu'on avait reçu des centaines et des centaines de contributions et il n'y avait pas de contribution majeure. C'est pourquoi on se tient, on a les mains entièrement libres. On ne dépend pas d'un plutôt que de l'autre."

M. Bourassa estime que le chef du Parti libéral est d'autant plus libre qu'il n'est pas mis au courant de toutes les contributions. "De ce côté, il a liberté absolue", a-t-il précisé.

Le premier ministre ne rejette cependant pas la possibilité d'améliorer le système de financement actuel en modifiant la législation québécoise à ce chapitre.

Pearson hésite

QUÉBEC (par Gérard LeBlanc) — Après avoir rencontré, hier midi, le député libéral de Saint-Laurent, M. Bourassa a conclu que M. Leo Pearson "hésitait" à se représenter aux prochaines élections.

Selon les propos tenus par M. Pearson juste avant cette rencontre, il faudrait plutôt dire qu'on le fait hésiter. M. Pearson cherchait justement dans sa rencontre avec le premier ministre la confirmation nécessaire pour affronter l'opposition qu'il rencontre auprès de certains membres de son organisation.

Après avoir dit que Pearson "hésitait", M. Bourassa a ajouté, à la demande d'un second interrogateur, que tous les députés du caucus avaient son appui.

Le premier ministre a également annoncé qu'un autre "indésirable", M. Louis Vézina, avait remis sa démission. Le député de Montmorency, célèbre pour ses rares apparitions à l'Assemblée, nous avait cependant assuré dimanche dernier qu'il désirait se présenter et qu'il devait rencontrer le premier ministre à ce sujet.

Quant à M. Pearson, il attribue "en grande partie" au député fédéral de son comté, M. Jean-Pierre Goyer, les problèmes rencontrés dans son organisation.

Avant de rencontrer le premier ministre, hier midi, le député de Saint-Laurent était décidé à demeurer à son poste envers et contre tous.

Il a même laissé entendre qu'il pourrait se présenter comme indépendant si on le forçait à quitter le parti, ce qu'il ne désire aucunement.

De toute façon, M. Pearson a promis de révéler les vrais raisons de son éviction si elle se réalisait.

"Je suis nationaliste depuis toujours; québécois de coeur et Canadien par réalisme. On m'accuse d'être un séparatiste mais la vraie raison pour laquelle je débarrasse de moi est ailleurs. Il faut la chercher dans mon refus de participer à leur tripotage et leur jeu de pots-de-vin."

Par ailleurs, M. Bourassa a laissé entendre, hier, que certains autres membres de la députatation actuelle pourraient être amenés à se désister pour des raisons personnelles ou de famille.

Candidats créditistes

OTTAWA (PC) — Les élections viennent à peine d'être annoncées au Québec que déjà quatre secrétaires de députés fédéraux créditistes ont manifesté leur intention de briguer les suffrages le 29 octobre.

Il s'agit de M. Marcel Joyal, secrétaire, de M. Jean-Marie Boisvert (CS-Drummond), déjà choisi comme candidat dans le comté Provincial de Drummond.

M. Pierre Bernier, secrétaire de M. Gilbert Rondeau, (CS-Shefford), pour sa part, a déjà été sélectionné comme candidat dans le comté de Shefford.

Deux autres secrétaires ont également l'intention de briguer les suffrages au Québec, mais leur mise en nomination n'a pas encore été faite, cependant selon les renseignements obtenus à Ottawa, elle devrait se faire dans les prochains jours.

Ainsi, M. Jacques Nadeau, secrétaire de M. André Fortin (CS-Lotbinière), a l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination dans le comté d'Arthabaska, alors que M. Gérard Croteau ira dans le comté Beauharnois.

Ce dernier est secrétaire de M. Oza Tétreault, (CS-Villeneuve).

Par ailleurs, il ne semble pas qu'aucun député créditiste fédéral aille tenter sa chance au provincial.

C'est du moins une information transmise par un porte-parole du Parti créditiste à Ottawa.

Il est définitif, selon lui, que M. Gilbert Rondeau, CS-Shefford, à qui on avait prêté quelques intentions en ce sens, ne sera pas candidat au Québec.

Par ailleurs, M. René Matte, (CS-Champlain), dont les continents nationalistes sont bien connus, n'a pu être rejoint à son domicile mercredi, pour connaître ses intentions.

Par contre une information en provenance de son bureau parlementaire à Ottawa a précisé qu'il n'en était nullement question pour cette fois-ci.

L'aéroport de Charlo réaménagé

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé, hier, que l'aéroport Charlo, au Nouveau-Brunswick, sera réaménagé de façon à recevoir et faire décoller des avions à réaction.

Charlo, situé dans la région de Campbellton-Dalhousie, a été officiellement choisi comme l'aéroport pour avions à réaction du nord du Nouveau-

Brunswick, précise M. Marchand.

On ne donne cependant aucun détail sur le réaménagement et on n'a pas fixé la date du début des travaux. On attend apparemment que le Conseil du trésor alloue les fonds nécessaires.

L'aéroport Charlo est desservi par Eastern Provincial Airways.

CAMELOTS

ST-BRUNO
BELOEIL
ST-HILAIRE
ST-HYACINTHE

Revenus intéressants

Composez: St-Hyacinthe 774-8221
ou Montréal 844-3361

Carrières et Professions

Voir autres Carrières
et Professions,
en page 14

Centre Hospitalier Pierre Janet Coordonnateur(trice) en administration

Exigences:

Infirmier(e) autorisé(e) avec baccalauréat en nursing ou administration hospitalière; bonne formation théorique et pratique équivalente; expérience pertinente en administration.

Les candidat(e)s devront faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé au:

Bureau du personnel
20, rue Pharand
Hull, Qué.

L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

RECHERCHE

AGENTS DE PROJETS ET DE PROGRAMMES

Fonctions:

- recruter et préparer les stagiaires québécois;
- concevoir et réaliser des programmes de stage au Québec pour des groupes de Français spécialisés dans un secteur d'activités.

Exigences:

- bien connaître les institutions et les réalisations québécoises dans le secteur d'activités de sa compétence.

Secteurs d'activité:

- Concours 1: activités socio-culturelles.
- Concours 2: affaires sociales, santé.

Qualifications:

- détenir un diplôme de premier cycle d'une université québécoise.
- avoir entre deux et cinq années d'expérience dans l'un ou l'autre de ces secteurs.

Traitement: de \$8,200 à \$10,500 selon l'expérience.

Faire parvenir un curriculum vitae avant le 5 octobre 1973. Bien indiquer le numéro du concours.

Directeur du Personnel
O.F.Q.J.
290, Place d'Youville
Montréal 125

LA COMMISSION SCOLAIRE DE DRUMMONDVILLE

demande DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS:

— D'une part, sous l'autorité du directeur général, le directeur des services du personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à l'application des conventions collectives.

— D'autre part, à titre de secrétaire général, il organise et coordonne les activités du secrétariat pour l'ensemble de la Commission Scolaire et du Directeur Général.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire en relation industrielle ou en administration.
- 8 années d'expérience pertinente.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation du Québec.

La Commission Scolaire de Drummondville a une clientèle scolaire de 8,400 élèves.

Fin des concours: le 10 octobre 1973.

Les personnes intéressées doivent adresser leur curriculum vitae avant le 10 octobre 1973 à:

M. LUDGER LEPINE,
Directeur Général,
Centre Administratif,
300, rue Saint-Georges,
Drummondville, P. Qué.

COMPTABLE

Une importante maison de commerce nationale de détail, en pleine expansion, dont le siège social est à Montréal, recherche un comptable agréé, récemment diplômé, bilingue, pour occuper immédiatement un poste intéressant. Le candidat répondra directement au chef comptable et devra être au courant de la nouvelle réforme fiscale. Avantages sociaux intéressants et d'excellentes possibilités d'avancement. Rémunération de base à négocier, en fonction des qualités du candidat.

Adresser votre demande au:

Gérant du personnel
ZELLER'S LIMITÉE
5250, boul. Décarie
Montréal 248, Qué.



COLLÈGE DE ROSEMONT OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le coordonnateur de l'éducation des adultes organise et supervise l'enseignement aux adultes.

Il assiste le directeur des services pédagogiques au sujet des besoins du milieu et des ressources à utiliser pour répondre à ces besoins. Il travaille en collaboration avec les adjoints du directeur des services pédagogiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire ou l'équivalent.
Cinq (5) années d'expérience dont trois (3) années d'expérience pertinente dans la formation des adultes.

TRAITEMENT:

Selon les échelles prévues par la politique administrative et salariale du personnel de cadre et de gerance.

Un curriculum vitae détaillé doit être remis au bureau du directeur des services au personnel avant 17:00 HEURES le LUNDI 1er OCTOBRE 1973.

Veuillez adresser votre curriculum vitae au:

BUREAU DU DIRECTEUR DES SERVICES
AU PERSONNEL
6400, 1^{re} avenue
Montréal (408)

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LALONDE

OFFRE D'EMPLOI

Poste offert:

SURVEILLANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Classe 1

Description des tâches:

Le surveillant de la classe 1, en raison de sa formation et de son expérience, remplit les attributions de sa fonction d'une façon relativement autonome sur le plan des techniques et des méthodes de travail.

Les travaux de construction à surveiller se situent à une école polyvalente de quatre cent cinquante (450) places - élèves à Macamic, Abitibi-Ouest.

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire en génie ou en architecture.
- Cinq (5) ans d'expérience dont au moins deux (2) ans d'expérience pertinente dans la construction de tels immeubles.

Traitement et salaire:

Salaire et conditions de travail conformes à la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les demandes doivent parvenir avant 17:00 heures, le 12 octobre 1973, à l'adresse suivante:

Commission scolaire régionale Lalonde,
Case Postale 3500,
La Sarre, Abitibi-Ouest
a/s Directeur général.

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!

LE DEVOIR

une source de
documentation
indispensable

ABONNEMENT SCOLAIRE

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

L'Italie entière pleure Anna Magnani



On l'appelait "Nannarella" ou "Mamma Roma"

ROME (Reuter AFP) — L'actrice italienne Anna Magnani est décédée hier à la clinique Mater Dei de Rome. Elle était âgée de 65 ans, souffrant d'une tumeur cancéreuse du pancréas, elle avait passé les 24 dernières heures dans le coma, ont précisé ses médecins.

Son fils unique Luca, et son vieil ami, le metteur en scène, Roberto Rossellini, étaient à son chevet.

La télévision italienne devait présenter hier soir le dernier film de l'actrice tourné spécialement pour la télévision, "1870". On pensait qu'Anna Magnani suivrait le programme de son lit d'hôpital.

Ces derniers jours, on avait cru que l'actrice se remettait de sa longue maladie, mais son état empira soudainement dans la nuit, et les derniers sacrements lui ont été administrés quelques heures avant sa mort.

On l'appelait "Nannarella" ou encore "Mamma Roma". Anna Magnani a incarné dans le cinéma italien la femme du peuple, généreuse, dévouée, passionnée, pleine de tendresse et de ressources. Son nom est lié au néo-réalisme. Au cours de trente ans de cinéma international, elle avait tourné dans quarante films.

Elle était née le 7 mars 1908 à Alexandrie d'Égypte de père égyptien et de mère italienne. Elle était venue à Rome au temps du cinéma des "téléphones blancs" du fascisme. Vittorio de Sica lui donna son premier rôle important dans "Teresa Venerdì" (1941). A cette époque elle rencontra Roberto Rossellini qui se cache à Rome et prend des

notes jour après jour pour le film qu'ils tourneront ensemble et les rendra mondialement célèbres: "Rome, ville ouverte" (1944-45).

Anna Magnani a aussi tourné avec d'autres metteurs en scène connus: Luigi Zampa dans "L'Honorable Angelina" (1947), Luchino Visconti dans "Bellissima" (1951) et "Nous sommes des femmes" (1952), Jean Renoir dans "Le Carrosse du St-Sacrement" (1952). Elle a campé des personnages inoubliables pour "La rose tatouée", "Mamma Roma", "Made in Italy" et enfin son dernier film réalisé en 1971 par Alfredo Giannetti "1870".

Ces dernières années, elle ne tournait en général que des films destinés à la télévision.

Mais son refus de jouer des rôles qui ne lui plaisaient pas, et avec lesquels elle ne parvenait pas à s'identifier, firent qu'elle fut absente de la scène pendant plus de 10 ans.

Elle y fit un retour sensationnel en 1965 avec "La Lupa", de Giovanni Verga, une production qui la conduisit dans une tournée triomphale aux États-Unis et en France.

Elle attribuait son retour à Franco Zeffirelli, metteur en scène de "La Lupa", qui, disait-elle, l'avait aidée à reprendre confiance en elle-même.

"Anna Magnani est une panthère aux yeux phosphorescents" disait-elle le metteur en scène Franco Zeffirelli. Ce qui la caractérisait était justement de ne pas se soucier d'être belle: elle était le contraire d'une "star". Elle avait choisi il y a trente ans de vivre dans le quartier le plus populaire

de Rome: le Trastevere.

Quand on lui demandait la raison de ce choix, Anna Magnani répondait: "Il n'est pas question que j'habite ailleurs".

A son chevet, elle avait retrouvé Roberto Rossellini qui après quinze ans de vie en commun, s'était séparé d'elle. A l'origine de cette séparation, une vedette venue du nord, Ingrid Bergman, que Rossellini connut alors qu'il tournait "Stromboli".

Depuis, elle ne vivait plus que pour son fils Luca (25 ans) qui avait eu une enfance difficile, souffrant d'une paralysie provoquée par la poliomyélite que des soins constants parvinrent à effacer.

La mort d'Anna Magnani a soulevé une immense émotion en Italie où elle était très aimée du public et très appréciée dans le monde du Cinéma.

Les réactions sont nombreuses: le metteur en scène Vittorio de Sica, qui lui avait donné son premier rôle important dans son film "Teresa Venerdì" (1941) a déclaré: "La mort d'Anna Magnani me fait une peine immense, car elle a tant souffert dans sa vie qu'elle ne méritait pas une fin pareille. Sa carrière a démontré qu'elle était la meilleure actrice italienne. J'ai eu la chance d'être le metteur en scène de son premier film: sa plus grande qualité était la spontanéité".

Le metteur en scène Damiano Damiani: "Si une femme a représenté son pays, c'est bien Anna Magnani qui a personnifié l'Italie sortant de la guerre et commençant à revivre. Elle a été le symbole de l'Italie".

Le metteur en scène George Pan Cosmatos ("Massacre à Rome"): "Anna Magnani était une actrice de la classe d'Eleanora Duse et de Greta Garbo: elle avait une présence extraordinaire sur l'écran et je suis certain qu'elle a été une des grandes maîtresses du néo-réalisme italien à cause de son humanité et de sa spontanéité".

Le président de la République italienne, M. Giovanni Leone: "Anna Magnani a été dans notre pays si riche d'artistes une des figures les plus sincères et les plus célèbres à cause de la vigueur de son expression et la puissance de son interprétation... Pour les Italiens sa figure était très chère car elle apparut comme une mère extrêmement tendre qui a su jusqu'à la mort affronter avec ténacité et courage un grand malheur familial."

Jacques Michel: à la recherche de l'émotion

par Gisèle Tremblay

Jacques Michel toucherait plus souvent, et davantage, s'il cessait de nommer ses émotions ou ses pensées pour s'attarder plutôt à ce qui les a fait naître. Car l'émotion naît rarement du mot "émotion".

C'est vraiment là tout ce qui a échappé à la vigilance de Jacques Michel dont le spectacle au TNM a été préparé avec un soin manifeste, jusque dans le choix des présentations, et exécuté mardi soir d'une manière toute professionnelle qui a suscité l'ovation de l'auditoire.

Car rien ne manquait visiblement à la valeur du spectacle: des musiciens compe-

tents (dont Gilles Valiquette à la guitare), des éclairages expressifs (conçus par sa femme Claire), des chansons de qualité, et juste ce qu'il faut de propos dans le ton qu'il faut, à l'adresse du public.

A mi-chemin entre la tradition française et la "folk song", les chansons de Jacques Michel se sont épurées. Elles cherchent, au-delà des prises de position, cet élément de prise sur la vie intime de chacun qui donne tout son impact à cet art fragile.

A partir de là, c'est affaire de subjectivité. Mais c'est précisément la subjectivité qu'il faut atteindre.

Dans ses textes, généralement inférieurs à la musique,

l'émotion est comme tapie: elle affleure souvent sans que jamais il ne s'y maintienne. Et il y a, dans son interprétation, un phénomène fort proche: il était de toute évidence en grande forme, mais il n'est vraiment émouvant que quand il s'abandonne à sa voix plutôt qu'à un sens des mots.

Cela lui est arrivé. Dans "Une fleur...", par exemple, où il a failli se laisser aller ce qui a donné à sa voix, brièvement, une teinte poignante. Et il y a de ses chansons d'autres qui savent suggérer celles qui commencent par "Je t'emmènerai dans ce coin de pays", "Je m'en vais heureux", "Mais mains te parlent...". Il a

donné à celle-ci une très belle finale, très proche de l'amour même.

Mais il y en a saisi dont les mots ne laissent guère oublier qu'ils sont des mots. Comme "Citoyen d'Amérique", "Walkie-Talkie", "Allume mes lumières", "Les Charlatans", "S'il reste encore des hommes". Ici, les mots figent l'émotion dans des concepts abstraits inventés pour la désigner, non pour la provoquer. C'est la différence entre "Un cœur qui se tourmente" / En attendant souffrir ("S'il reste encore des hommes") et "Qui déchiriez la nuit de vos ongles battant" ("Nuit et Brouillard", de Ferrat).

Entre celles qui en approchent, pourtant, et celles qui restent au niveau de l'intention, il y a les chansons "fortes" de Jacques Michel, celles où la musique entraîne les mots dans des refrains qui sont des morceaux de folklore, intouchables, trop présents pour que gênent les quelques accords qui les entourent. Celles-là, il les avait gardées presque toutes pour la fin et elles disent: "So-léil, aime-nous", "Viens...", "Pas besoin de frapper..."

Cocteau, déabusé, s'écriait: "Etonne-moi" L'apostrophe à la chanson serait plutôt: "Emeus-moi!"

COMPLÉT
d'ici le 30 septembre
Représentations suppl.
les 2-3-4-5-6 et 7 octobre

*"C'est radicalement...
votre
Sol"*

AU GESU
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

GUICHET du lun. au ven. 10h. à 21h.
samedi 10h. à 18h.

**Renseignements: 861-6791
1200 BLEURY**

**ORCHESTRE
JOHANN
STRAUSS
DE VIENNE**

Deux merveilleux programmes
de Valses, Polkas, Mazurkas et
Joyeux Quadrilles.

Dir.: **WALTER GOLDSCHMIDT**
BIRGIT SARATA - WOLFGANG SIESZ
Soprano Tenor

25 et 29 OCTOBRE 20h30

Billets: \$8.00 \$7.00 \$6.00 \$4.50 \$3.50

EN VENTE: Place des Arts, Ed Archambault Inc. 500 est
Ste-Catherine, CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et
commandes postales avec enveloppe-retour affranchie,
chèque, mandat.

Agences et **CHARGE** 932-2234

PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER

POUR TOUS

LES DISTRIBUTIONS CINE-CAPITALE LTÉE
présentent une production de
CLAUDE HEROUX

**YA TOUJOURS
MOYEN
DE MOYENNER!**

DOMINIQUE MICHEL

Un film de
DENIS HEROUX
avec

YVAN DUCHARME - WILLIE LAMOTHE - JEAN-GUY MOREAU - DANIELLE QUINET
PAUL BÉRAL - CLÉMENTINE DESROCHERS - ROGER GARAND - GUIDA - PAOLO NOEL - GILLES
AGLAE - ROBERT DESROCHES - BENOÎT MARLEAU - DENISE PELLETIER - LATUJIPPE

SCÉNARIO ET MUSIQUE DE MARCEL LEFEBVRE

Une coproduction Cinévidéo - Les films du nouveau monde - Cinéma uni - Télé-capitale
avec la participation de la Société de développement de l'industrie cinématographique québécoise

DÈS DEMAIN **PALACE** **FAIRVIEW**
698 STE-CATHERINE D. 866-6991 TRANS CAN. S. 33 697-8095

CINÉMA LAVAL **VERSAILLES** **GREENFIELD PARK**
CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200 7285 SHERBROOKE E. 352-4020 PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

ÉGALEMENT AUX: MASKA (St. Hyacinthe), CAPITOL (St. Jean), REX (St. Jérôme), VENUS (Joliette), CAPITOL (Beauharnois), SALABERRY (Valleyfield), RIO (Sorel).

GAGNANT
PRIX de la CRITIQUE NEW-YORKAISE
"MEILLEUR"

FILM
DIRECTEUR
SCÉNARIO
VEDETTE
Liv Ullmann

Ingmar Bergman's CRIES AND WHISPERS

4e sem.
Laissez-passer
et cartes Age d'Or
non valables

Soir 7:30-9:30 Dimanche 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30

CINÉMA 489-5559 5550 Sherbrooke.w **FESTIVAL** 525-8600 1206 St. Catherine.e

EN PRIMEUR
TOM COURTENAY TOUS
dans le rôle d'IVAN tiré du roman de
ALEXANDRE SOLJENITSYNE
Collection 10 x 18 (Édition Presse de la cité)

**UNE
JOURNÉE
D'IVAN DENISOVITCH**

"Une expérience peu commune de la vie inhumaine
imposée aux prisonniers de Camps Sibériens"

COMMENÇANT VENDREDI
28 SEPTEMBRE

"Soljenitsyne pionnier du
mouvement contestataire
pour la "Liberté de presse"
en Union Soviétique a subi une peine de dix
ans de travaux forcés pour avoir osé faire
une plaisanterie sur Staline".

Un film de **CASPER WREDE**

SPÉCIFIQUEMENT D'ORÉ-BOY IN HONOR OF IVAN DENISOVICH **EASTMANCOLOR**

7 apt Prix spéciaux pour étudiants
3180, rue BELANGER — 722-0302

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

Deux derniers jours:

ABONNEMENTS À PARTIR DE \$5.25
UNE SAISON QUI RÉUNIT

• Genevieve Bujold • Louise Marleau
• Roger Garceau • Monique Miller
• Guy Hoffmann • Ghislaine Paradis
• Michele Magny • Gilles Renaud
• Gilles Vigneault

Dans

"La Pain dur" de Paul Claudel
"La Malade imaginaire" de Molière
"Mistero Buffo" de Dario Fo
"La Charge de l'Original épermyable" de Claude Gauvreau
"Eux, ou la Prise du Pouvoir" de Eduardo Manet
"Florale", de Roch Carrier
"Mésalliance" de Bernard Shaw

Déjà 7,000 abonnés au TNM
Devenez-le avant le 30 septembre

**RENSEIGNEMENTS de 12h00 à 19h00:
861-7488**

Cinéma ODEON

Toute ressemblance avec des événements réels
ou avec des personnes existantes, ou
ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.

**LE FILM
DE L'ANNÉE**
PRIX LOUVE D'OR 73
PRIX LIA 73

Yves Montand

**ETAT
DE
SIEGE**

UN FILM DE COSTA-GAVRAS
ECRIT PAR FRANCO SOLINAS. MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS
UNE PRÉSENTATION DES FILMS MUTUELS
EN ASSOCIATION AVEC CINÉVIDÉO

le DAUPHIN CE SOIR 7:30, 9:40
ST-DENIS PRES D'HERVILLE 721-6265

"Voilà le traitement de choc qu'il vous faut."

Nicolas de Rabudy - PARIS-MATCH

**TRAITEMENT
DE CHOC**

CE SOIR 7:30, 9:30
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

14 ANS

ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
88 sem

le DAUPHIN CE SOIR 8:00 h
ST-DENIS PRES D'HERVILLE 721-6265

Dans la tradition de **SERGIO LEONE**

QUANTO

MERCIER CE SOIR 7:30, 9:30
ST-CATHERINE-PIE-IX 255-8224

**ON MARCHÉ, ON RIT, C'EST DU BON
LELOUCH.**
(PARIS-MATCH)

**L'AVENTURE
c'est L'AVENTURE**
film de CLAUDE LELOUCH

LINO VENTURA DERNIER
JOUR: "CHACAL"
JACQUES BRIEL
JOHNNY HALLYDAY

1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 818-2424

sgmu

Histoire du Cinéma

Pour quiconque s'intéressant à
l'histoire du cinéma, un cours illustré
par des films et conduisant à un
certificat sera offert par le
Conservatoire d'art cinématographique
dans le cadre de l'Education permanente.

Donné par Martin Malina, critique de
films bien connu du journal *The
Montreal Star*, ce cours, intitulé
"Les grandes étapes du cinéma",
couvrira: les pionniers du cinéma,
les grands comiques, l'expressionnisme
allemand, l'apogée du cinéma muet,
la naissance du cinéma parlant, le
cinéma moderne soviétique, italien,
scandinave, japonais, allemand et
britannique, et la nouvelle vague
française.

Dans ce cours on analysera les
oeuvres des cinéastes tels que: Charlie
Chaplin, Buster Keaton, Ingmar Bergman,
Sergei Eisenstein, Orson Welles,
John Ford, Douglas Fairbanks, Jean
Renoir, René Clair, Jean-Luc Godard,
D.W. Griffith et Roberto Rossellini.

"Les grandes étapes du cinéma" aura
lieu le samedi matin de 10 heures à
midi pendant 26 semaines. Le cours
sera bilingue, avec un bref résumé
en français et en anglais.

Le coût du cours est de \$60. Un
certificat sera attribué à toute
personne qui aura terminé le cours
avec succès.

Pour tous renseignements, appeler
l'Education permanente à 879-2865.

Sir George Williams University
Montréal 107

par Jacques Thériault

LIEGE — Depuis le 15 septembre, la ville de Liège est à l'heure française. C'est en effet dans cette cité réputée pour son accueil chez le mois de la francophonie tient ses assises à l'occasion de la troisième conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de la francophonie. Les pèlerins qui ont fait le voyage à Liège sont nombreux: du Québec à Dakar, de Rabat à Paris, dans la douceur de l'automne liégeois qui préside à cette sorte de grand festival mondial, on s'efforce de confronter les aspects artistiques les plus originaux de la culture française. Les différentes journées des nations qui se sont écoulées depuis le début de ce mois de la francophonie furent consacrées à des pays du continent africain: la Côte d'Ivoire, le Zaïre, le Niger et la République centrafricaine représentée par son président, M. Jean Bedel Bokassa.

C'est une rue brillamment décorée aux couleurs de son pays et bordée de boutiques de commerçants dont les vitrines évoquaient quelques facettes de ce pays d'Afrique que le président a parcouru lundi après-midi, précédé d'une fanfare et d'un cortège de majorettes; mais la représentation des ballets de la République centrafricaine qui avait attiré une foule impressionnante de Liégeois sur la Place du marché n'a pas eu lieu, la troupe de danseurs ayant annulé sa venue en Belgique à la toute dernière minute.

Le Canada, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, l'Ontario et le Québec se partagent trois journées des nations. Le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, est arrivé mardi à Liège pour représenter le Canada à l'occasion de sa journée, puis pour préparer en sa qualité de président l'assemblée générale de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones qui se tiendra du 14 au 21 octobre.

**Laurence Olivier
est blessé par
un cambrioleur**

LONDRES (AFP) — Lord Laurence Olivier a été légèrement blessé au visage dans la nuit de samedi à dimanche par un cambrioleur qu'il avait surpris dans sa maison de Brighton, annonce la police.

CASANOVA: (Association espagnole)
"Gaby Johnston" 22.30
CENTAURE: Relâche jusqu'au 18 octo-
bre
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
Relâche jusqu'au 16 octobre
LA PLOUBRIERE: "Private lives" de Noel
Coward 20h30
RIDICULE: "La Sapequin" 20h00
THEATRE D'AUROURHIL: "Le ser-
gent qui tue" de Marc-René de Cotret et "Le
métafis de l'acide" de Claude-Jean Magnien
20h30
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Jac-
ques Michel" - 20h30
THEATRE DE QUATSOUS: "Sur le mu-
tiels" de Michel Garmeau

LIQUETTE: "Prostitué le jour" 2, 22
 5,50 9,15 et "Femmin, femmin" 12,10
 4,10 7,35
 ARLEQUIN: "Le Parrain" 8,00
 ARLEQUIN: "Les Hauts de Hurle-Vent"
 2,25, 5,50 9,15 et "Un cave" 12,45 4,10
 7,35
 ATWATER: (Cinema II) "Le Parrain" 8,00
 ATWATER: (Cinema I) "Heavy traffic"
 2,25, 5,50 9,15 et "Le Parrain" 8,00
 AVENUE: "U-Turn" 12,30 2,10 3,50
 5,30 7,20 9,15
 BACCHUS: "The all-american girl"
 12,00 2,00 4,00 6,00 10,00
 BERRI: "Chacal" 1,30 5,30 9,30
 12,30 2,10 3,50 5,30 7,20 9,15
 BIJOU: "Les chats bottés" 1,10 4,10
 8,04 et "Deux femmes en or" 2,32 5,35
 9,30
 BOONAVENTURE: "Guess what we wear in
 school today" 12,00 1,35 3,10 4,40
 6,20 7,55 9,30
 CACAO: "Souffle de tendresse" 2,35
 5,25 8,00 et "Ca brule dans les barbu-
 ses" 1,00 3,35 5,50 9,45
 CHAMPAGNE: "Le Garçon et Billy the kid"
 12,30 1,50 5,10 7,20 9,30
 CHAMPLAIN: "L'aventure du posséder"
 2,15 5,10 10,05 et "La scoumme" 12,10
 4,15 8,10
 CHATEAU: "Fureur de vaincre" 1,15
 5,10 9,15 et "La gogo girl du blowup"
 3,50 7,05
 CHEVALIER: "Eglantine" 12,10 3,33 6,33
 9,30 et "Le grand amour" 12,10 4,15 8,15
 CINEMA 7E ART: "Sans mobile apparent"
 12,10 7,10 et "Le plaisir qu'on dit charner"
 2,15 5,10 9,15
 CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinema I)
 "The new continents" 2,35 6,00 9,25
 "Live easy please" 1,00 4,00 7,25
 CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinema II)
 "The Hiredling" 1,00 3,50 5,00 7,00 9,00
 CINEMA DE PARIS: "Les corps celestes"
 6,00 8,00 10,00 12,00 5,00 10,00
 CINEMA V: "Cries and whispers" 7,30
 9,30
 CLAREMONT: "Papermoon" 12,10 2,10
 3,50 5,30 7,40 9,20
 CREMAZIE: "Traitement de choc" 7,30
 9,30
 DAUPHIN: "Sans Renair" "Etat si de
 7,30 9,40 (Suzie McLaren) "Etat si de
 une fois dans l'ouest" 1,00
 ELEGANCE: "Le grand roi du Bow-up"
 12,30 4,45 9,25 et "La tureur de vain-
 cre" 2,15 5,50 9,25
 ELYSEUM: "L'histoire d'Eisenstein" "Le gran-
 blond avec une chausserie noire" 7,30 9,30
 Sita Resnais) "La bonne année" 7,30
 9,30
 FESTIVAL: "Cries and whispers" 7,30
 9,30
 FLEISCH: DE LYS: "Les corps celestes"
 12,00 2,00 4,00 6,00 10,00
 IMPERIAL: "Dirty outlaw" 12,45 4,15
 8,15 et "Chineuse connection" 2,35 6,10
 9,30
 JEAN-TALON: "Les corps celestes" 6,00
 8,00 10,00
 KEN: "Love and let die" 1,00 3,00 5,00
 7,00 9,00
 LOEWNS: "Night watch" 1,20 3,20 5,20
 7,20
 LUCERNE: "Dirty little Billy" 8,00 9,15
 "Sandup and be counted" 6,10 9,35
 MAISON: "Les corps celestes" 6,00 8,00
 10,00

Au cours d'une réception qui avait lieu mardi midi à l'Hôtel de ville en présence des autorités de Liège et de M. Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'Agence, M. Pelletier a fait remarquer que ces fêtes liegeoises constituaient une excellente occasion pour les Canadiens d'exprimer leur solidarité avec les peuples francophones. Nous voulons, a-t-il ajouté, vous faire goûter le dynamisme et l'originalité de la culture canadienne-française par le biais des manifestations que nous présentons: une adaptation de Don Quichotte par les Jeunes comédiens du Théâtre du Nouveau Monde, un spectacle de danses modernes avec le Groupe de la Place Royale de Montréal, ainsi qu'une collection d'estampes et de dessins qui est présentée en avant-première et qu'on fera ensuite circuler à travers le Canada.

La veille, au cours d'un entretien qu'il accordait à des journalistes dans les locaux de l'ambassade du Canada à Bruxelles, M. Pelletier n'avait pas caché l'intérêt qu'il avait pris à la visite récente au Canada de M. Hanin, ministre belge de la Politique scientifique. Il a aussi précisé que le Canada souhaitait une collaboration belge dans la mise au point d'un satellite de communication technique expérimental qui devrait être placé sur orbite en 1975.

Au niveau strictement matériel, on sait que les autorités de Liège ont mis une rue du centre-ville à la disposition de chacun des pays représentés à ce mois de la francophonie, mais le matériel mis à la disposition des marchands pour orner leurs vitrines est pour le moins réduit dans le cas du Canada. Pas de visite d'une rue nationale mardi. Il n'y en a pas pour le Canada en tant qu'Etat

VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VEN
EZ Vous avez ri au

fédéral, note "Le Soir", un quotidien de Bruxelles. Et c'est un fait que le Canada ait preuve de peu d'originalité en limitant son illustration de la réalité canadienne à une kyrielle de drapeaux et de modules en carton tapissés de photographies qui ont croulé la journée même au cours d'une averse. En vitrine, outre quelques paires de raquettes, on peut voir également un mannequin en costume de la Gendarmerie royale du Canada qui livre aux passants les commentaires inscrits dans une bulle. "J'ai perdu mon cheval, ne l'avez-vous pas vu?"

Au chapitre des spectacles, le Canada fait cependant figure de proue. La présentation de Quichotte par les Jeunes comédiens du TNM attire chaque soir depuis mardi, des amateurs de théâtre qui ne cachent pas leur enthousiasme. Composée de Robert Gravel, Nicole Lecavalier, Paul Savoie, Jean-Claude Sawyer, Suzanne Mairier, Jean-Guy Viau, Anne-Marie Provancher et Jean-Rok Achard, cette troupe montréalaise, fondée en 1966 et dirigée depuis 1969 par Jean-Pierre Ronfard, a donné jusqu'à présent près de 60 représentations de Don Quichotte en tournée et on peut comprendre que le jeu des comédiens fascine le public léigeois au plus haut point. C'est d'ailleurs à guichet fermé que les Jeunes comédiens se produisent à la Maison de la culture Les Chiroux où se tient parallèlement une exposition de 30 lithographies et 20 poteries originales de Picasso. La dernière représentation a lieu vendredi soir, mais si le temps le permet, ces valeureux ambassadeurs du théâtre se produiront sur la Place du marché samedi et dimanche.

Le Groupe de la Place

Royale, dirigé par les danseurs chorégraphes Peter Boneham et Jean-Pierre Perreault, a donné pour sa première démonstration éblouissante de sa virtuosité et de son travail de recherches chorégraphiques mardi soir au Théâtre Royal de l'Opéra de Wallonie de Liège. Cette soirée, à laquelle assistait M. Gérard Pelletier, avait aussi réuni une foule considérable de balletomanes liégeois familiers avec le travail de Maurice Béjard et son Ballet du Vingtième siècle, rapprochement que certains spectateurs n'ont pas manqué de faire en se demandant lequel des groupes avait influencé l'autre.

«C'est la première fois que nous avons l'occasion de présenter un spectacle dans une salle aussi vaste et aussi bien nantie que le Théâtre Royal. Nous sommes heureux de la réaction du public et je pense que cette participation marque un nouveau départ pour la troupe, nous a avoué Peter Bonham à l'issue de cette unique soirée du Groupe de la Place Royale à Liège. Hier, trois

provincies canadiennes se partageaient deux rues de Liège à l'occasion d'une journée nationale qu'on qualifie volontiers de communautaire: la rue Gretty pour le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, et la rue Saint-Paul pour le Manitoba. Ces provinces ont marqué conjointement cette journée, entre autres, un gala de chansons canadiennes qui réunissait les Acadiens Donat Lacroix et Edith Butler (Nouveau-Brunswick), Robert Paquette (Ontario) et Suzanne Jeanson (Manitoba).

Organisés dans le cadre du "Mois de la francophonie", deux colloques importants se sont ouverts lundi: celui tenu par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), auquel assistent quelque trente-cinq délégués québécois au Palais du congrès, et celui de l'Union internationale des journalistes de la presse francophone qui réunit des représentants d'une vingtaine de pays à la grande salle du Palais des congrès.

Aujourd'hui, les activités illustreront quelques facettes du Québec artistique et un gala, réunissant Claude Léveillé et

les Ségins, clôturer la célébration de cette journée nationale québécoise. Mais plusieurs manifestations sont en cours depuis dimanche, dont deux expositions: la première se tient au troisième étage d'un grand magasin à rayons de la Place Saint-Lambert sous le titre "Visages du Québec", la seconde, "L'art au Québec", est présentée dans une banque et regroupe une sélection de peintures, de photos, de verres et de tapisseries réalisées par des artistes de la Mauricie.

Deux autres manifestations d'envergure, organisées sous les auspices de la Délégation générale du Québec, se tiendront ultérieurement: trois représentations du choeur Vaudreuil-Soulanges (8, 9 et 10 octobre) et une semaine de cinéma québécois (du 29 septembre au 6 octobre) groupant une douzaine de long métrages, dont "Kamouraska", en première européenne. C'est de bon augure. Attendons la suite de ces grandes retrouvailles qui, jusqu'à présent, ont été aussi riches que diversifiées. En tout cas, de l'avis de plusieurs, c'est déjà "une extraordinaire réussite".

STUDIO A \$1.50 chacun des films
derniers jours **MINI-FESTIVAL**
Appelez-nous pour l'horaire de ces films

STUDIO B 13 FILMS AVEC
MARLENE DIETRICH

Vieux Montréal
136^e St-Paul 861-7863

 MÉTRO CHAMP DE MARS
FACILITÉ DE STATIONNEMENT
À L'ARRIÈRE DU CINÉMA

Voulez-vous recevoir gratuitement et
 régulièrement nos programmes-calendrier ?
CINÉ OUTREMONT
 1248 Bernard 277-4145

16e saison

La Poudrière

DERNIERE SEMAINE

"PRIVATE LIVES"

de Noël Coward
avec Jeanine Bouabien

PREMIERE:
3 OCTOBRE

"OH LES BEAUX JOURS"
de Samuel Beckett
avec Denise Pelletier

BILLET EN VENTE
GUICHET OUVERT DE 11 à 5:30 p.m.
Hôtel Sheraton-Mt-Royal, suite G-20
MONTREAL, TRUPT, P.U.M.A.
Informations: 526-0821

VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VENEZ RIRE

Vous avez ri au "SAUT DU LIT"
Vous rirez davantage aux
"TROIS FARCES DE MOLIERE"

Un Molière dépoussiéré!

La Compagnie Jean Duceppe Inc.
et CIMS
présentent

Pierre Thériault
Anne Pauzé

dans

Mise en scène:
Guy Hoffmann

Trois Farces de Molière

La Jalousie du Barbouillé
Sganarelle
Le Mariage Forcé

avec
Jean-Louis Paris, Ronald France, Hubert Gagnon, Jean Leclerc,
Yvan Ponton, Ginette Morin, Arlette Sanders

du 1^{er} AU 6 OCT.

Samedi: \$2.00, \$4.00, \$8.00
Dimanche: \$2.00, \$4.50, \$7.50

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal H2N 1Z9 (Québec) 514-642-2112

Décor: J.J. Desrosiers
Costumes: Gilles Lalonde

Représentant: Productions Multilab, Guy Roy

VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VENEZ RIRE

Quelle réussite! Tout ce que l'on attend d'un film."

3e Sem.

500
ST-GAS

**LA
BONNE
ANNEE**

flm de
**CLAUDE
LELOUCH**

LINO
VENTURA
FRANÇOISE
FABIAN
et
CHARLES
GERARD

SALLE RESNAIS

L'AUTOIRE

**POUR
TOUS**

500
R 72



clvsee

35 MILTON 842-6053

SALLE EISENSTEIN

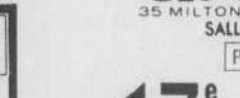
POUR TOUS

7^e MOIS

**PIERRE RICHARD
MIREILLE DARIC**

**le grand blond
avec une
chaussure noire**

de
YVES ROBERT





LES GRANDS SPECTACLES
CCA 1973-74

IL EST ENCORE TEMPS !

CHOISISSEZ PARMi 20 SUPER-SPECTACLES
ET ÉCONOMISEZ 15%

MINIMUM 8
(première seul. et dates suivies d'un astérisque*)

Wilfrid-Pelletier - 8:30 p.m. (ou tel qu'indiqué)
CHOEUR BAYER (soirée d'extraits d'opéra, 160 chanteurs avec orch., symph.) lun. 1er oct. \$8, \$7, \$6, \$4,50, \$3,50.
ORCHESTRE VIENNOIS JOHANN STRAUSS 2 programmes différé, jeu. 25 oct. et lun. 29^e oct. \$8, \$7, \$6, \$4,50, \$3,50.
PHILHARMONIQUE DE LENINGRAD mar. 27 nov. (soliste Slobodanyuk) mer. 28^e nov. (soliste Spivakov) \$8, \$7, \$6, \$4,50, \$3,50.
BALLETS SIBIÉRIENS KRASNOÏARSK (75 danseurs) jeu., ven. 13-14 déc. (8:30 p.m.) - sam. 15 déc. (6:00 & 9:30 p.m.) \$8, \$7, \$6, \$4,50, \$3,50.
PETITS CHANTEURS DE VIENNE dim. 31 mars (8:00 p.m.) \$7, \$6, \$5, \$4, \$3.
FESTA BRAZIL lun., mar., mer. 1-2^e - 3 avril \$7, \$6, \$5, \$4, \$3.
ÉTOILES DU BOLSHOI 17 au 23 juin \$12, \$10, \$7, \$5, \$4.

Théâtre Maisonneuve - 2:30 p.m.
VLADIMIR SPIVAKOV (violoniste) dim. 9 déc. \$7, \$6, \$4,50, \$3,50;
DAVID OISTRAKH (violoniste) dim. 24 fév. \$9, \$7, \$6, \$4,50;
MARINA MDIVANI (pianiste) dim. 17 mars \$7, \$6, \$4,50, \$3,50.

Théâtre Maisonneuve - 8:30 p.m. - \$7, \$6, \$4,50, \$3,50
ENSEMBLE NATIONAL DU PAKISTAN ven., sam., dim. 9-10-11 nov.;

MARIO ESCUDERO (guitariste flamenco) lun. 19 nov.;
ALEXANDER SLOBODYANIK (pianiste) lun. 17 déc.;

COMPAGNIE DE DANSE ELEO POMARE ven., sam., dim. 11-12-13 janv.;

THÉÂTRE NOIR DE PRAGUE 22, 23, 24, 25 et 27 janv.;

MAREK JABLONSKI (pianiste) lun. 4 fév.;

DANSEURS DE LA CÔTE D'IVOIRE lun., mar., mer. 11-12-13 fév.

Théâtre Port-Royal - 8:30 p.m. - \$7, \$5, \$4
ENSEMBLE TZIGANE ZAMFIR DE ROUMANIE 3 au 8 déc.;

YASS HAKOSHIMA (mime japonais) dim. 17 mars.

Commandes postales avec enveloppe-retour affranchie
chèque - mandat - CHARGE X - 932-2234
Canadian Concerts & Artists Inc., 1822 ouest, rue Sherbrooke

EN PREMIER DANS 20 CINÉMAS

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE présente

En 1938, dans le temps du lait à 5c
UNE VRAIE COMÉDIE!

14
ANS

LES
CORPS CÉLESTES

UN FILM DE GILLES CARLE

2e Sem.



Lariage Le piap Mass Swasta

Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt
avec Jacques Dufré et Yvon Barrette

MONTÉE DE FLORENCE LAMARCA MONTÉE DE JEAN CLAUDE LAROCHELLE

Co production Carle Lamy Moxart Film, Canada Parc Film, N.E.F. Diffusion France

Distribution: CMC ART FILM

JEAN-TALON	725 7000	FLIEUR DE LYS	288 3303
MAISONNEUVE	525 2174	CINEMA DE PARIS	861 2990

CÉLIBATAIRES

**À tous les célibataires de 18 à 78 ans . . .
voici un message d'intérêt: Le célibat est
à l'honneur !**

**Pour la première fois à Montréal, les
célibataires se réunissent. Vendredi soir
prochain le 28 septembre à 21 heures à
l'hôtel Windsor. (Peel et Carré
Dominion).**

Invitée spéciale:

XAVIERA HOLLANDER
"The Happy Hooker"

Maître de cérémonie:
Ralph Lockwood de la station de radio CKGM.

Activités:

- *Danse au Salon Versailles avec les Melotones
Trinidad Steel Band.
- *Danse au Windsor Hall avec deux orchestres
de rock & roll.
- *Le chansonnier Alexander Zelkin au Prince
Of Wales Salon.
- *Dessins animés et films de Charlie Chaplin au
Oak Room.
- *Concours du buveur de bière: Prix gagnant
voyage pour deux aux Bahamas.
- *Concours de limbo: nombreux prix.
- *Licence complète.

Admission:
\$5.00 par personne.
Billets disponibles au Montreal Trust PVM et à
A & A Records (Ste-Catherine & Guy).

Information:
Francine 739-3381

**Orchestre symphonique
de Montréal**

DIRECTEUR ARTISTIQUE • FRANZ-PAUL DECKER

**VOTRE ENFANT
VA-T-IL
AUX MATINÉES ?**

Les Matinées de l'OSM sont conçues pour les étudiants du cours élémentaire et secondaire afin de les initier à la musique.

Commentées par l'excellent pédagogue et musicien qu'est Mario Duschenes, ces rencontres ont lieu à la Place des Arts avec l'ensemble des musiciens de l'OSM et ne coûtent que 75¢ chacune.

Assurez-vous que votre enfant sera inscrit aux Matinées cette année en téléphonant à la direction de l'école qu'il fréquente ou en communiquant avec Pierrette Giroux à l'OSM (844-2867).

Directeur musical des Matinées:

MARIO DUSCHENES

 **SALLE WILFRID-PELLETIER**
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

Nouveau départ de l'affaire Markovic: Alain Delon est convoqué

PARIS (AFP) — Alain Delon et Alexander Markovic étaient convoqués hier matin au Palais de Justice de Paris par le juge d'instruction Jean Ferré. Alexander a été entendu pendant près de deux heures. Alain Delon, qui ne s'est pas présenté, devait répondre dans l'après-midi aux questions du magistrat. Ainsi après être resté trois ans dans l'ombre "l'affaire Markovic", qui défraya la chronique à ses débuts réapparait au grand jour. Il s'agit pour l'instant d'une confrontation des déclarations du comédien, témoin dans ce drame et de celles du frère de la victime Stefan Markovic découvert assassiné le 1er octobre 1968, partie civile. Le 28 septembre prochain le juge entendra François Marcantoni, inculpé le 17 janvier 1969 de complicité d'assassinat et remis en liberté après neuf mois de détention.

Que signifie cette nouvelle audition d'Alain Delon? Pour quelles raisons le magistrat souhaite-t-il confronter l'inculpé de cette affaire au frère de la victime? Telles sont les questions que se posent les chroniqueurs. Quoi qu'il en soit, clôture définitive du dossier ou relance inattendue de

l'affaire, il apparaît certain aux yeux de ces commentateurs que le juge d'instruction possède désormais une vue d'ensemble d'un dossier qui était jusqu'à présent confus et composé d'éléments disparates.

Le commissaire de police Bardon a en effet contribué à le clarifier singulièrement en rédigeant une sorte de résumé technique de deux cents pages à partir des quelque 70.000 feuillets de la procédure. La teneur de ce document a été révélée au public il y a quelques jours par des indiscretions de la presse. On y retrouve tout d'abord l'origine de l'affaire:

Le 1er octobre 1968, un cadavre ligoté et baillonné enveloppé dans une housse à matelas en matière plastique est découvert dans une décharge publique près d'Elancourt (40 km à l'ouest de Paris).

Une autopsie pratiquée le lendemain révèle que la mort remonte au 28 septembre et qu'elle est due à un enfoncement du pariétal droit. Le 3 octobre, le cadavre est officiellement identifié: il s'agit de Stefan Markovic, 31 ans, Yougoslave, ancien garde du corps et ami du comédien Alain Delon chez qui il habi-

taient. Du jour au lendemain, alors qu'aucun élément ne permettait aux enquêteurs de suivre une piste quelconque, un jeune Yougoslave de 20 ans, Uros Milicevic, ami de Stefan, révèle l'existence d'une lettre que ce dernier avait adressée à son frère Alexandre: "Pour tous les ennuis qui pourraient m'être causés, adressez-vous à Alain Delon, à sa femme et à son associé, François Marcantoni, un Corse, vrai gangster".

Alors commence "l'affaire". Les policiers interrogent les trois personnes désignées par la lettre. Alain Delon confirme qu'il louait deux pièces à Stefan dans les étages supérieurs de son hôtel particulier de Paris. Entre-temps, une seconde autopsie du corps de la victime révèle que le jeune Yougoslave a été tué d'une balle de revolver de fort calibre. Une enquête établit par ailleurs que le "linceul" en plastique qui enveloppait le cadavre était constitué par des housses à matelas d'une marque connue et de dimensions exceptionnelles. Or, les investigations menées au domicile de François Marcantoni font apparaître que ce dernier avait précisément reçu livraison d'un matelas de mêmes dimensions.

François Marcantoni, un ancien truant corse de 52 ans "rangé" depuis longtemps, affirme-t-il, est alors longuement entendu. Le 16 janvier 1969, malgré ses protestations d'innocence, il est inculpé et incarcéré. Il sortira de prison le 3 décembre de la même année sur une ordonnance de la Cour d'appel de Paris qui estime que "la détention de Marcantoni n'est plus nécessaire à la poursuite de l'information".

Cependant les recherches

se poursuivent. Au sujet d'Alain Delon notamment. Le comédien avait toujours prétendu être à Saint-Tropez le 22 septembre, jour du crime, pour la réalisation du film "La Piscine" qu'il tournait avec Romy Schneider. Or, le découpage du script aurait établi qu'Alain Delon ne tournait pas le 22 septembre. De plus une de ses amies a reçu une carte postale datée du soir de l'assassinat de Markovic et postée dans une boîte proche du domicile de l'acteur. L'acteur

affirme qu'il avait remis cette carte à un ami pour qu'il l'expédie de Paris. Ainsi Alain Delon, dont le nom est déjà beaucoup prononcé cette semaine en tant qu'organisateur, samedi, du match Bouttier-Monzon, se trouve-t-il de nouveau au premier plan de l'actualité.

Trente huit ans à peine,

Alain Delon est l'un des personnages les plus mystérieux et secrets du cinéma français. Il semble chercher le bonheur à travers une vie mouvementée. Riche, aimée des femmes, il se lance dans les affaires avec la fougue qui le caractérise dans ses films: il achète des chevaux, fonde une société de transports aériens, finance

le marché de la boxe. Il "touche" même à la politique: résolument gaulliste, il frète un avion pour se rendre à Colombey-les-Deux-Eglises lors de l'enterrement du général de Gaulle. Il adresse aussi au président de la République une lettre pour se plaindre que des pressions et des menaces étaient exercées sur lui depuis l'affaire Markovic.

Cette lettre rédigée en termes voilés ne semble pas avoir contribué à éclaircir ce drame.

LES ATELIERS DU CENTRE CULTUREL DE LONGUEUIL SAISON 72-73

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| — Ballet classique | — Macramé |
| — Ballet moderne | — Musique ancienne |
| — Ceinture fléchée | — Peinture |
| — Céramique | — Photographie |
| — Dessin | — Vidéo |
| — Illustration | — Marionnettes |
| — Email | — Expression dramatique |
| — Flûte à bec | — Bricolage |
| — Guitare classique | — Création libre |

Tous les ateliers débutent le 1er octobre 1973.

Information: Centre culturel de Longueuil
50 ouest, St-Laurent
Ville de Longueuil
Tél. 670-1410



La COMPAGNIE DES DEUX CHAISES présentera les "Belles-Sœurs" de Michel Tremblay du 10 octobre au 11 novembre au Théâtre Port Royal de la Place des Arts. La troupe s'envolera ensuite pour Paris où elle jouera du 22 novembre au 8 décembre à l'Espace Pierre Cardin (Théâtre des Ambassadeurs). La Compagnie des Deux Chaises reprendra le spectacle à Québec et à Sherbrooke dès son retour de France. La mise en scène est signée André Brassard. Sur cette photo on reconnaît Juliette Huot, Christine Olivier et Monique Mercure, trois des interprètes. (Publicité)

radio/télévision

Charge contre la surcharge

par Albert Brie

Comme elle était belle et incroyablement cette rareté harmonie entre tous les postes de radio et de télévision de langue française du Québec, ce dernier lundi soir à 19h, quand tous nous firent entendre et voir la voix assurée et l'image juvénile de M. Robert Bourassa. Quoi que vous écoutiez, quoi que vous regardiez, il n'y en avait que pour celui qui est notre premier ministre à tous.

Mais attendons-nous, à partir de déjà à nous faire corner dans les oreilles par tous les mass media audio-visuels cette rengaine: "Le temps du message qui suit a été retenu et payé par l'organisation du Parti...". Pendant un mois, les vedettes des ondes ne seront ni les Ducloux ni les Lise. Ceux-ci deviendront comédiens de second plan derrière des bateleurs de passage, qui, après le 29, retourneront à leur rôle de figurant ou disparaîtront à jamais des ondes et de l'écran.

Les postes de radio — particulièrement ceux qui se disputent la première place dans l'affection des auditeurs — deviennent presque absolument inécoutables aux heures de pointe. C'est un véritable maelström d'annonces, d'effets sonores, de musquette, de voix qui se chevauchent, s'enchevêtrent à une allure époustouflante. Je me demande par quel miracle, ils ne s'emballent pas. Ils ne s'accrochent aucune halte, aucun répit; ils ne se menagent pas le temps d'une pause, d'un silence, d'un soupir.

Promenez-vous d'un poste à un autre et vous serez emporté par le même tourbillon. Il n'y a pas jusqu'à Radio-Canada qui se laisse gagner par la furie des éléments. On se met à deux pour donner les nouvelles, à trois et à cinq pour baratiner dans la plus folle confusion des langues. Quand on tient l'auditeur par les oreilles, on ne le lâche pas, de peur sans doute qu'il vacille, qu'il culbute dans le vide. Je ne sais pas au juste, mais j'ai l'impression que le plus bref des silences, ce serait comme d'appliquer un brusque coup de servo-frein à un bolide.

Exposition de la tapisserie Overlord

La tapisserie d'Overlord, équivalent moderne de la tapisserie de Bayeux, sera exposée au Musée canadien de la Guerre à Ottawa du 3 au 15 octobre.

Cette tapisserie commémore non seulement l'opération Overlord, l'invasion alliée de l'Europe qui commença le 6 juin 1944, mais encore les efforts et l'action du peuple britannique au cours des années précédentes. Elle décrit l'histoire d'Overlord de 1940 à la victoire de la bataille de France en 1944.

Cette tapisserie composée de 33 panneaux mesure en tout 264' de long. Sa conception est due à Mlle Sandra Lawrence, sur les conseils de représentants des services combattants du ministère de la Défense. La broderie est l'oeuvre de l'Ecole royale de Travaux d'aiguille, Londres, et a été achevée en cinq ans.

au plus fort de sa course.

Ah! quand donc se lèvera-t-il le commanditaire qui achètera une minute de silence des radio-diffuseurs. Mais j'oubliais: le silence est mort, même dans les monastères et j'oublie de noter que ceux qui se taisent entendent des voix, ce qui n'est guère rassurant.

Je remarque aussi que la radio accorde de moins en moins de place à la musique parce que la musique est devenue le plus coûteux de tous les bruits. Alors, on la coupe, on la triture et on la sert en petites capsules qu'il faut avaler vite pour faire place à la parlotte. Mais quel déluge de mots!

Et on n'a plus les annonceurs qu'on avait. De plus en plus nombreux sont ceux qui n'entendent rien à la diction, à la phonétique et à l'élocution. Je préférerais le doux ronron de nos diseurs, à ces voix de crécelle, nasillardes, monocordes et zézayantes, à ces bouches molles et à ces langues crochues de certains présentateurs, animateurs, chroniqueurs, commentateurs et zauditeurs. Il est vrai que la radio y a gagné en naturel, mais le naturel d'une certaine radio a quelque chose de recherché, de voulu pour lui-même, donc de dénaturé.

A propos de surcharge, je dirai un mot d'une télémission qui me déçoit contre toute attente: "Molière pour rire et pour pleurer". J'ajouterais "pour nous irriter un peu". La reconstitution de la vie du grand auteur comique dans une fresque historique est une entreprise périlleuse. Marcel Camus ("Orfeu Negro") a certainement voulu être très véridique avec Molière, son temps et ses oeuvres. Il a voulu surtout ne rien oublier. Et c'est justement là qu'est la faille. Il a assemblé une quantité de scènes qui donnent à l'ensemble — du moins jusqu'ici — l'effet d'une véritable cavalcade, un chassé-croisé, une bousculade, une espèce de roman de cape et d'épée avec la pano-

plie du théâtre de l'époque. Les séquences du film se succèdent moins qu'elles ne s'empilent. Quant au portrait de Molière, il n'est guère séduisant. Je sais bien que l'auteur du "Misanthrope" a connu de longs et pénibles débuts de carrière, qu'il a eu de vifs démêlés avec le clergé, les gens de cour, les jaloux et les gens même de sa troupe, mais Camus et Georges Neveux (le scénariste-dialoguiste) nous le font voir sous un jour à peu près toujours détestable. Il est autoritaire, belliqueux, fantasque, bilieux et presque toujours en rogne et en grogne. Il y a prolifération dans les images et une verbosité dans le texte qui rendent le tout diffus et baroque.

On ne peut s'empêcher d'établir une comparaison entre "Léonard de Vinci" et "Molière pour rire et pour pleurer". Dans le "Vinci" de Castellani, celui-ci a réussi à donner à ce génie une intimité qu'on ne retrouve pas avec Camus pour son "Molière".

La faute n'est pas imputable aux comédiens, à un Jean-Pierre Darras qui fait flèche de tout bois et qui n'a pas la tête de Philippe Leroy, celui-ci dans le rôle de Léonard de Vinci. La différence se situe au niveau de la réalisation dans laquelle Castellani obtient les plus sûrs effets avec autrement moins de dispositifs scéniques, de bruitage et de babillage superflu.

Dans la Tradition de
"Z et de L'AVEU"
le cinéma Vendôme présente
REJEANNE PADOVANI
JEUDI 4 OCTOBRE

sur
le
matelas...



À
COMPTER
DU
27 SEPT.

THEATRE
DE QUAT'SOUS
100 est, avenue des Pins
Tél. 845 7277

LA LUNULE
Voyez-la... découvrez ce que ça veut dire

"CE PLAISIR QU'ON
DIT CHARNEL"
(Carnal Knowledge)
Film de Mike Nichols
2e film

"SANS MOBILE
APPARENT"
Jean-Louis Trintignant

CINEMA
7 apt
3180,
rue BELANGER
722-0302

La Grange-d'En-Bas
Casanous

Le groupe
HARMONIUM
le prochain "hit" de la
cie CAPITOL
du jeudi 27 au sam. 29
à 20h30 et 22h - \$1.00

1223 Amherst (coin Dorchester)
en-dessous de la Grange-d'En-Bas
523-9531 844-3691

En 1ère partie: Steve le pianiste et
Raymond le patron

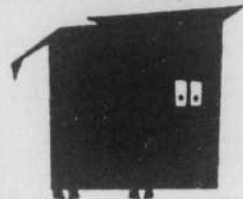
Cours sur la grossesse

Le Centre pré-natal de l'hôpital Saint-Luc de Montréal invite les couples intéressés à une série de conférences portant sur les différents aspects de la grossesse et de la naissance d'un enfant.

Ces conférences seront don-

nées à l'auditorium du Pavillon Edouard Asselin (entrée, rue Sanguin), à compter de 19h45, aux dates suivantes: les mardis 2, 9, 16 et 23 octobre. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le service de médecine physique à 861-7321, poste 260.

Plaisirs de la Table



Au Bowillon
SALLE A MANGER
BAR TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

Pour un vrai Festin

un Bifteck
chez

Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Ottawa recherche de "bons" succédanés à la viande

OTTAWA (PC) — Le ministère de l'Agriculture du Canada poursuit présentement une série d'expériences en vue d'obtenir des recettes et des plats principaux peu coûteux, susceptibles de compléter ou de remplacer les mets de viande.

Selon un bulletin de ce ministère, les haricots, pois et lentilles mélangés à des produits laitiers ou à du pain constituent de bons succédanés de la viande.

De plus, les experts du ministère ont fait l'essai du soja-burger pour le comparer

au boeuf haché servi avec des plats tels que les pains et la sauce à la viande.

Le seul problème soulevé est le fait qu'il est difficile d'évaluer le degré de cuisson du soja-burger, car la viande n'est pas aussi rouge. Le document gouvernemental ne révèle pas le degré de nutrition de ce nouveau mets.

Présentement, le ministère de l'Agriculture poursuit ses recherches pour évaluer les pertes consécutives à une cuisson excessive de produits tels que le bacon et les saucisses.

D'autres expériences sont également faites pour examiner les produits carnés dont les étiquettes fournissent de fausses indications sur le contenu.

Quelques épreuves ont porté sur les effets de la congélation pour divers produits.

Ainsi, il serait préférable de faire cuire bon nombre

d'aliments à l'état frais puis de les faire congeler, alors que d'autres sont meilleurs si la congélation précède la cuisson. Par exemple, il serait préférable de faire cuire des gâteaux avant de les congeler, alors que le contraire s'applique aux tartes, aux fruits et à la citrouille.

Certaines mousses prennent feu très facilement

OTTAWA (d'après CP) — Le danger d'incendie que constitueraient certaines mousses de plastique fait présentement l'objet d'études gouvernementales. On retrouve ces mousses (foam) dans plusieurs produits domestiques, notamment des meubles. Certains commissaires aux incendies ont signalé le danger de suffocation provenant de ces produits prompts à s'enflammer.

Un fonctionnaire du ministère des Affaires des consommateurs a déclaré hier que des rapports déclarent que certaines mousses prennent feu facilement et dégagent une épaisse fumée qui pourrait asphyxier les personnes qui se retrouveraient tout près. L'étude en est à un stade préliminaire et l'on ne sait pas encore si une législation spéciale sera nécessaire pour limiter l'usage de ces plastiques.

Deux hôpitaux effectueront des travaux de \$1.8 million

Deux hôpitaux de Montréal viennent de recevoir du ministère des Affaires sociales, l'autorisation de procéder à des travaux d'agrandissement et de transformation de l'ordre de \$1.500.000 dans le cas de l'Hôpital neurologique et de \$300.000 dans le cas du Montréal Children's.

Les travaux entrepris à l'Hôpital neurologique sont financés à 50% par le ministère des Affaires sociales et à 50% par des fonds obtenus de la Caisse d'aide à la santé; ceux du Montréal Children's sont puisés à même un fonds de recherche accumulé par la corporation du Montréal Children's.

Ces autorisations du ministère s'ajoutent à une subvention de l'ordre de \$66.000 consentie à la Fédération du Québec pour la planification familiale afin de lui permettre de poursuivre son travail d'éducation et de formation auprès de la population, en matière de planning familial.

On procédera à l'Hôpital neurologique à la réorganisation des services de médecine nucléaire diagnostique. Ces services s'adressent aux patients de l'hôpital et aux personnes référées par d'autres hôpitaux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour donner ce genre de soins.

Les travaux entrepris au Montréal Children's permet-

tront l'agrandissement du laboratoire et de la clinique de génétique dirigée par le Dr C. Fraser. Cette clinique assure le diagnostic des tests pratiqués dans un grand nombre d'hôpitaux auprès des nouveaux-nés en vue de dépister plusieurs maladies bio-génétiques.

Distillée à
partir des
meilleurs grains
du nord.



Le Mouvement des femmes chrétiennes met la priorité sur l'action sociale

Le Mouvement des femmes chrétiennes de Montréal lançait hier, à l'occasion de son congrès annuel, son programme d'action pour l'année 73-74. Ce programme portera tout entier sur les problèmes sociaux du milieu.

Huit de ces problèmes seront étudiés tout au long de l'année: la pauvreté, les personnes âgées, le rejet des ca-

dres traditionnels de la famille, le respect de la vie, les foyers brisés, l'indifférence et l'inertie sociale, la déshumanisation de l'école et enfin la détérioration de l'environnement.

Une priorité à néanmoins être retenue on étudiera en effet le problème de la famille à parent unique (père ou mère), en vue de la présentation d'un mémoire aux autorités gouvernementales.



Le Vert Galant
RESTAURANT FRANÇAIS
ouvert à 11h30 a.m.
table d'hôte et à la carte
Réservations: 844-4155
1425 rue Crescent



L'Auberge de L'Etoile
Près du Mont Orford,
face au lac Memphremagog
Réservations: (819) 843-6521
Tous les sports de saison



Au Quinquet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

Viandes Réputées
Qualité «Anjou-Québec»
Garantie tendre et savoureuse

• Boeuf de marque rouge
• Agneau de l'Ouest Canadien
• Veau extra blanc
• Cailles - Pintades - Canards - Chapons - Lapins

Métro Lawrie - Livraison Gratuite
807, rue Lawrie
272-5440 ~ 272-4086 ~ 272-4065

• Charcuterie fine
• Spécialités
Maison

5171
CÔTE DES NEIGES
LIVRAISON GRATUITE
MINIMUM: \$2.50
342-4600
Diners Hommes
d'affaires
de 11h. A.M. à 2.30h. P.M.
à partir de
\$1.49
Soupers
Assiette combinée
de 5h. à 9h. P.M.
à partir de
\$2.25

HEURES D'AFFAIRES:
Dimanche — Jeudi
11 A.M. à 1 A.M.
Vendredi — Samedi
11 A.M. à 3 A.M.

**au poulet
doré**

340 EST, STE-CATHERINE
TEL. 861-9495

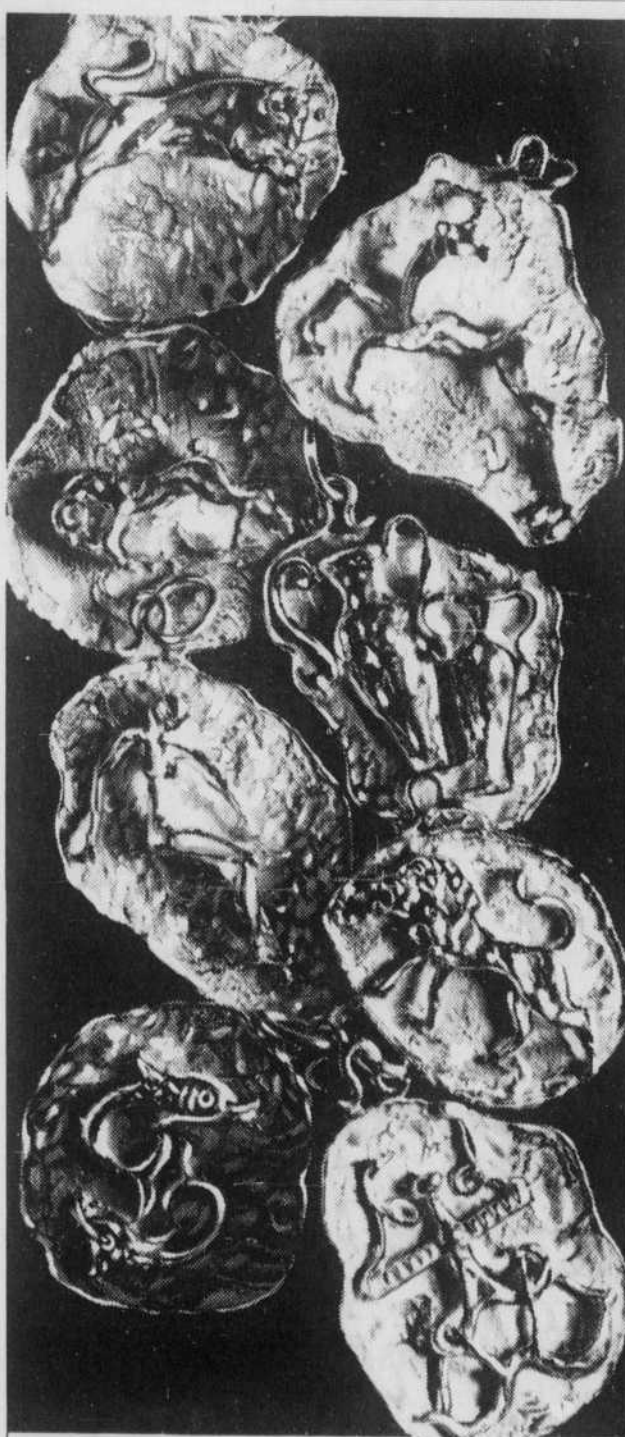
ANNONCANT

Le guide des restaurants de
Montréal le plus complet et le plus
à la page jamais publié.

LE GUIDE
DES RESTAURANTS
DE MONTREAL

- Tout nouveau — d'une couverture à l'autre
 - Plus de 260 restaurants appréciés
 - Pour la première fois — évaluation spéciale des prix
 - Cuisine, service, décor — tous appréciés.
- Ce tout nouveau guide se doit d'être lu par tous les gourmets de Montréal, les touristes et tous ceux qui aiment déguster un bon repas à l'extérieur. Achetez votre copie aujourd'hui — pour vous-même, votre famille, ou pour l'offrir en cadeau à quelqu'un de spécial.

Disponible en français ou anglais
partout où l'on vend des livres. \$2.95
Complétez et postez aujourd'hui



Signes des temps

(astrologiques, évidemment!)

C'est le temps de lui offrir son signe...
à porter en breloque, en pendentif ou
en broche. Elle appréciera ce signe
d'affection de votre part.

Le symbole de son signe du zodiaque
est en or jaune, une fascinante création
primitivo-moderne de notre Studio de
joaillerie. En 10 ct. \$95. chacun.

14 ct. \$120. chacun.

Carré Phillips seulement

BIRKS
JOAILLIERS

EATON

L'Inédite. Vous voulez être unique... inédite. Devenez une adepte de la mode-boutique chez EATON.

La Diligence vous propose une sélection de coordonnés en pure laine de motifs et coloris variés. Cet ensemble 3 pièces comprend jupe, chemisier et chandail à manches longues **145.00** la même jupe et chemisier **95.00** débardeur **35.00**. Achat en personne seulement. EATON Centre-ville (**La Diligence**, troisième étage) seulement. rayon 546

LE GUIDE DES RESTAURANTS DE MONTREAL
Division du service des informations
245 ouest, rue St-Jacques
Montréal 126, P.Q.
Veuillez m'expédier (copie(s))
GUIDE DES RESTAURANTS DE MONTREAL
Montréal Pour chaque copie, j'inclose \$2.95 plus 25¢ d'affranchissement

☐ Cheque ou mandat de poste inclus
☐ Portez à mon compte Chexgex No.

NOM _____
ADRESSE _____
APT. _____
VILLE _____
ZONE _____ PROV. _____

0603

Industrie minière

Abrogation de l'exemption fiscale en Rep. d'Irlande

LONDRES (PC) — Les compagnies minières canadiennes établies en République d'Irlande, qui seront incessamment frappées d'une nouvelle taxe, semblent vouloir faire immédiatement pression pour modifier le niveau proposé, apprend-on dans les milieux d'affaires.

Le gouvernement de Dublin a pris les compagnies par surprise mardi avec l'annonce de l'échéance de l'exemption fiscale de 20 ans, qui sera remplacée par une taxe ajustable qui pourra atteindre 50 pour cent des profits dans certains cas.

La mesure doit entrer en vigueur après le 17 octobre.

Selon le gouvernement irlandais, le revenu provenant de cette nouvelle taxe pourra dépasser \$162 millions annuellement.

Les porte-paroles du gouvernement ont refusé d'aborder les détails de la nouvelle mesure fiscale avant qu'elle ne soit présentée au Parlement à l'ouverture de la nouvelle session, le mois prochain.

Ils ont toutefois précisé que le taux sera similaire à celui de toutes les autres compagnies et que certaines allocations seront prévues pour compenser l'exploration, le développement et le coût de la machinerie.

Les sociétés canadiennes détiennent une part substantielle dans l'industrie minière irlandaise.

Parmi ces compagnies, on retrouve Northgate Exploration, qui possède Irish Bass Metals et Gortdrum Mines Ireland, Mogul of Ireland, Avoca Mines, Tara Exploration and Development et Anglo-United Development.

Toutes les compagnies canadiennes sont engagées dans l'extraction ou l'exploration, des métaux de base, Mogul, l'une des plus grandes

compagnies exploitant une mine d'argent qui n'a acquitté sa dette initiale que l'an dernier, a réalisé un profit de \$5 millions au cours du premier semestre de l'année. Northgate a aussi enregistré un profit au cours des premiers six mois de cette année.

Northgate, Tara et Anglo-United ont réclamé mercredi une suspension temporaire des transactions de leurs actions à la Bourse de Londres jusqu'à ce qu'on puisse obtenir une information complète sur la levée des exemptions fiscales.

Sabina Industries, une compagnie canadienne ayant des projets miniers en Irlande, a par contre décliné sérieusement.

Un analyste londonien a déclaré prudemment que, selon lui, les autres valeurs minières touchées par la nouvelle taxe auraient subi le même sort si elles n'avaient pas suspendu les transactions.

Le directeur de Tara, M. Oliver Waldron, a affirmé qu'il comptait rencontrer les représentants du gouvernement dans un avenir immédiat pour discuter de la question.

L'exemption fiscale de 20 ans avait été adoptée en 1967. Elle prévoit que toutes les compagnies exploitant les métaux de base soient exemptées d'impôts sur leurs revenus ainsi que sur leurs profits pour une durée de 20 ans à partir du début de l'exploration.

En annonçant sa décision, le gouvernement irlandais a laissé entendre qu'il était généralement connu que cette exemption ne contribuait pas de façon essentielle à la croissance de l'industrie minière irlandaise.

Le gouvernement a subi de fortes pressions le poussant soit à nationaliser les mines soit à exercer un contrôle accru sur toutes les compagnies étrangères.

Au conseil d'administration de Bell Canada



LOUIS RASMINSKY, C.C., C.B.E.

Bell Canada annonce la nomination de M. Louis Rasminsky, C.C., C.B.E., d'Ottawa, au conseil d'administration de la compagnie. M. Rasminsky, qui a été gouverneur de la Banque du Canada de 1961 jusqu'à sa retraite un peu plus tôt cette année, s'est taillé une réputation internationale dans les questions bancaires et financières.

\$25 millions

Dominion Bridge

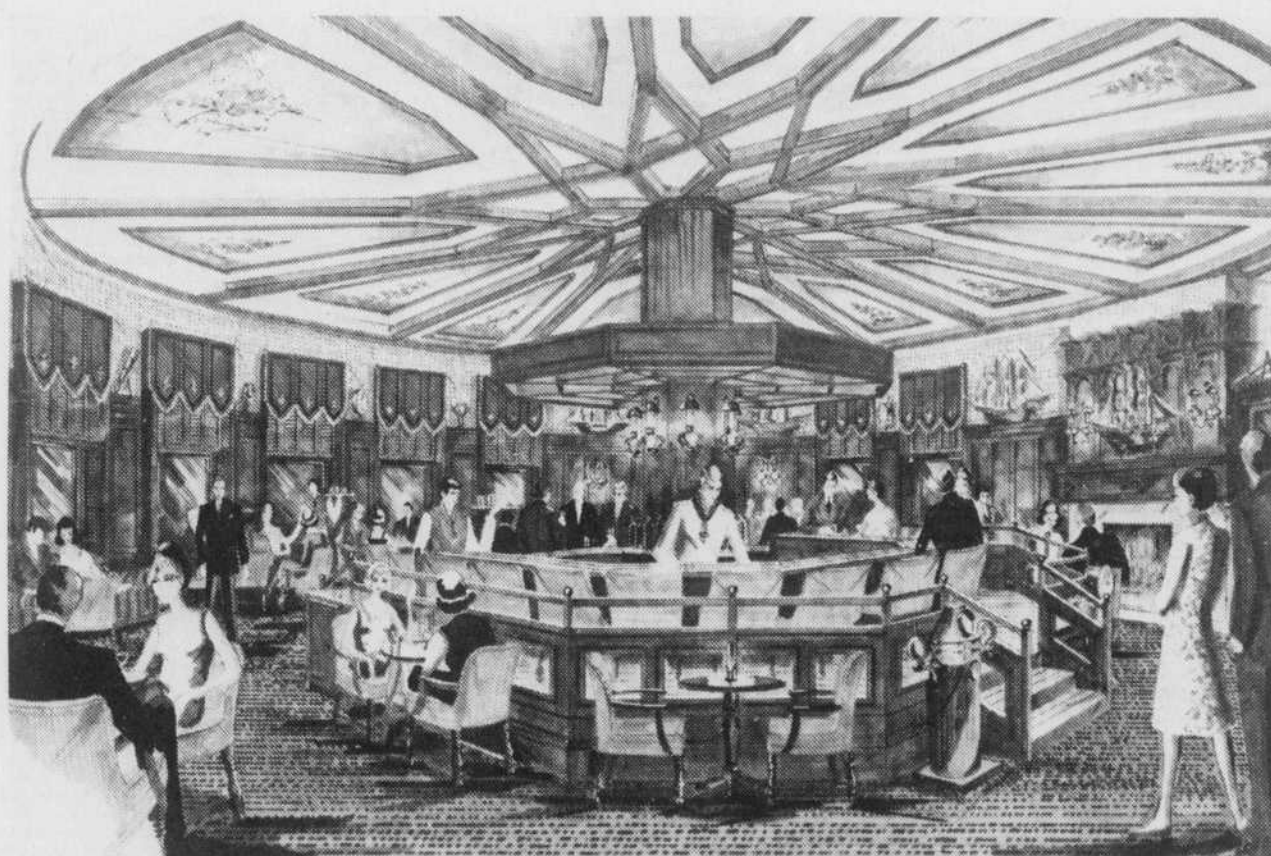
La société Dominion Bridge a annoncé la construction d'une laminière de \$25 millions à Selkirk, au Manitoba. L'usine doit être terminée à la fin de l'année 1975.

La nouvelle laminière va en remplacer deux plus petites qui fonctionnent depuis 1913.

La récente législation fédérale sur les taxes imposées à l'industrie manufacturière et une subvention d'environ \$2,85 millions ont incité Dominion Bridge à bâtir cette nouvelle usine.

La subvention provient du ministère de l'Expansion économique régionale, à Ottawa.

La laminière de Selkirk va fournir les produits de l'acier nécessaires dans le domaine de la construction et de l'équipement manufacturier.



Un nouveau salon-bar attenant à la salle à manger principale aura un bar surélevé au centre de la pièce ronde au décor nautique. Le tout s'intègre dans un vaste projet de restauration du château Frontenac qui nécessitera un déboursé de \$10 millions.

Ces vieilles pierres du Cap Diamant

\$10 millions pour le Château Frontenac

QUEBEC — Un programme de restauration de \$10 millions vient d'être lancé au Château Frontenac.

Le directeur général de cet établissement de CP Hôtels dans la ville de Québec, M. Peter D. Price, a en effet annoncé que le programme comprend le réaménagement de 650 chambres et de toutes les installations de congrès, l'ouverture de trois nouveaux bars, d'un centre de divertissement et de nouvelles boutiques, l'installation de la climatisation dans tout l'hôtel et le renouvellement des systèmes de chauffage, de plomberie et d'électricité.

Le programme doit être complété d'ici la fin de 1975. La majeure partie du travail, y compris le réaménagement de toutes les salles publiques de l'hôtel, sera terminée d'ici Noël 1974.

Le programme de restauration a été conçu pour recréer à l'intérieur de l'hôtel l'époque du comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France à la fin du 17e siècle et de qui l'hôtel tient son nom.

Cette idée directrice se traduira dans la restauration des lambris, pierres, marbre, briques et autres matériaux originaux de l'hôtel; dans les élégantes ta-

piseries, les lustres et les 11 foyers qui composeront le décor intérieur, ainsi que dans les costumes d'époque du personnel.

Le style "vieille époque" de l'extérieur du Château demeurera le même, mais des modifications importantes quant à l'architecture et à la décoration intérieures seront effectuées, en particulier aux étages de la terrasse, du hall d'entrée et des salles de congrès.

On convertira notamment, l'étage de la terrasse en une réplique de l'un des premiers villages canadiens-français. On y trouvera un nouveau restaurant qui rappellera une cuisine de l'ancien temps avec foyer à sole, une boulangerie, un bar, un comptoir de glaces et un atelier d'artisan.

D'autre part, à l'étage des congrès, les salles pour banquets et réunions seront redessignées et redécorées. On ménagera plus d'espace pour les petits groupes, les salles seront aménagées pour répondre aux besoins de divers genres de réunions et une attention particulière sera accordée aux besoins de réceptions et rencontres des Québécois. Toutes les installations de congrès, y compris les salles de réunion, la salle de bal, les suites intimes pour réunion et les bu-

reaux de ventes seront situés au même étage.

Le programme de restauration comprend en outre le réaménagement de toutes les chambres et suites de l'hôtel. Plusieurs seront agrandies, climatisées et on instaura une série d'élégantes suites garnies de meubles anciens, qui proviennent de diverses sections de l'hôtel.

Consultas Inc., de Montréal, assume la direction du programme de restauration. L'entrepreneur général est Beaudet, Marquis, Engr., de Québec, et les architectes sont Gagné, Burman et Bouchard, de Montréal. La société David T. Williams and Associates, de New York, dirige la décoration intérieure, et M. Roger Côté, originaire de Québec et membre de la Société des décorateurs d'intérieur du Québec, est chargé de la surveillance des travaux.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



Les débats se politisant...

NAIROBI (AFP) — La politique est entrée en force hier, pour la première fois, aux assemblées générales du F.M.I. et de la Banque Mondiale réunies depuis lundi à Nairobi.

Les pays africains ont boycotté le discours de M. Nicolaas Diederichs, ministre des finances d'Afrique du Sud, pour protester contre la politique d'apartheid suivie par ce pays. Du coup, les pays arabes ont suivi leur exemple en quittant ostensiblement la salle de conférence lorsque le gouverneur de la Banque d'Israël, M. Moshe Sanbar, a pris la parole.

Jusqu'à présent, le F.M.I. et la Banque Mondiale avaient pu préserver leur action financière et économique de l'intrusion de la politique. Aussi, le nouveau directeur général du F.M.I., M. Johannes Witteveen, avait-il tenté mardi de dissuader les pays africains d'une telle action dans cette enceinte: il n'a pas été écouté, la preuve en a été administrée hier matin. Seul le Malawi est resté en séance.

Le Kenya, pays hôte de la conférence, s'est associé à la manifestation et son ministre des finances, M. Mwai Kibaki, a déclaré: "Les Africains voulaient montrer qu'il rejetaient totalement

l'apartheid. Une conférence comme celle-ci a pour objet l'amélioration des conditions d'existence de l'homme et il n'existait pas de meilleur forum pour attirer l'attention sur les conditions qui prévalent en Afrique du Sud".

L'idée de ce mouvement avait été lancée dès lundi par le représentant de l'Organisation de l'unité africaine, M. Mwai Kibaki, pour lequel "les pays africains ne peuvent faire de distinction entre le développement et la politique".

L'humeur n'était d'ailleurs pas à la conciliation dans les délégations du tiers-monde en cette troisième journée de conférence, et le ministre mexicain des Finances, M. Jose Lopez Cortiso, a lancé une sorte d'ultimatum aux pays riches, au nom de tout le groupe latino-américain: "Le groupe latino-américain n'acceptera pas la réforme monétaire si elle ne prévoit pas un transfert de ressources vers les pays pauvres".

Pour M. Cortiso, le "Comité des Vingt" n'a porté aucune attention à ce problème jusqu'à présent.

Enfin, le ministre mexicain a rappelé que la réforme monétaire devait être élaborée par le "Comité des Vingt" (où les pays du tiers monde sont représen-

tés) et non pas par quatre ou cinq grandes puissances.

Il faisait là allusion à un problème qui provoque beaucoup d'agacement, et pas seulement dans le tiers monde: Les ministres des Finances des Etats-Unis, de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne et du Japon, se rencontrent maintenant officiellement la veille de chaque réunion du "Comité des Vingt" et donnent l'impression de régler entre eux les problèmes qui seront débattus le lendemain.

Les débats de la conférence sont maintenant axés sur les problèmes de l'aide aux pays en voie de développement, car ce sont surtout les ministres des Finances des pays du tiers monde qui se succèdent à la tribune, leur préoccupation étant naturellement une augmentation du flux de ressources vers les pays pauvres.

M. Gregorio Lizaros, ministre philippin des Finances a d'ailleurs lancé une nouvelle idée dans ce sens: répartir les 100 milliards de balances dollars qui existent dans le monde entre les pays en voie de développement, ceux-ci ayant l'obligation de les utiliser pour acheter des produits américains.

...rien n'avance à Nairobi

NAIROBI (AFP) — Alors que les assemblées générales du F.M.I. et de la Banque mondiale tiennent leur fin et que les derniers ministres prendront la parole ce matin devant une immense salle quasiment vide, la plupart des participants ont encore une fois la certitude que les choses importantes ont été traitées ailleurs, en marge de la conférence.

L'Assemblée générale de l'année dernière avait constitué un Comité de vingt ministres des finances, émanation des 126 pays membres, pour mettre au point le nouveau système monétaire. Ce Comité avait l'avantage aux yeux de tous de représenter le monde occidental en son entier, riches et pauvres (certains ministres représentants plusieurs pays d'une même zone géographique).

Or trouvant la procédure trop lourde, les ministres des finances des cinq grands pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, Japon et France) ont pris l'habitude de se réunir la veille des réunions du Comité. Fin juillet à Washington, la rencontre avait eu lieu à quatre (sans le Japon) et à Nairobi samedi dernier, avait pris la forme d'un dîner offert à l'ambassade du Japon.

La, dans une ambiance dé-

tendue au point qu'ils s'appellent par leurs prénoms, les grands décident ce qu'ils feront le lendemain, cette procédure, laissent-ils entendre, est très utile car elle permet d'expédier très vite des affaires qui auraient pris plusieurs heures au Comité réuni en séance plénière.

Les quinze autres membres du Comité ont ainsi l'impression que le plus important est déjà réglé lorsqu'ils entrent en séance, d'autant qu'ils ne sont même pas mis au courant des sujets abordés à cinq.

Cet état de choses agace de façon perceptible plusieurs ministres et, en tout cas, rien n'a avancé à Nairobi pendant cette semaine monétaire, d'où les commentaires désabusés de petits pays sur l'avancement des travaux.

Les grands, pourtant, ont un tout autre ton et semblent bien avoir trouvé un langage commun.

De là à prédire qu'ils tiendront la limite du 31 juillet prochain qu'ils se sont imposée, il y a naturellement un grand pas. Les Européens estiment qu'ils sont allés au bout de leurs concessions et que c'est maintenant aux Etats-Unis de faire un geste.

Pour M. Valéry Giscard d'Estaing, par exemple, il

faudra sans doute, pour arriver à un accord général, une sorte de "marathon" de trois ou quatre jours fin juillet, après les deux réunions prévues pour janvier et le printemps prochain.

L'affaire des "cinq grands" a tout de même au moins un côté paradoxal. Jusqu'à l'an-

née dernière, les grandes affaires monétaires mondiales étaient réglées par un groupe de dix pays riches. Les Etats-Unis ont voulu qu'il soit élargi à vingt membres pour élever la majorité aux Européens. Ils en reviennent à cinq où les Européens sont de nouveau majoritaires.

Commerce américain

Léger déficit en août

WASHINGTON (AFP) — La balance commerciale américaine a enregistré un léger déficit en août, annonce hier le département du Commerce; \$16,6 millions, contre un surplus de \$106 millions en juin, et un déficit de \$529 millions en août 1972.

En août, précise le département, tant les importations que les exportations ont atteint un niveau record: \$6,020,9 millions pour les premières et \$6,004,3 millions pour les exportations.

Ceci porte le déficit commercial américain pour les huit premiers mois de l'année à \$720,2 millions alors que ce déficit atteignait \$437,7 millions pour les huit premiers mois de 1972.

Pendant les huit premiers mois de l'année, les exportations ont été de 35 pc plus élevées que pendant la période correspondante de 1972, pour se situer à un rythme annuel

de \$66,2 milliards, contre \$49,2 milliards en 1972.

De leur côté, les importations ont progressé dans une mesure moindre: 21 pc environ, et se situent à un rythme annuel de \$67,3 milliards contre \$55,5 milliards en 1972.

Si les choses se passent d'une façon similaire pendant les quatre derniers mois de l'année, les Etats-Unis ne devraient enregistrer en 1973 qu'un déficit commercial légèrement supérieur à un milliard de dollars contre \$6,3 milliards en 1972.

Cependant, les prévisions vont généralement dans le sens d'une amélioration progressive vers, comme l'a répété M. Shultz à Nairobi, un surplus en 1974, que certains experts américains situent même entre \$3 et \$4 milliards.

Il est donc probable que le déficit commercial américain sera réduit avant la fin de l'année à un niveau inférieur au milliard de dollars.

les bénéfiques

Deltan Corp., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,154,000-31 cents l'action, au regard de \$330,000-neuf cents.

Keg Restaurants, pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$101,754-57 cents l'action, au regard de \$23,976-16 cent pour les sept mois qui se sont terminés le 31 juillet 1972.

Kelsey-Hayes Canada, pour l'année qui s'est terminée le 31 août dernier, \$3,500,000-\$3,20 l'action, au regard de \$1,800,000-\$1,16.

Riley's Datasare International, pour les trois mois qui se sont terminés le 31 août dernier, \$94,506-7,25 cents l'action, au

regard de \$29,298-2,25 cents.

Zodiac, pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 juillet dernier, \$282,000-45 cents l'action, au regard de \$334,000-52 cents.

Ripley International — Neuf mois au 31 juillet: 1973, \$400,727; 1972, \$251,474.

Sunningdale Oils — Exercice au 30 avril: 1973, \$952,073 de pertes, soit 28 cents l'action; 1972, \$872,043, soit 35 cents.

Wabasso — 26 semaines au 30 juin: 1973, \$103,612 de bénéfices, soit 26 cents l'action; 1972, \$179,491, de pertes, soit 45 cents.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

DIVIDENDE NO 347
Un dividende de vingt-deux cents par action du Capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après jeudi, le premier novembre 1973, aux actionnaires inscrits, à la fermeture des affaires, vendredi, le 28 septembre 1973.

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE NO 348
Un dividende supplémentaire de quatre cents par action du Capital versé de cette Banque a aussi été déclaré pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1973, payable le ou après jeudi, le premier novembre 1973, aux actionnaires inscrits, à la fermeture des affaires, vendredi, le 28 septembre 1973.

Par ordre du Conseil d'administration
ADRIEN AUDET
Directeur général suppléant
Montréal, le 11 septembre 1973.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE MÉTAUX REYNOLDS, LIMITÉE - CANADIAN REYNOLDS METALS COMPANY, LIMITED, MONTRÉAL, QUÉBEC
Le 19 septembre 1973
AVIS DE DIVIDENDE NO 12

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de dix cents (\$0.10) par action pour le trimestre terminé le 30 septembre 1973, a été déclaré à l'égard de chacune des actions privilégiées rachetables à rendement cumulé de \$0.40, d'une valeur au pair de \$12.78 du capital-actions de la compagnie, payable de 1 octobre 1973 aux actionnaires inscrits à la clôture des guichets le 27 septembre 1973.

PAR ORDRE DU CONSEIL
J.P. Jennings
Vice-président et
secrétaire-trésorier

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE MONTRÉAL
DIVIDENDE NO 199
Un dividende de six cents (\$0.06) par action "A" et "B" du capital souscrit et payé a été déclaré pour le trimestre courant, payable le 28 septembre 1973, aux actionnaires inscrits le 20 septembre 1973.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
Le Secrétaire
JEAN E. RYAN
Le 26 septembre 1973.

puq
Les Presses de l'Université du Québec
3465, rue Durocher
Montréal, Québec H2X 2C6
Tél. (514) 876-8054

Veillez avoir l'obligation de m'envoyer exemplaires de l'ouvrage de Yvon G. Perreault, **Recherche opérationnelle: techniques décisionnelles** (\$7.00) et me faire parvenir votre dépliant publicitaire sur vos publications en administration.

Ci-joint la somme de \$ (chèque ou mandat, part et emballage en plus) à l'ordre des Presses de l'Université du Québec.

* commande inférieure à \$10: ajouter 10%
commande de \$10 et plus: ajouter 5%

Nom
Adresse
Tél:

Vol quotidien vers Chicago
125 minutes
à la française
départ 14:35
retour 17:20
AIR FRANCE

L'ART ET LE PLASIR DU VOYAGE

Gautrin

Le vote créditiste va favoriser le maintien au pouvoir des libéraux

par François Barbeau

Le Parti québécois prendra des sièges aux libéraux le 29 octobre, et vice versa; l'université de Montréal n'est pas ce qu'il y a de plus progressiste; le Centre international de criminologie comparée n'y a pas sa place; il ne faut pas que le gouvernement Trudeau reconnaisse la junte militaire qui "domine" le Chili; le soutien du NPQ au

gouvernement libéral minoritaire ne peut durer éternellement.

Autant de sujets qu'a abordé hier le président du NPQ-Québec, M. Henri-François Gautrin, invité à parler devant les étudiants de l'école Polytechnique.

S'excusant de ne pas pouvoir parler du NPQ-Q et des élections provinciales, puisque son parti a décidé à son congrès de mars de ne pas présenter de

candidats aux élections québécoises, M. Gautrin n'a pas pour autant refusé de répondre aux questions des étudiants, qui ont porté en bonne partie sur sa vision des choses québécoises.

Selon M. Gautrin, une brève analyse de la situation politique, en tenant compte de la révision de la carte électorale, permet de voir que dans certains comtés, les libéraux seront réélus simplement parce que les gens qui

avaient voté contre le gouvernement en 1970 en donnant leur voix au PQ, seront divisés cette fois par l'attrait du Crédit social.

L'entrée du NPQ-Québec sur la scène provinciale ne ferait que brouiller les cartes pour les électeurs, qui seront appelés à trancher une question fondamentale: l'avenir du Québec, a commenté M. Gautrin pour expliquer l'absence de son parti aux prochaines élections.

A l'intention de ses auditeurs qui auraient pu ignorer ce qu'était le NPQ-Q, M. Gautrin a expliqué que c'était la réunion de ceux qui, à l'intérieur d'une structure fédérale, cherchaient à construire au Québec un parti socialiste, "peut-être à partir de pas grand-chose".

S'il est vrai qu'au Québec il y a des différences constitutionnelles avec le parti fédéral, le but du parti n'en de-

meure pas moins de faire avancer une société socialiste.

Pour M. Gautrin, ce qui s'est passé au Chili est une "grande écoeurante", et la petite bourgeoisie est vraiment responsable de la chute du gouvernement par l'appui qu'elle a donné à l'armée. Il ne faudrait pas que le gouvernement canadien accorde de reconnaissance diplomatique à la junte qui domine le Chili.

Le président du NPQ-Québec voit une autre écoeurante dans les événements qui ont suivi le renversement du gouvernement de M. Allende commise cette fois par le Canada, qui vient de fermer les portes de son ambassade aux réfugiés politiques.

Interrogé par un étudiant sur les structures de l'université de Montréal, M. Gautrin, ancien secrétaire de l'Association des professeurs de l'université, a fait remarquer qu'il s'agissait

d'une bien drôle d'université. Tous décident d'en haut, a-t-il déclaré, ajoutant que la participation des étudiants à la vie universitaire n'était pas forte.

Au sujet du Centre international de criminologie comparée, M. Gautrin a fait valoir que ce centre n'avait pas de raison d'être à Montréal et qu'il était insensé qu'on y forme les policiers du Tiers-Monde.

Finalement, le président du NPQ-Q a prédit que l'appui du NPQ-Canada au gouvernement libéral minoritaire de M. Trudeau cessera si le coût de la vie continue à monter comme il le fait ces jours-ci. M. Gautrin s'est indigné du fait que pendant que le coût de la vie allait en grimpant et que le prix des aliments augmentait chaque jour, d'importantes chaînes comme les magasins Dominion et Steinberg annonçaient des profits sans précédent dans leur histoire.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS POUR ABANDON DE CHARTRE PAR LARCAR CORPORATION LTD.
Larc Corporation Ltd. s'adressera au Ministère pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre.
Date à Montréal, le 24 septembre 1973
MESSRS. MEYERHOFF & GOLDSTEIN,
Avocats pour Larc Corporation Ltd.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No: 02-00847-73
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse
-contre-
MNO GENTILI, résident à 184 Westmount, Toronto, Ontario, défendeur
-et-
LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'EN REGISTREMENT DE LAVAL, mis-en-cause
IL EST ENJOINT À MNO GENTILI à l'intention d'une copie du brel et de la déclaration à être déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 24 septembre 1973
CLAUDE DUFOUR, GREFIER ADJOINT
Mes Dagenais, Lalande & Couto
salle 500
1 Place Laval
Laval
Avocats de la demanderesse

AVIS
Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 23 juin, 1972, sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de M. T. SPORTSWEAR LTD. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 30 juin, 1972, au Bureau d'Enregistrement, Division de Montréal sous le numéro 2360872.
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
Montréal, Québec le 24 septembre, 1973

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que GUILBAULT TRANSPORT INC., 220, rue Principale Grand-Pré, Québec, Prov. Québec, permis no: 10-V demande (nt) un permis à la Commission des Transports du Québec, de Montréal aux comtés Portneuf, Québec, Lévis et Lotbinière pour distribution aux stations-services agents, distributeurs et clients des produits de ladite compagnie pour le compte de IMPERIAL OIL LTD.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 122.
ADRIEN P. PAQUETTE, Procureur de (du) requérant (e)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03728-73
DAME LAURA CARON, ménagère, épouse sous le régime de la séparation de biens de Armando Vitali, domiciliée et résidant à Montréal, District de Montréal, Requérante (e)
-vs-
ARMONDO VITALI, de domicile inconnu, Intimée (e)
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée ARMONDO VITALI, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 24 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE

Me Paula Lavolette
800 est, boul. de Maisonneuve
10e étage
Montréal 132, Québec
Avocat de la requérante.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que Monsieur Guy Rochefort, 220, rue Principale, Saint-Roch, Cte St-Hyacinthe, permis numéro 2218-V demande à la Commission des Transports du Québec, à ce qu'à la clause A de son permis, les mots "n'accédant pas 75 livres" soient retirés et demande d'ajouter "St-Hyacinthe à tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 20 milles de la limite de la dite ville pour le transport de colles".
Tout intéressé peut contester cette demande de modification, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 122.
SIGNED: BENOT GROLEAU, Procureur de (du) requérant (e).

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que Monsieur Guy Rochefort, 220, rue Principale, Saint-Roch, Cte St-Hyacinthe, permis numéro 2218-V demande à la Commission des Transports du Québec, à ce qu'à la clause A de son permis, les mots "n'accédant pas 75 livres" soient retirés et demande d'ajouter "St-Hyacinthe à tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 20 milles de la limite de la dite ville pour le transport de colles".
Tout intéressé peut contester cette demande de modification, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 122.
SIGNED: BENOT GROLEAU, Procureur de (du) requérant (e).

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que Monsieur Guy Rochefort, 220, rue Principale, Saint-Roch, Cte St-Hyacinthe, permis numéro 2218-V demande à la Commission des Transports du Québec, à ce qu'à la clause A de son permis, les mots "n'accédant pas 75 livres" soient retirés et demande d'ajouter "St-Hyacinthe à tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 20 milles de la limite de la dite ville pour le transport de colles".
Tout intéressé peut contester cette demande de modification, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 122.
SIGNED: BENOT GROLEAU, Procureur de (du) requérant (e).

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que Monsieur Guy Rochefort, 220, rue Principale, Saint-Roch, Cte St-Hyacinthe, permis numéro 2218-V demande à la Commission des Transports du Québec, à ce qu'à la clause A de son permis, les mots "n'accédant pas 75 livres" soient retirés et demande d'ajouter "St-Hyacinthe à tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 20 milles de la limite de la dite ville pour le transport de colles".
Tout intéressé peut contester cette demande de modification, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 122.
SIGNED: BENOT GROLEAU, Procureur de (du) requérant (e).

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que Monsieur Guy Rochefort, 220, rue Principale, Saint-Roch, Cte St-Hyacinthe, permis numéro 2218-V demande à la Commission des Transports du Québec, à ce qu'à la clause A de son permis, les mots "n'accédant pas 75 livres" soient retirés et demande d'ajouter "St-Hyacinthe à tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 20 milles de la limite de la dite ville pour le transport de colles".
Tout intéressé peut contester cette demande de modification, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 122.
SIGNED: BENOT GROLEAU, Procureur de (du) requérant (e).

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que Monsieur Guy Rochefort, 220, rue Principale, Saint-Roch, Cte St-Hyacinthe, permis numéro 2218-V demande à la Commission des Transports du Québec, à ce qu'à la clause A de son permis, les mots "n'accédant pas 75 livres" soient retirés et demande d'ajouter "St-Hyacinthe à tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 20 milles de la limite de la dite ville pour le transport de colles".
Tout intéressé peut contester cette demande de modification, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 122.
SIGNED: BENOT GROLEAU, Procureur de (du) requérant (e).

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que Monsieur Guy Rochefort, 220, rue Principale, Saint-Roch, Cte St-Hyacinthe, permis numéro 2218-V demande à la Commission des Transports du Québec, à ce qu'à la clause A de son permis, les mots "n'accédant pas 75 livres" soient retirés et demande d'ajouter "St-Hyacinthe à tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 20 milles de la limite de la dite ville pour le transport de colles".
Tout intéressé peut contester cette demande de modification, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 122.
SIGNED: BENOT GROLEAU, Procureur de (du) requérant (e).

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que Monsieur Guy Rochefort, 220, rue Principale, Saint-Roch, Cte St-Hyacinthe, permis numéro 2218-V demande à la Commission des Transports du Québec, à ce qu'à la clause A de son permis, les mots "n'accédant pas 75 livres" soient retirés et demande d'ajouter "St-Hyacinthe à tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 20 milles de la limite de la dite ville pour le transport de colles".
Tout intéressé peut contester cette demande de modification, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 122.
SIGNED: BENOT GROLEAU, Procureur de (du) requérant (e).

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE
PRENEZ AVIS que Monsieur Guy Rochefort, 220, rue Principale, Saint-Roch, Cte St-Hyacinthe, permis numéro 2218-V demande à la Commission des Transports du Québec, à ce qu'à la clause A de son permis, les mots "n'accédant pas 75 livres" soient retirés et demande d'ajouter "St-Hyacinthe à tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 20 milles de la limite de la dite ville pour le transport de colles".
Tout intéressé peut contester cette demande de modification, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 122.
SIGNED: BENOT GROLEAU, Procureur de (du) requérant (e).

Les services psychiatriques dans les pénitenciers

OTTAWA (PC) — Un comité consultatif de psychiatres consultants préconise l'implantation, au sein du Service canadien des pénitenciers, de centres psychiatriques régionaux et un service psychiatrique unifié dans chacune des cinq grandes régions du Canada.

Présidé par le doyen associé de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, M. F.R.C. Chalke, le comité avait mis sur pied en 1971 et il avait pour but de conseiller le Solliciteur général sur le traitement des détenus aliénés.

Le rapport, rendu public à Ottawa, ajoute qu'il est indispensable que le personnel psychiatrique et le Service national des libérations conditionnelles établissent sans tarder un plan commun et concluent une entente sur les objectifs à atteindre et les besoins à satisfaire en matière de traitement.

Le rapport de 62 pages contient en tout 31 recommandations. Ainsi, il est suggéré qu'un service psychiatrique unifié soit créé dans chaque région, sous la direction d'un psychiatre régional, qui assignerait au personnel professionnel la gamme des services à assurer, en se basant sur les priorités à respecter.

Le Comité recommande au gouvernement de faire des démarches auprès des universités pour l'affiliation de ces centres. Ainsi, le personnel serait facile à attirer et à conserver.

En ce qui touche les dépenses de fonctionnement, elles devraient être comparables aux dépenses qu'entraînent normalement les prestations de soins psychiatriques identiques.

De plus, selon le comité, le gouvernement fédéral devrait songer à construire un Centre psychiatrique à Halifax, susceptible de recevoir environ 100 malades.

Dans la région de Québec, une partie des soins sont actuellement prodigués par le Centre médical régional, située dans les vieilles installations du pénitencier St-Vincent-de-Paul.

Le Comité a recommandé que ces soins soient assurés par l'Institut Pinel.

En ce qui regarde la région de l'Ontario, le comité a suggéré la construction d'un Centre psychiatrique de 114 lits dans la région de Kingston.

Quant au personnel spécialisé, le Comité a préconisé un programme de congés d'études à intervalles réguliers afin de favoriser le perfectionnement du personnel et d'encourager les spécialistes à choisir une carrière dans le Service.

Un chapitre de l'étude spéciale est consacré à l'évaluation des Services psychiatriques.

Table ronde sur l'intelligentsia

Au cours du colloque que tiendra à Ottawa la Société des écrivains canadiens (SEC), les 5 et 6 octobre, M. Jean-Paul Desbiens animera une discussion "sur la fonction de l'intelligentsia dans une période troublée" tandis qu'une table ronde abordera le thème: "La révolution culturelle au Québec est-elle souhaitable?"

La SEC a comme président M. Robert Choquette. Quatre régionales en composant l'effectif: Montréal; Québec; Ottawa-Hull et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les élections annuelles de la société se tiendront le samedi, 6 octobre, à l'hôtel Park Lane, rue Cooper, à Ottawa.

Prêt au Pakistan

OTTAWA (PC) — Le Canada et le Pakistan ont signé un accord de prêt de \$30 millions pour l'achat, durant les trois années à venir, des matières premières et des produits semi-finis canadiens nécessaires à l'industrie pakistanaise, a annoncé mercredi le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

LA CONSTRUCTION D'UN APPENTIS (PENTHOUSE), 6e ÉTAGE, SIÈGE SOCIAL, MONTREAL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées, adressées à l'Ingénieur en Chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, dans l'enveloppe-réponse annexée, seront acceptées jusqu'à midi au plus tard, heure avancée de l'est, vendredi, le 12 octobre 1973.

Les plans et devis, les directives aux soumissionnaires, les formules de contrat et de soumission seront fournis sur demande, moyennant dépôt d'un chèque visé de \$50.00, payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état.

On peut se procurer les plans et devis, les directives aux soumissionnaires et les formules de contrat et de soumission à compter du mercredi, le 26 septembre 1973 à la Salle des Plans, 14e étage, 935 ouest rue Lagachetière, Montréal 101, Québec.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à 514-877-8760.

Bureau de l'Ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, Montréal, Québec.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCP-73-10302 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 16 octobre 1973

CONSTRUCTION D'UN RAJOUT AU CENTRE D'ADMINISTRATION DE SAINTE-THERÈSE (COMTE DE TERREBONNE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les coscérutaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 14 septembre 1973

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03567-73
DAME BARBARA TOWNS (DUBOIS) teneuse de livres, épouse commune en biens de Bruce Dubois, de 1172, Champlain, Ville St-Laurent, district de Montréal, Requérante
-contre-
BRUCE DUBOIS, de lieux inconnus, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé BRUCE DUBOIS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 24 septembre 1973
WILFRID LEFEBVRE, REGISTRAIRE ADJOINT
Mes Campbell & Sand
suite 1002
Place Victoria
Montréal 115
Avocats de la requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 02-00847-73
UNION DES ARTISTES DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant un bureau d'affaires à 1291, St-Denis, ville et district de Montréal, demanderesse
-contre-
BARBARA FAIRBROTHER, résidant à 11575, Lavigne, ville et district de Montréal, défendeur
-et-
LOUISE DAIGNEAULT, résidant à 2590, Beaulieu, ville et district de Montréal, Intimée
-et-
LYNNE FAIRBROTHER-MORRISON, résidant à 1815, Lincoln, app. 12, ville et district de Montréal, demanderesse
-et-
LOUISE CHAMPAGNE, résidant à 5567, Baldwin, ville et district de Montréal, Intimée
-et-
MONIQUE BRUNET, résidant à 7738, Arundel, Ville d'Anjou, district de Montréal, demanderesse
-et-
FRANCINE LAMONTAGNE, résidant à 10256, Charton, ville et district de Montréal, demanderesse
-et-
DANIELLE MARCILLE, résidant à 7738, Arundel, Ville d'Anjou, district de Montréal, demanderesse
-contre-
LES BALLETS METROPOLITAINS DU CANADA, corporation légalement constituée ayant son siège social à 1077, Millen, ville et district de Montréal, Intimée
IL EST ENJOINT À LES BALLETS METROPOLITAINS DU CANADA, à l'intention de laquelle une copie du brel et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 24 septembre 1973
CLAUDE DUFOUR, GREFIER ADJOINT
Mes Lévesque, Brodeur
1312 est, Sherbrooke
Montréal 133
Avocats des demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03728-73
DAME EUSTATHIA TSABOURIS, ménagère, d'adresse inconnue, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03389-73
DAME HELEN SHIRLEY FURLLOTTE, ménagère, résidant dans les Cite et District de Montréal au 7514 avenue Durocher, appartement 10, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03389-73
DAME HELEN SHIRLEY FURLLOTTE, ménagère, résidant dans les Cite et District de Montréal au 7514 avenue Durocher, appartement 10, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03389-73
DAME HELEN SHIRLEY FURLLOTTE, ménagère, résidant dans les Cite et District de Montréal au 7514 avenue Durocher, appartement 10, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03389-73
DAME HELEN SHIRLEY FURLLOTTE, ménagère, résidant dans les Cite et District de Montréal au 7514 avenue Durocher, appartement 10, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03389-73
DAME HELEN SHIRLEY FURLLOTTE, ménagère, résidant dans les Cite et District de Montréal au 7514 avenue Durocher, appartement 10, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03389-73
DAME HELEN SHIRLEY FURLLOTTE, ménagère, résidant dans les Cite et District de Montréal au 7514 avenue Durocher, appartement 10, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03389-73
DAME HELEN SHIRLEY FURLLOTTE, ménagère, résidant dans les Cite et District de Montréal au 7514 avenue Durocher, appartement 10, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03389-73
DAME HELEN SHIRLEY FURLLOTTE, ménagère, résidant dans les Cite et District de Montréal au 7514 avenue Durocher, appartement 10, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No: 12-03389-73
DAME HELEN SHIRLEY FURLLOTTE, ménagère, résidant dans les Cite et District de Montréal au 7514 avenue Durocher, appartement 10, Requérante
-vs-
ARNOLD RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Arnold Rudolf Salokanne, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête sera par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, 18 septembre 1973.
Jacques Perron, REGISTRAIRE
Nicolas Vlahos, Procureur de la Requête.

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de son ouverture, de la rue dite au sud-ouest de l'Avenue Union, entre l'Avenue du Président-Kennedy et la rue Sherbrooke - R.E.M. 1128 C.S.M. 16-000121-73 Plan U-84 Saint-Antoine

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 17 septembre 1973, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son rapport, en date du 13 septembre 1973 dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 216 du Palais de Justice, à Montréal, le

Les coups peuvent causer la démence chez un boxeur

LONDRES (d'après PA) — Une étude récente, dont les résultats viennent d'être publiés par la prestigieuse revue britannique "Psychological Medicine", révèle de façon non équivoque, à la suite d'expériences menées sur 15 anciens boxeurs y compris deux champions du monde, qu'ils avaient un cerveau atteint, et que dans certains cas, ils souffraient de démence.

L'étude, qui fournira sans doute des armes aux antagonistes de la boxe, dit que certains des boxeurs, dont le cerveau a été conservé pour analyse au cours des 16 dernières années, sont décédés dans des hôpitaux psychiatriques.

On n'a toutefois voulu révéler l'identité d'aucun des sujets.

Publié sous le titre "Les suites de la boxe", l'étude révèle que dans 12 des 15 cas, le septum — la membrane qui sépare les deux hémisphères du cerveau — était renversé.

Le Dr Nicholas Corsellis, directeur d'une équipe de chercheurs en neuropathologie, dit que même si plusieurs coups de poing à la tête ne changent apparemment pas la structure du cerveau, "le danger existe constamment qu'un ou plusieurs coups laisseront des marques, à un moment qu'il est impossible de prédire et pour une raison inconnue".

Destruction cérébrale
"On assiste alors à la destruction de tissus cérébraux qui sont irremplaçables", a-t-il ajouté.

"Ce dommage cérébral peut causer une perte de mémoire, une détérioration du langage, un manque d'équilibre, des poussées de violence, et éventuellement la démence", lit-on dans le rapport.

Pendant que le Dr Corsellis analysait les cerveaux en laboratoire, une travailleuse sociale spécialisée en psychiatrie faisait de la recherche sur la carrière des anciens boxeurs, menant des entretiens auprès de

leurs parents et amis et étudiant des revues de boxe et des fiches hospitalières.

Parmi les cas étudiés, il y a celui d'un champion du monde, "un garçon brillant et en santé, excellent étudiant et athlète au niveau élémentaire".

Il livra 400 combats en 14 ans, perdant graduellement sa nature tranquille, généreuse et tempérante pour devenir un être "dégoutant", selon l'un de ses proches parents.

Un champion déchu
Cet ex-champion mondial a été retrouvé dans la chambre aux fournaises d'un hôtel, dans un état d'extrême négligence et couvert de poux, à l'âge de 62 ans. Il est mort plusieurs mois plus tard dans un hôpital.

Un autre titulaire mondial était devenu titubant à 50 ans et son langage était déformé. Il est devenu de plus en plus infantile, "recherchant souvent à être caressé et rassuré". Il est mort à l'âge de 77 ans dans un hôpital psychiatrique.

L'étude précise que les boxeurs impliqués se sont battus au cours d'une période allant de 1900 à 1940, que certains considèrent comme l'époque la plus brutale de la boxe. On indique toutefois que la moitié des boxeurs avaient livré plus de 300 combats au cours de carrières s'étendant jusqu'à 17 années.

Le Dr Corsellis pense que depuis la Deuxième guerre mondiale, on a réussi à diminuer les cas de dommage au cerveau grâce à l'application de mesures médicales et administratives sur le nombre et la nature des combats de boxe. Mais il signale que les risques n'ont sans doute pas tous été éliminés.

L'étude en a en fin de compte prouvé que l'usage de l'expression controversée "punch-drunk", utilisée en médecine pour la première fois en 1928, était bel et bien justifiée.



Les Red Wings de Detroit font de plus en plus appel à des joueurs suédois et trois d'entre eux espèrent demeurer avec l'équipe à l'issue du camp d'entraînement. Il s'agit, de g. à d., de Leif Holmquist, qui devra toutefois rivaliser avec de jeunes gardiens, de but; de l'arrière Thommie Bergman qui sera vraisemblablement de retour avec l'équipe cette année; et de l'ailier gauche Tord Lundstrom à qui l'on accorde d'excellentes chances de rattrapage.

Les Red Wings misent beaucoup sur des joueurs d'origine suédoise

PORT HURON, Michigan (PA) — Quatre joueurs suédois au sein d'une formation de la ligue Nationale de hockey? Il ne faut pas écarter en effet la possibilité que quatre Suédois endossent l'uniforme des Red Wings de Detroit cette saison. Cependant, il est appert que tel ne sera pas le cas.

Mais la seule présence du défenseur Thommie Bergman à la ligne bleue des Red Wings la saison dernière a suscité beaucoup de commentaires, d'autant plus que le jeune Suédois s'est fort bien acquitté de sa tâche.

Toutefois, Bergman, dont l'adaptation au jeu de la LNH s'est réalisée sans heurt majeur, aimerait jouer en compagnie de compatriotes cette saison. Mais tout semble indiquer que seul l'ailier gauche Tord Lundstrom ait une chance de demeurer avec les Red Wings à l'issue du camp d'entraînement.

En Angleterre
Le gardien Leif Holmquist et le joueur d'avant Ulf Sterner devront probablement passer une saison avec les Lions de Londres de la ligue Européenne.

Holmquist, qui est âgé de 30 ans, doit faire face à une sévère compétition puisque les Red Wings ont plusieurs jeunes gardiens à l'entraînement dont Doug Grant, 25

ans, qui fut choisi l'an dernier au sein de l'équipe d'as de la ligue Américaine, et Terry Richardson, le premier choix de l'équipe au dernier repêchage amateur.

Sterner est un vétéran de 32 ans qui a déjà pris part à quatre rencontres des Rangers de New York en 1964-65. Il participe au camp d'entraînement des Red Wings mais il n'a pas encore signé de contrat.

Si Bergman n'avait pas ouvert la voie, Lundstrom n'aurait jamais quitté sa ville natale de Gäddede, et le poste d'ingénieur qu'il y occupe afin de tenter sa chance avec les Red Wings. Il a révélé que les Red Wings tentaient depuis cinq ans de le mettre sous contrat, mais en vain. Il a finalement accepté l'offre de la direction du Detroit qui lui a présenté un contrat fort rémunérateur.

Lundstrom et Holmquist ont tous deux signé leur contrat en août dernier.

"Si le premier joueur qui a tenté l'expérience a atteint son but, je ne vois pas pour quelle raison je ne pourrais réussir également?" a demandé Lundstrom.

"Avant l'an dernier, nous avions peur de venir ici car nous ne pouvions communiquer avec personne." Lundstrom parle anglais mais Holmquist n'en connaît

pas un mot. Bergman s'est par contre considérablement amélioré.

"J'étais perdu l'an dernier. Je ne pouvais parler à personne," a expliqué Bergman qui a compté neuf buts et amassé 12 passes la saison dernière. Au cours de l'été, il a subi une intervention chirurgicale au genou droit.

Holmquist et Lundstrom n'ont pas l'intention de faire venir leur famille aux États-Unis avant de connaître l'endroit où ils joueront cette année.

"Bien que nous ayons signé des contrats très rémunérateurs, il n'est pas impossible que nous soyons envoyés ailleurs," a dit Lundstrom.

Il a en outre indiqué qu'il accepterait de jouer dans les mineurs. Mais jusqu'ici il n'est utilisé que sur les deux premiers tris de l'équipe.

Holmquist avait eu un essai avec les Bruins de Boston en 1968.

"J'étais tellement jeune alors que je n'ai pu demeurer avec l'équipe."

Holmquist était considéré comme l'un des meilleurs gardiens européens avant qu'une blessure à un genou ne l'oblige à couper court à sa saison, l'an dernier.

En 1969, il fut choisi le meilleur gardien de but au championnat mondial.

L'OLYMPIQUE de Montréal pourrait bien se retirer de la ligue Nord-américaine de soccer, si son propriétaire, Sam Berger, ne lui trouve pas un stade adéquat. L'Olympique a d'abord joué à l'Autostade en 1971, puis au stade de l'Université de Montréal avant de revenir à l'Autostade cette année, mais il n'a jamais connu de succès aux guichets.

Le Chili refuse les Jeux pan-américains

SANTIAGO (d'après Reuters) — La junte militaire qui gouverne le Chili a annoncé hier qu'elle avait décidé de ne pas présenter les Jeux pan-américains, qui devaient avoir lieu à Santiago en 1975.

Guido Osmond, responsable des sports pour l'état chilien, a révélé la décision et en a aussitôt averti le Comité olympique chilien. Il a donné comme raison la crise économique sévère dont souffre le Chili et le besoin de concentrer tous les efforts vers un rétablissement de la situation.

Les Jeux sont présentés sur une base quadriennale,

avec la participation de tous les pays des Amériques (nord, centre et sud). Les derniers Jeux ont eu lieu à Cali (Colombie) en 1971.

La junte a cependant demandé à la Fédération des jeux de les présenter à Porto Rico en 1975, ajoutant qu'elle serait prête à les recevoir en 1979.

WILT CHAMBERLAIN, grande vedette de l'association Nationale de basketball depuis 1959, a signé hier un contrat présumé de \$600,000 pour devenir joueur-instructeur des Conquistadors de San Diego, qui appartiennent

à la riva association Américaine. Une rumeur circulait depuis quelque temps que les Conquistadors offrieraient un contrat de 3 ans au gérant de 71" d'une valeur de \$1.8 million.

L'OLYMPIQUE de Montréal pourrait bien se retirer de la ligue Nord-américaine de soccer, si son propriétaire, Sam Berger, ne lui trouve pas un stade adéquat. L'Olympique a d'abord joué à l'Autostade en 1971, puis au stade de l'Université de Montréal avant de revenir à l'Autostade cette année, mais il n'a jamais connu de succès aux guichets.

Bailey et Marshall font gagner les Expos 8-5

NEW YORK (Le Devoir) — Robert Sherwood Bailey et Michael Grant Marshall, deux joueurs qui ont connu des hauts et des bas depuis qu'ils portent l'uniforme du club Montréal, ont conduit les Expos à un triomphe de 8-5 contre les Mets de New York, hier soir devant 30,953 spectateurs. Les Expos ont aussi conservé leurs faibles chances de finir en tête (sur un pied d'égalité) du classement de la division Est de la ligue de baseball Nationale. Ils ont en même temps mis fin à une série de 7 victoires consécutives des Mets.

Bailey a pris la vedette à la 7e manche alors que le compte entre les deux clubs

était égal à 5-5. Jim Lytle, après un retrait, frappa un simple et Bailey frappa aussitôt après un circuit en flèche au champ gauche qui se révéla décisif. C'était son 26e de la saison et en faisant compter 3 points en cours de match, il a atteint un total de 86 points produits, le meilleur de sa carrière.

Quant à Marshall, qui avait lancé deux manches avant-hier soir, il a lancé 4 superbases manches en relèvement enregistrer sa 13e victoire de la saison. Son total de 170 manches lancées est aussi le plus fort réussi dans les majeures et il a ainsi établi un nouveau record pour les lanceurs appelés à

venir à la rescousse de leurs confrères.

Balor Moore ne dura que 2 manches avant de céder la place à Bill Stoneman, que Marshall remplaça à partir de la 6e reprise.

Les Expos marquèrent leurs quatre premiers points dès la 1ère manche bien qu'ils n'aient frappé que deux coups sûrs, d'ailleurs chanceux. Jorgenson reçut un but sur balles et Lintz frappa un coup retenu qui passa par-dessus la tête du 3e-but Wayne Garrett — qui avançait vers le marbre. Lintz fut crédité d'un double pendant que Jorgenson avançait au 3e coussin, d'où il compta sur le roulant-retrait de Fairly, Lintz passant à son tour au 3e but. Seaver

donna ensuite un "BB" à Singleton, qui passa au 2e but lorsque Seaver exécuta un mauvais lancer au marbre alors qu'il lançait à Lytle. Sur le jeu, Lintz n'osa pas courir et resta au 3e but. Seaver compléta un autre "BB" et Bailey se présenta au marbre avec les buts remplis. Seaver donna alors un 2e point aux Expos en accordant un autre "BB". Personne ne bougea lorsque Bocabella frappa une petite chandelle au champ droit mais deux autres points furent comptés lorsque le roulant de Foli à l'arrêt-court fit un mauvais (bon pour les Expos) bond par-dessus la tête de Harrelson, le combatif Foli étant crédité d'un simple. La manche prit fin lorsque Seaver retira le lanceur Moore sur 3 prises.

Le pointage monta à 5-0 en faveur du Montréal à la 1ère moitié de la 2e reprise grâce à deux erreurs des Mets. Jorgenson fut d'abord saisi sur une bève de Millan avant d'être retiré au 2e but sur le roulant jeu facultatif de Lintz. Celui-ci fila au 3e coussin lorsque Fairly frappa un simple au champ droit. En fait, Lintz aurait été retiré si le voltigeur Staub avait exécuté un meilleur lancer. Il fut débité d'une erreur. Avec des coureurs aux 2e et 3e buts, Seaver donna un "BB" intentionnel à Singleton, le rapide Lintz comptant ensuite sur une chandelle-sacrifice, au champ centre de Lytle.

Mais les Expos (on l'aura vu à Chicago il y a une semaine) ne semblent pas aimer des avances confortables de 5-0. A leur moitié de la même 2e manche, les Mets exécutèrent, après 2 retraits, une remontée de 4 points contre un Moore assez médiocre... "BB" à Milner, retrait de Grote sur une chandelle, retrait de Hahn sur 3 prises, "BB" à Harrelson, simple du frappeur d'occasion Lute Barnes (un point) et circuit de Garrett. C'était son 16e coup de 4-buts de la saison et son

6e depuis le début de septembre.

Seaver et Moore, qui ne durèrent que 2 manches chacun, furent laborieux. Le premier exécuta 58 lancers et le second 52.

New York nivela le pointage à 5-5 à la moitié de la 5e manche que Bill Stoneman, successeur de Moore, commença en atteignant Millan d'un lancer, Millan avançant ensuite au 2e but sur le roulant-retrait au monticule de Staub. Le dangereux Jones reçut un "BB" avant que Milner ne soit retiré sur une chandelle au champ centre. Le receveur Grote, après avoir frappé 7 ou 8 balles fausses, frappa ensuite un simple au champ gauche qui permit à Millan de croiser le marbre. Les buts furent remplis lorsque Hahn eut un simple au champ intérieur mais Stoneman mit fin à la remontée en obligeant Harrelson à frapper un roulant-jeu-facultatif.

Survint l'exploit de Bailey à la 7e manche, les Expos marquant un dernier point à la 9e reprise à la suite d'un simple de Woods, qui avança au 2e but sur le roulant-retrait de Singleton avant de voler le 3e coussin et croiser le marbre sur un simple de Felipe Alou.

BASEBALL

CLASSEMENTS									
LIGUE NATIONALE									
Est	G	P	Moy	Diff.	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)
NEW YORK	8	2	1.00	0.00	100	100	100	100	100
PITTSBURGH	7	3	0.70	0.30	90	90	90	90	90
ST-LOUIS	6	4	0.60	0.40	80	80	80	80	80
ATLANTA	5	5	0.50	0.50	70	70	70	70	70
PHILADELPHIE	4	6	0.40	0.60	60	60	60	60	60
CINCINNATI	3	7	0.30	0.70	50	50	50	50	50
LOS ANGELES	2	8	0.20	0.80	40	40	40	40	40
SAN FRANCISCO	1	9	0.10	0.90	30	30	30	30	30
HOUSTON	0	10	0.00	1.00	20	20	20	20	20
CHICAGO	0	10	0.00	1.00	10	10	10	10	10
PHILADELPHIE	0	10	0.00	1.00	0	0	0	0	0
Ouest	G	P	Moy	Diff.	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)
MONDAY	9	1	1.00	0.00	100	100	100	100	100
NEW YORK	8	2	0.80	0.20	90	90	90	90	90
PITTSBURGH	7	3	0.70	0.30	80	80	80	80	80
ST-LOUIS	6	4	0.60	0.40	70	70	70	70	70
ATLANTA	5	5	0.50	0.50	60	60	60	60	60
PHILADELPHIE	4	6	0.40	0.60	50	50	50	50	50
CINCINNATI	3	7	0.30	0.70	40	40	40	40	40
LOS ANGELES	2	8	0.20	0.80	30	30	30	30	30
SAN FRANCISCO	1	9	0.10	0.90	20	20	20	20	20
HOUSTON	0	10	0.00	1.00	10	10	10	10	10
CHICAGO	0	10	0.00	1.00	0	0	0	0	0
PHILADELPHIE	0	10	0.00	1.00	0	0	0	0	0

LES MENEURS									
LIGUE NATIONALE									
Parties d'hier non comprises	G	P	Moy	Diff.	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)
NEW YORK	8	2	1.00	0.00	100	100	100	100	100
PITTSBURGH	7	3	0.70	0.30	90	90	90	90	90
ST-LOUIS	6	4	0.60	0.40	80	80	80	80	80
ATLANTA	5	5	0.50	0.50	70	70	70	70	70
PHILADELPHIE	4	6	0.40	0.60	60	60	60	60	60
CINCINNATI	3	7	0.30	0.70	50	50	50	50	50
LOS ANGELES	2	8	0.20	0.80	40	40	40	40	40
SAN FRANCISCO	1	9	0.10	0.90	30	30	30	30	30
HOUSTON	0	10	0.00	1.00	20	20	20	20	20
CHICAGO	0	10	0.00	1.00	10	10	10	10	10
PHILADELPHIE	0	10	0.00	1.00	0	0	0	0	0

LIGUE AMERICAINE									
Est	G	P	Moy	Diff.	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)
NEW YORK	8	2	1.00	0.00	100	100	100	100	100
PITTSBURGH	7	3	0.70	0.30	90	90	90	90	90
ST-LOUIS	6	4	0.60	0.40	80	80	80	80	80
ATLANTA	5	5	0.50	0.50	70	70	70	70	70
PHILADELPHIE	4	6	0.40	0.60	60	60	60	60	60
CINCINNATI	3	7	0.30	0.70	50	50	50	50	50
LOS ANGELES	2	8	0.20	0.80	40	40	40	40	40
SAN FRANCISCO	1	9	0.10	0.90	30	30	30	30	30
HOUSTON	0	10	0.00	1.00	20	20	20	20	20
CHICAGO	0	10	0.00	1.00	10	10	10	10	10
PHILADELPHIE	0	10	0.00	1.00	0	0	0	0	0

LIGUE AMERICAINE									
Est	G	P	Moy	Diff.	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)	St-Louis (1)
NEW YORK	8	2	1.00	0.00	100	100	100	100	100
PITTSBURGH	7	3	0.70	0.30	90	90	90	90	90
ST-LOUIS	6	4	0.60	0.40	80	80	80	80	80
ATLANTA	5	5	0.50	0.50	70	70	70	70	70
PHILADELPHIE	4	6	0.40	0.60	60	60	60	60	60
CINCINNATI	3	7	0.30	0.70	50	50	50	50	50
LOS ANGELES	2	8	0.20	0.80	40	40	40	40	40
SAN FRANCISCO	1	9	0.10	0.90	30	30	30	30	30
HOUSTON	0	10	0.00	1.00	20	20	20	20	20
CHICAGO	0	10	0.00	1.00	10	10	10	10	10
PHILADELPHIE	0	10	0.00	1.00	0	0	0	0	0

LIGUE CANADIENNE									
Section Est									
P	J	G	P	N	PP	CC	Pts		
ONTARIO	5	3	1	58	160	11			
OTTAWA	9	5	0	176	166	10			
MONTREAL	9	4	4	153	175	10			
HAMILTON	8	3	5	0	173	142	6		

Section Ouest									
P	J	G	P	N	PP	CC	Pts		
ASKATCHEWAN	10	7	3	0	222	183	14		
EDMONTON	10	6	4	0	219	200	14		
ALBERTA	9	5	4	0	193	164	10		
WINNIPEG	10	3	7	0	190	185	10		
COLOMBIE-Br.	10	3	7	0	166	217	6		

Lundi									
Edmonton 22, Hamilton 17									
Mardi									
Winnipeg 25, Saskatchew 23									

Samedi									
Toronto à Colombie-Br., 11h									

Dimanche									
Montreal à Ottawa, 2h									
Hamilton à Calgary, 4h30									
Saskatchew à Edmonton, 4h									

MEILLEURS COMPTEURS

mière victoire à vie contre les Reds. Don Zimmer, le gérant du 3D, a dit avant le match qu'il se cherchait un emploi ailleurs, puisque la nouvelle direction du club ne lui avait pas donné de ses nouvelles. "Le moral est bas au sein de ce club", a-t-il dit.)

LIGUE AMERICAINE									
P	J	G	P	N	PP	CC	Pts		
New York	10	0	2	0	200	200	2	3	1
Milwaukee	10	0	2	0	200	200	5	6	1
McDowell (-58), Boone Te et Munson; Colborn (20-1) et Porter. A. -4204.									

(Jim Colborn est devenu le premier joueur de l'histoire des Brewers à enregistrer 20 victoires dans une saison, alors que George Scott, grâce à un simple à la 7e, est devenu le premier à faire compter 100 points.)

Parl double: Capri Miami (6) et C.F. Adio (3): \$28.00
 1ère quiniela: Misselle Tony (3) et Town Taxi (1): \$86.80
 2e quiniela: Knight Air Happy (2) et Valleyfield Spin (4): \$13.20
 3e quiniela: Pegesus Choice (1) et Red Flicka (8): \$23.70
 Exacta: Mr. Coal (8) et Junius Drummond (2): \$143.90
 Multi: \$558.00s
 Assistance: 7,388

Les scores de M. Lee à B.B.

Resultats à B.B.

Selon l'arbitre en chef Scotty Morrison:

Un bon candidat-arbitre ne doit pas être âgé de plus de 26 ans

TORONTO (PC) — Un arbitre en bonne condition physique est l'exemple d'un arbitre compétent, estime l'arbitre en chef de la ligue Nationale de hockey.

"Soyez en bonne condition physique et vous serez confiants. Soyez confiants et vous serez un arbitre hors-pair", a déclaré Morrison hier, pendant qu'il regardait défiler sur la patinoire les 65 participants au 9e camp d'entraînement annuel des arbitres de la LNH qui doit prendre fin aujourd'hui.

Ce camp d'entraînement réunit les arbitres professionnels, un certain nombre de recrues et quelques-uns des meilleurs arbitres amateurs européens qui se préparent à la prochaine invasion des équipes de hockey soviétiques en Amérique du Nord.

Morrison, qui occupe ce poste depuis neuf ans, insiste pour que les arbitres soient en excellente condition physique. "Il est impossible d'être un arbitre professionnel sans être en forme".

Agé de 42 ans, Morrison a souligné que la vie d'un arbitre, comme celle d'un juge de lignes, est exigeante. Ils doivent faire face à la fatigue qu'entraînent les voyages, aux formalités de la douane, à l'attente dans les aéroports, aux retards dans les horaires aériens, aux annulations de vols et au décalage d'heures.

"Souvent, les arbitres doivent travailler trois ou quatre jours par semaine et durant la plupart des week-ends. Si l'arbitre est père de famille,

il doit s'assurer l'appui total des membres de sa famille". "Je le sais, je suis moi-même père de huit enfants".

La rigueur qu'exige la vie d'un arbitre professionnel est telle que Morrison ne s'attend pas à ce qu'un homme puisse poursuivre cette carrière lorsqu'il a atteint l'âge de 45 ans. Morrison et ses adjoints sont continuellement à la recherche de recrues.

En plus des rapports que lui soumettent les dépisteurs, qui sont généralement d'anciens arbitres de la LNH comme John Ashley et Lou Maschio, Morrison tient compte des recommandations que lui formulent les arbitres Bruce Hood et Lloyd Gilmour, qui dirigent respectivement des camps d'entraînement à Guelph (Ont.) et Banff (Alberta).

Jeunes candidats

La majorité des candidats sont jeunes. Morrison croit qu'il est important de les initier avant qu'ils ne soient âgés de plus de 26 ou 27 ans.

"Chaque candidat doit être capable de compléter son apprentissage en cinq ans, ce qui élimine la plupart des joueurs, qui prennent rarement leur retraite avant l'âge de 25 ans. Il est difficile de dire à un homme de 27 ans qu'il est trop vieux, mais tel est pourtant le cas."

Parmi les candidats qui se sont particulièrement signalés au présent camp d'entraînement figurent John Leblanc, de Hamilton, diplômé de l'université McMaster, Murray Harding, 20 ans, étudiant de Winnipeg, et les frères

Gord et Rod McMorran, étudiants de Nanaimo (C.B.), âgés respectivement de 19 et 21 ans.

"Être un arbitre de la LNH comporte des avantages que plusieurs ne connaissent pas", a souligné Morrison. "La LNH les encourage à poursuivre leurs études et va même jusqu'à défrayer le coût de leur scolarité".

Morrison a révélé que certains arbitres tirent profit de cette situation en travaillant durant l'hiver et en étudiant au cours de l'été.

Un plus grand nombre d'Américains s'intéressent à la carrière d'arbitre depuis l'expansion du hockey professionnel aux États-Unis. Steve Dowling, de Boston, et Bob Luther, de St-Louis, font déjà partie du personnel et Morrison prédit que de plus en plus d'Américains se porteront candidats.

Morrison et ses adjoints se disent également impressionnés par le travail de Gord Broseker, de Baltimore. Celui-ci a été utilisé à l'occasion comme juge de lignes dans la ligue Américaine. Il mesure six pieds et deux pouces et pèse 195 livres. Au cours des quatre dernières saisons, il faisait partie d'une équipe professionnelle de baseball.

Parmi les arbitres qui participent au camp cette année, on retrouve notamment les Soviétiques Naum Reznikov et Viktor Dombroski, et le Tchèque Rudy Bata. Ces derniers s'entraînent en vue de la tournée qu'effectueront cet hiver en Amérique du Nord deux équipes de l'Union soviétique.



ARBITRES EUROPEENS A L'ENTRAÎNEMENT -- Frank Udvari, superviseur des arbitres de la LNH, donne quelques conseils pratiques aux Soviétiques Viktor Dombrovski (à g.) et Naum Reznikov, ainsi qu'à Rudy Bata (à dr.), de Tchecoslovaquie, au camp d'entraînement pour arbitres professionnels qui prend fin aujourd'hui à Toronto. (Téléphoto PC)

Miller et Coles en tête

TURNBERRY, Ecosse (PA) — Fort de trois oiselets réussis aux 16e, 17e et 18e trous, l'Américain Johnny Miller a inscrit un compte de 66, et il s'est hissé en tête avec le Britannique Neil Coles à l'issue de la première tournée du championnat John Player doté d'une bourse de \$150,000.

Miller et Coles, qui ont terminé ex aequo au deuxième rang à l'Omnium Britannique cette année, détiennent une priorité de deux coups devant Charles Coody, ancien vainqueur du Tournoi des Maîtres, et le Britannique Tony Jacklin. Coody et Jacklin ont tous deux joué 68, trois coups au-dessous de la normale du parcours Turnberry long de 7,070 verges.

Miller, auteur d'une brillante à l'Omnium des États-Unis au début de l'été, Coles et Jacklin ont eu la chance de jouer dans la matinée avant que le vent ne s'élève. A cause du vent et du temps froid, les comptes enregistrés durant l'après-midi furent beaucoup plus élevés que ceux du matin.

Par exemple, le Néo-Zélandais Bob Charles n'a pu faire mieux que 77. Gary Player, d'Afrique du Sud, est loin derrière à 74 suite à des premiers neuf trous de 41. Enfin Arnold Palmer a inscrit un pointage de 71 malgré deux doubles bogeys sur les premiers neuf trous.

Tom Weiskopf, vainqueur de l'Omnium Britannique et auteur de cinq autres victoires cette année dont une à l'Omnium Canadien, occupe le 5e rang en compagnie du vétéran Gay Brewer. Les deux golfeurs américains ont joué 69.

Weiskopf et Brewer ont joué, à l'instar des meneurs, de conditions atmosphériques assez favorables.

Miller, qui est âgé de 26 ans, a enregistré sept oiselets, neuf normales et deux bogeys. Deux roulés pour un oiselet au 5e trou à normale-5 a été le point tournant de sa ronde.

Il a réussi un autre oiselet au 12e trou en calant un roulé de 12 pieds, puis il a réussi péniblement la normale au 14e trou d'une longueur de 440 verges. Le trou était d'autant plus difficile que le vent soufflait en direction du tertre. Son coup de départ et un coup de bois-3 ne lui ont pas permis d'atteindre le vert. Il a toutefois réussi son approche en envoyant la balle à quatre pieds du trou d'où il fit son roulé.

Trois oiselets successifs devaient enfin lui permettre de partager le premier rang.

Au 16e trou, il a envoyé sa balle à 30 pouces du trou avec un fer-champignon. Au 17e, un trou à normale-5, il a atteint le vert en deux coups, puis, au 18e, il a rentré un roulé de 20 pieds.

Coles, par contre, a été plus régulier puisqu'il n'a obtenu aucun bogey. Il a réussi cinq oiselets dont deux à la suite de roulés de 30 pieds.

Stewart abandonnera-t-il la course?

WATKINS GLEN, état de New York (AFP) — "L'Ecosais volant" Jackie Stewart, champion du monde des conducteurs 1973, quittera-t-il la compétition automobile l'an prochain? C'est la question que se pose actuellement le célèbre pilote de Formule Un. Dans une interview accordée cette semaine à une agence américaine, Stewart a déclaré qu'il rentrerait chez lui aussitôt que possible après le Grand Prix des États-Unis pour réfléchir, à tête reposée, à ce problème.

Ses amis et sa femme Helen le poussent, en effet, à abandonner la course, qui a coûté la vie à tant de conducteurs. Le pilote écossais a perdu ses meilleurs camarades tués dans

des accidents: Piers Courage, Jimmy Clark, Bruce McLaren, Jochen Rindt, Jo Siffert, Joachim Bonnier. La mort du jeune Autrichien Jochen Rindt l'a particulièrement affecté.

"Les plaies qu'elles ont ouvertes ne sont pas encore guéries", a-t-il dit. Ses amis font entendre qu'il est au sommet de sa carrière, qu'il a déjà remporté 26 Grands Prix et qu'il n'a plus rien à prouver.

Jackie hésite

Mais Jackie Stewart, qui se sent au meilleur de sa forme, est hésitant.

"Ce n'est pas une question de record", a-t-il déclaré après le Grand Prix du Canada, à Mosport dimanche der-

nier. "Il se peut que j'ai accompli tout ce que je désirais. Mais je n'ai que 34 ans et je conduis mieux que jamais. Il est difficile d'abandonner ce qu'on fait parfaitement."

Le champion britannique n'a donc pas encore pris de décision. Il semblerait plutôt enclin à prolonger son contrat avec Ken Tyrrell d'un an ou deux. Ce dernier, qui affirme que "personne ne conduit aussi bien aujourd'hui que Stewart", ne veut exercer aucune pression sur son pilote numéro un, qui doit prendre sa décision tout seul. Mais il est certain que celle-ci doit être prise rapidement, car les places chez Tyrrell, qui dispose d'une des meilleures voitures de formule un, sont convoitées.

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS QUÉBÉCOISES DES ENTREPRENEURS CAMIONNEURS EN VRAC INC.

vient aviser tous les camionneurs qu'à partir du 27 septembre, ils perdront l'utilisation de leurs camions s'il n'ont pas en main leur permis de travail du Ministère des transports.

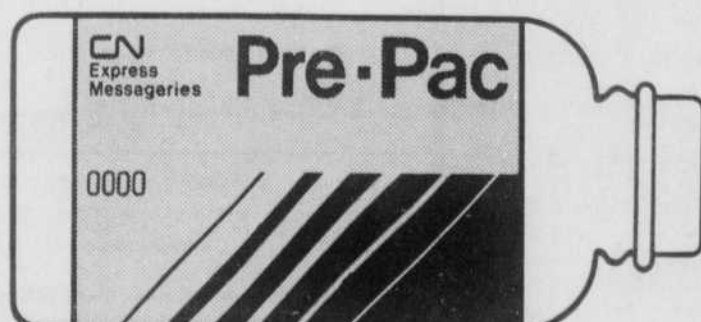
Nous demandons une aide spéciale aux Mass-Média, car plusieurs camionneurs travaillant dans des coins éloignés du Québec - tel Baie James, Gaspésie, ne savent même pas qu'il leur faut un permis de travail. Par ailleurs nous venons d'apprendre du Ministère des transports, qu'aucun délai ne sera accordé aux camionneurs. Plusieurs bureaux ont été ouverts pour leur venir en aide.

A MONTRÉAL	381-1501	CHICOUTIMI	594-5725
A HULL	663-9214	LAVAL	667-5350
TROIS-RIVIÈRES	374-6094	ABITIBI	764-5948
MONT LAURIER	623-1783	MATANE	562-0236

GILLES WILKIE a été élu président de la ligue de hockey Dépression à la suite de la démission de Jean Bruneau, son premier geste étant de remercier son prédécesseur pour ses deux excellentes années à la présidence. Les premiers exercices de la ligue auront lieu à l'amphithéâtre d'Outremont mardi le 2 octobre à partir de 8h.30 p.m., alors que les Grads et Totem s'entraîneront, suivis, à 10h., par le Hobos et les Sages. Les recrues sont priées de se présenter à 8h.

HANK AARON, jusqu'ici cette saison, a réussi, en moyenne, un circuit à chacune de ses 9 apparitions au marbre. En comptant le match qu'il a joué hier soir, Aaron avait encore 4 parties à disputer, ce qui représente environ 16 présences au marbre. Mathématiquement, il peut encore au moins égaler le record de 714 circuits de Babe Ruth d'ici la fin de saison. On sait qu'Aaron en avait 712 avant sa partie d'hier soir contre les Dodgers de Los Angeles.

LE REMÈDE À VOS MAUX DE TÊTE.



Mettez fin à vos maux de tête en confiant à nos services Pre-Pac l'expédition de tous vos envois d'une seule pièce, emballés, expédiés en port payé et pesant 50 lb ou moins. Responsabilités accrues jusqu'à \$250. Moins de paperasse, Économies appréciables. Pre-Pac, le service idéal pour le ramassage et la livraison aux établissements commerciaux. Communiquez avec votre représentant des Messageries CN.

Messageries CN

QUAND CE N'EST PAS ORDINAIRE, C'EST EXTRA.